



CWaPE
Commission
Wallonne
pour l'Energie

Date du document : 14/07/2020

RAPPORT

CD-20g16-CWaPE-0075

ANALYSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL EN WALLONIE (CLIENTS PROFESSIONNELS) SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2009 À DÉCEMBRE 2019

Rendu en application de l'article 43, §2, 13° du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et de l'article 36, §1, 11° du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz

Table des matières

SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION	7
RAPPEL	8
1. MÉTHODOLOGIE.....	9
1.1. Réserve	9
1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel.....	9
1.3. Source de données.....	10
1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel.....	11
1.5. Traitements et validation des données.....	12
1.6. Représentativité.....	13
2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ	15
2.1. Évolution du prix global de l'électricité.....	15
2.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation	15
2.1.2. Prix annuel moyen	17
2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation.....	18
2.2. Évolution des composantes du prix de l'électricité.....	20
2.2.1. Évolution à priori des composantes du prix de l'électricité	20
2.2.2. Évolution de la part énergie	22
2.2.3. Évolution de la contribution énergie renouvelable.....	26
2.2.4. Evolution de la commodité.....	28
2.2.5. Evolution des tarifs de transport	29
2.2.6. Evolution des tarifs de distribution.....	31
2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)	33
2.2.8. Evolution des taxes fédérales.....	34
2.2.9. Evolution de la cotisation régionale.....	36
2.3. Détail des composantes par classe de consommation.....	37
2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh).....	37
2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)	39
2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)	40
2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh).....	42
2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh).....	43
2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh).....	45
3. PRIX DU GAZ NATUREL.....	47
3.1. Evolution du prix global du gaz naturel	47
3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation	47
3.1.2. Prix annuel moyen	48
3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel	50
3.2.1. Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel	50
3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport)	51
3.2.3. Evolution des tarifs de distribution.....	55
3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)	56
3.2.5. Evolution des taxes fédérales.....	58
3.2.6. Evolution de la cotisation régionale.....	60
3.3. Détail des composantes par classe de consommation.....	61
3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	61
3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)	63
3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)	64
3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh).....	66
3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh).....	67
4. COMPARAISONS INTERNATIONALES	69
5. CONCLUSIONS.....	70
5.1. Electricité	70
5.2. Gaz naturel	71
Annexe 1. Détail du prix de l'électricité (€/MWh) – 5 dernières années	72
Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel (€/MWh) – 5 dernières années	78

Index des figures

FIGURE 1 :	SCHÉMA DE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL AVANT ET APRÈS LA LIBÉRALISATION	8
FIGURE 2 :	PORTÉE DE L'ÉTUDE POUR L'ÉLECTRICITÉ (DONNÉES 2019), SOURCE CWaPE	13
FIGURE 3 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	15
FIGURE 4 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (PRIX ALL-IN ET HTVA)	17
FIGURE 5 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ÉLECTRICITÉ TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA) ...	18
FIGURE 6 :	COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	19
FIGURE 7 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	22
FIGURE 8 :	ÉVOLUTION DE LA COMPOSANTE ÉNERGIE DE L'ÉLECTRICITÉ AU REGARD D'INDICES MACRO-ÉCONOMIQUES	25
FIGURE 9 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	26
FIGURE 10 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	27
FIGURE 11 :	ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITÉ PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	28
FIGURE 12 :	ÉVOLUTION DES COÛTS DU TRANSPORT PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	29
FIGURE 13 :	ÉVOLUTION DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	31
FIGURE 14 :	COMPARAISON DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ POUR CERTAINS GRD CLASSE DE CONSOMMATION E4 (700 – 1600 MWH/AN)	33
FIGURE 15 :	TARIFS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ - 2009-2018 EN €/MWH HORS TVA ET HORS TAXES DE VOIRIE POUR UN CLIENT-TYPE INDUSTRIEL (1.25 GWH/AN, HEURES NORMALES, MOYENNE TENSION) SOURCE CREG-CWaPE	33
FIGURE 16 :	ÉVOLUTION DES TAXES FÉDÉRALES PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	34
FIGURE 17 :	ÉVOLUTION DE LA COTISATION FÉDÉRALE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ ET DE SES COMPOSANTES SOURCE : CREG	35
FIGURE 18 :	ÉVOLUTION DE LA COTISATION RÉGIONALE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ	36
FIGURE 19 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E1: <40MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	37
FIGURE 20 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E1 : < 40 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	38
FIGURE 21 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	38
FIGURE 22 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40 - 100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	39
FIGURE 23 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40-100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	39
FIGURE 24 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	40
FIGURE 25 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	40
FIGURE 26 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	41
FIGURE 27 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	41
FIGURE 28 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	42
FIGURE 29 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	42
FIGURE 30 :	ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	43
FIGURE 31 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	43
FIGURE 32 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	44
FIGURE 33 :	ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	44
FIGURE 34 :	ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	45

FIGURE 35 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	45
FIGURE 36 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET NOVEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	46
FIGURE 37 :	EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	47
FIGURE 38 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL (PRIX ALL-IN ET HTVA)	49
FIGURE 39 :	PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA)	49
FIGURE 40 :	EVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH DE GAZ NATUREL	51
FIGURE 41 :	COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DE LA COMPOSANTE ÉNERGIE DU GAZ NATUREL ET D'INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES ...	54
FIGURE 42 :	EVOLUTION DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL	55
FIGURE 43 :	COMPARAISON DES COÛTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL DES DIFFÉRENTS GRD CLASSE DE CONSOMMATION G3 (500 – 5000 MWH/AN)	56
FIGURE 44 :	TARIFS DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL - 2009-2019 EN €/MWH HORS TVA POUR UN CLIENT-TYPE T4 (CLIENT PROFESSIONNEL 2,3 GWH/AN) SOURCE CREG - CWAPE	57
FIGURE 45 :	EVOLUTION DES TAXES FÉDÉRALES PAR MWH DE GAZ NATUREL	58
FIGURE 46 :	EVOLUTION DE LA COTISATION FÉDÉRALE PAR MWH DE GAZ NATUREL ET DE SES COMPOSANTES SOURCE : CREG	59
FIGURE 47 :	EVOLUTION DE LA COTISATION RÉGIONALE PAR MWH DE GAZ NATUREL	60
FIGURE 48 :	EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	61
FIGURE 49 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	62
FIGURE 50 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	62
FIGURE 51 :	EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	63
FIGURE 52 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	63
FIGURE 53 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	64
FIGURE 54 :	EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	64
FIGURE 55 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000 MWH, PRIX ALL-IN HTVA)	65
FIGURE 56 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2018 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2017 ET DÉCEMBRE 2018 (FIGURE DE DROITE)	65
FIGURE 57 :	EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	66
FIGURE 58 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	66
FIGURE 59 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	67
FIGURE 60 :	EVOLUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	67
FIGURE 61 :	PARTS DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA)	68
FIGURE 62 :	EVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE GAUCHE) DÉCEMBRE 2018 ET DÉCEMBRE 2019 (FIGURE DE DROITE)	68

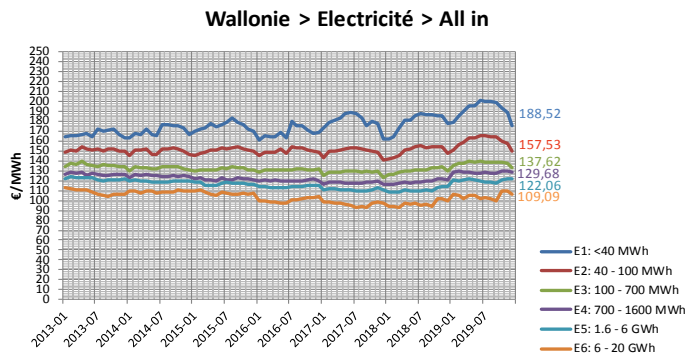
Index des tableaux

TABLEAU 1 : SEGMENTATION DE LA CLIENTÈLE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL	10
TABLEAU 2 : COMPOSANTES DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL	11
TABLEAU 3 : DÉTAIL DES COMPOSANTES DU PRIX	11
TABLEAU 4 : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	14
TABLEAU 5: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	16
TABLEAU 6 : COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (EN INDICE JANVIER 2009 = 100)	18
TABLEAU 7: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWH HTVA)	23
TABLEAU 8 : COEFFICIENTS DE DÉTERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE ET LES INDICES BOURSIERS (BELPEX ET EINDEX) SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2019	24
TABLEAU 9: ÉVOLUTION DU QUOTA NOMINAL DE CERTIFICATS VERTS <i>SOURCE : ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON DU 30 NOVEMBRE 2006 (ET SES MODIFICATIONS ULTÉRIEURES)</i>	26
TABLEAU 10: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITÉ PAR MWH D'ÉLECTRICITÉ PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWH HTVA) ..	28
TABLEAU 11: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA)	48
TABLEAU 12: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ÉNERGIE PAR MWH DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWH HTVA)...	52
TABLEAU 13 : COEFFICIENTS DE DÉTERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DU GAZ NATUREL ET DIVERS INDICES MACRO-ÉCONOMIQUES SUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2019	53

SOMMAIRE

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel.

Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui ont transmis à la CWaPE sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.



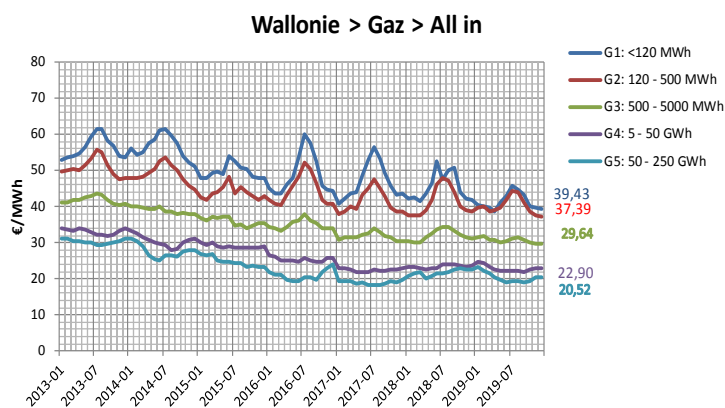
Pour l'électricité, les évolutions du prix all-in (en €/MWh HTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre. De janvier 2009 à novembre 2019, les classes E1 à E6 voient leur prix augmenter de 8,9% à 18,8%.

En comparaison, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période s'élève à +19,7%.

Si la composante énergie de la facture est en forte baisse sur la période couverte par cette étude, les autres termes de la facture sont en augmentation. Le mécanisme de soutien aux énergies renouvelables pousse la facture finale à la hausse, de manière directe, au travers de la contribution énergie renouvelable mais aussi, de manière indirecte, via la surcharge introduite en 2012 dans le terme de transport pour permettre à ELIA de remplir ses obligations de rachat de certificats verts excédentaires sur le marché wallon.

L'impact de l'exonération partielle, introduite fin 2013, de cette surcharge au profit de certains clients professionnels et le remboursement a posteriori du surplus payé sont perceptibles pour certaines classes de consommation sur la période prise en considération par cette étude. Notons que le développement du renouvelable (qui se traduit par la hausse du coût de la contribution énergie renouvelable et certains coûts liés au transport et à la distribution d'électricité) et la diminution du coût de la composante énergie sont d'une certaine manière liés, mais ce lien dépasse le seul cadre de la Région wallonne.

Toutes classes de consommation confondues, le prix All-in du MWh d'électricité est en hausse de 2018 à 2019 passant de 118,11 € à 126,82 € en moyenne (soit +7,4%), principalement à cause de la composante énergie qui s'est appréciée en moyenne de plus de 13 % sur l'année 2019.



Pour le gaz naturel, les évolutions du prix all-in (€/MWh HTVA) sont reprises à la figure ci-contre. Au cours des douze derniers mois, une diminution des prix (de 3,3% pour G2 jusqu'à 9,4% pour G5) liée à la baisse des prix sur le marché de gros est

constatée.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel s'établit à 25,77 €/MWh en 2019 contre 27,19 €/MWh en 2018 (soit -5,2%).

INTRODUCTION

L'objectif de cette étude est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à décembre 2019.

Cette étude est le résultat du traitement d'un nombre important de données transmises par les fournisseurs d'énergie.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes ou composantes de la facture : énergie, coûts liés au développement de la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, transport, distribution, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donne une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

RAPPEL

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1er juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport et celle de transport local et de distribution constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par les régulateurs. Jusqu'au 30 juin 2014, le régulateur fédéral, la CREG, était compétent pour les tarifs de transport et de distribution. Depuis le 1^{er} juillet 2014, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée de l'Etat fédéral vers les Régions. En Wallonie, c'est la Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE) qui se voit confier cette tâche¹.

Par contre, les activités de production, d'importation et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas, ou quasi pas, de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation ».

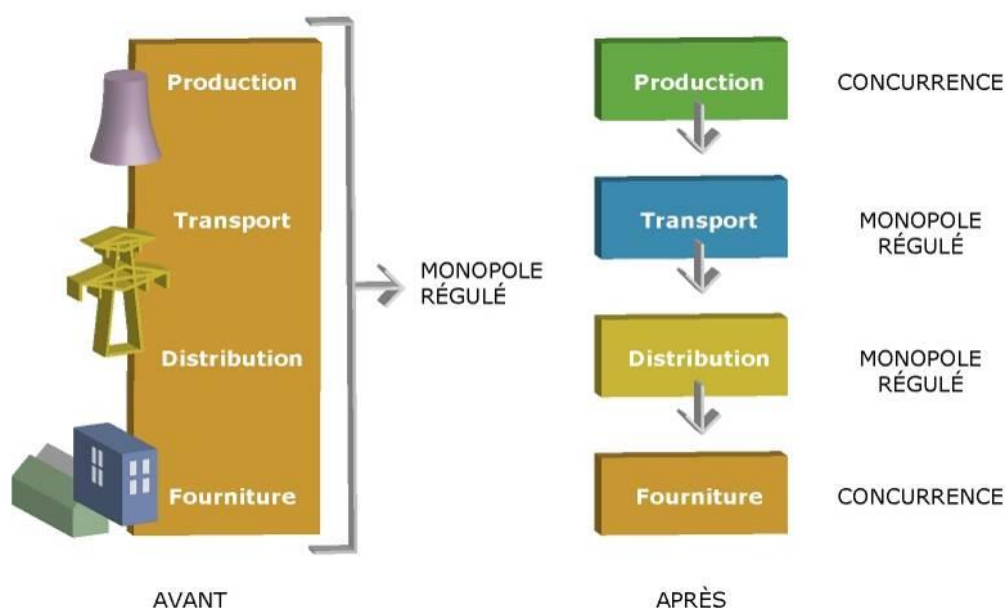


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

¹ Décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité

1. MÉTHODOLOGIE

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, il faut comprendre le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum_{j=1}^n \text{€}_j}{\sum_{j=1}^n \text{MWh}_j}$$

1.1. Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, la CWaPE n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de la CWaPE est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture ou un code EAN est déterminée sur base de la consommation ‘roulante’ annuelle, à savoir la consommation des 12 derniers mois; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), la CWaPE procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
E1	< 40 MWh	G1	< 120 MWh
E2	40 à 100 MWh	G2	120 à 500 MWh
E3	100 à 700 MWh	G3	500 à 5 000 MWh
E4	700 à 1 600 MWh	G4	5 à 50 GWh
E5	1 600 à 6 000 MWh	G5	50 à 250 GWh
E6	6 à 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d’électricité et de gaz naturel

L’étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d’électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s’avérait au cours de l’étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l’étude.

1.3. Source de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l’électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d’un raccordement de type AMR² et MMR³ ; les raccordements YMR⁴ étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

² AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire pour l’électricité, horaire pour le gaz)

³ MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel

⁴ YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel

1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne sont en effet pas dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Ces coûts intègrent depuis 2012 la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne sont généralement pas dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale.
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

1.5. Traitements et validation des données

Traitement préalable réalisé par les fournisseurs

Il a été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écartier du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écartier les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écartier les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%.

Volumes livrés

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès de la CWaPE (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

Filtres sur les valeurs négatives ou nulles

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Energie y compris transport ».

Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

Intervalle de confiance à 95%

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclu les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

1.6. Représentativité

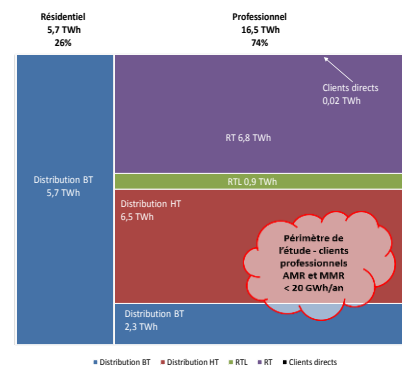
Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2019.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR² ou MMR³ et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en moyenne tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR⁴ ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.



Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées aux quantités d'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels).

Attention que toute comparaison devra tenir compte du fait que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie ⁵	Echantillon	%	Wallonie	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%
2013	17 740	6 580	37%	20 730	6 172	30%
2014	16 870	4 184	25%	16 830	4 183	25%
2015	16 160	5 150	32%	18 520	4 648	25%
2016	16 250	4 682	29%	19 700	4 240	22%
2017	15 950	4 833	30%	19 336	5 262	27%
2018	15 466	4 411	29%	19 503	4 963	25%
2019	15 466	4 367	28%	19 741	4 755	24%

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon

⁵ Énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

2.1. Évolution du prix global de l'électricité

2.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3.

Comme attendu, une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles est constatée. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller - bon an, mal an - dans le même sens.

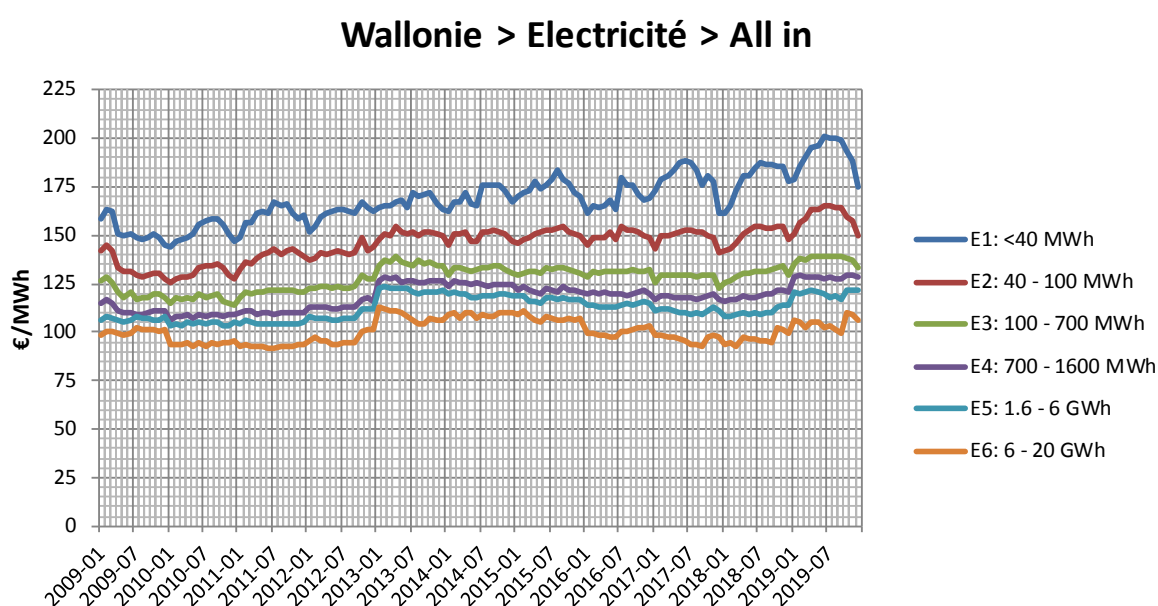


Figure 3: Évolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

De décembre 2018 à novembre 2019⁶, une évolution à la hausse est constatée pour les classes de consommation E2 à E6, la hausse variant de 1,1 % à 7,6 %. Seule la catégorie E1 connaît une diminution de 1,8%

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2019 ainsi que les mois de décembre 2018 et novembre 2019

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158,67	142,47	126,32	114,97	106,46	98,82
2010-01	143,50	125,36	114,82	105,74	102,96	93,18
2011-01	149,25	132,19	117,58	109,58	104,54	92,92
2012-01	152,07	136,88	122,44	112,72	108,15	96,01
2013-01	164,02	148,12	134,48	124,61	116,93	104,26

⁶ En raison d'erreurs de facturation auprès de certains fournisseurs en décembre 2019, l'analyse de l'évolution des prix prendra en compte le mois de novembre 2019 et non pas celui de décembre 2019

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2014-01	162,61	145,29	129,56	122,00	113,82	100,93
2015-01	169,66	145,64	129,78	120,67	112,84	100,89
2016-01	161,29	144,82	128,84	118,83	109,88	93,55
2017-01	173,30	143,42	127,47	125,71	106,64	92,38
2018-01	161,58	142,48	125,81	115,81	110,43	96,93
2018-12	178,13	147,88	129,37	120,27	113,82	99,19
2019-01	178,80	151,05	134,82	128,55	124,40	109,39
2019-11	188,52	157,53	137,62	129,68	122,06	109,09
Évolution 2009-01 à 2019-11	+18,8%	+10,6%	+8,9%	+12,8%	+14,6%	+10,4%
TCAM ⁷ 2009-01 à 2019-11	+1,6%	+0,9%	+0,8%	+1,1%	+1,3%	+0,9%
Évolution 2018-12 à 2019-11	+5,8%	+6,5%	+6,4%	+7,8%	+7,2%	+10,0%

Tableau 5: Évolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à novembre 2019, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+18,8%) est observée pour la classe de consommation E1 alors que pour la classe de consommation E3, l'évolution sur la même période est de +8,9%. Ramenée à un taux de croissance annuel constant (TCAM), l'augmentation varie alors de 0,8% par an à 1,6% par an pour les classes de consommation E1 à E6.

Sur la période de décembre 2018 à novembre 2019, les prix augmentent pour toutes les classes de consommation. L'ampleur de la hausse varie selon la classe de consommation avec + 5,8 % pour la classe E1 et jusqu'à + 10,0% pour la classe E6.

Toutefois rappelons que le décret du 11 décembre 2013 instaure une exonération partielle de la surcharge CV ELIA pour certaines entreprises, principalement reprises dans les classes de consommation E4 à E6. Cette mesure ayant été promulguée fin 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, sa mise en œuvre pratique a nécessité un travail préparatoire important de sorte que les surplus payés relatifs à l'année 2013 n'ont commencé à être remboursés que fin septembre 2015. Cependant depuis l'année 2016, le processus de remboursement est tel que les surplus payés pour un trimestre sont remboursés au client final au terme du quatrième mois suivant le fin de trimestre concerné, le décalage dans le temps entre le paiement des surplus et le remboursement des sommes concernées au client final s'en trouvant fortement raccourci.

Notons que pour les fournitures ultérieures au 1^{er} septembre 2015, les coûts administratifs et financiers de l'opération de portage des certificats verts, soit 2.54 €/MWh, sont déduits des remboursements.

Depuis l'année 2018, la CWaPE a décidé de ne plus estimer à posteriori l'impact de l'exonération comme cela était fait auparavant en raison tant du raccourcissement des délais entre le paiement des surplus et leur remboursement que de la fréquence annuelle de transmission des données par les fournisseurs. Ainsi la CWaPE considère que *de facto* la facturation intègre les remboursements des exonérations avec un décalage de quelques mois. Ce changement de méthodologie peut en partie expliquer les variations de prix observées entre décembre 2017 et janvier 2018.

⁷ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

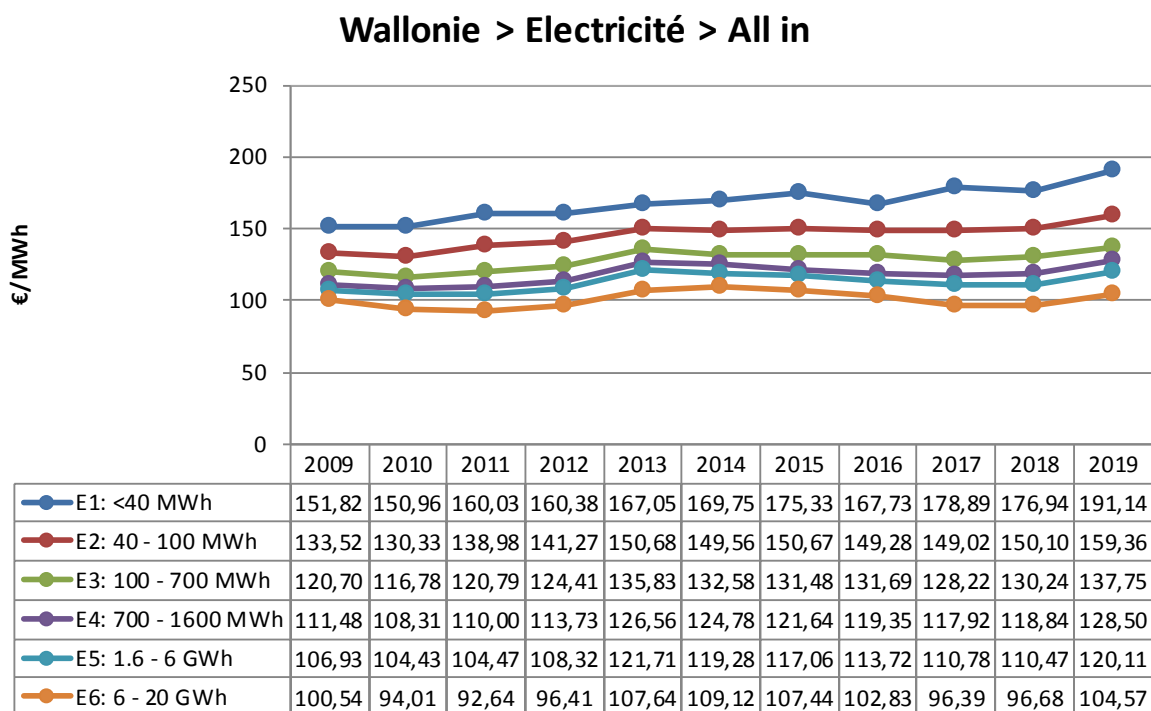


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (< 20 GWh/an). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Pour 2019, ce prix moyen all-in toutes classes confondues s'élève à 126,82 €/MWh, en hausse par rapport à 2018.

Wallonie > Electricité > All in > Toutes classes confondues

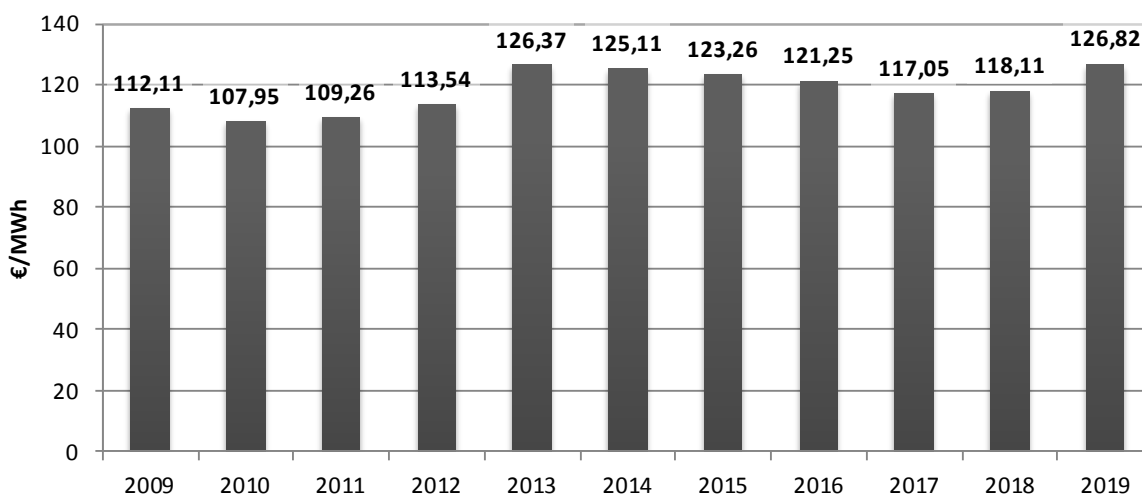


Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des classes de consommation. Le prix all-in de l'électricité s'est apprécié, pour les classes E1 à E6, de 8,9 à 18,8 % sur une période de onze ans alors que sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmentait de 19,7%.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2010-01	90,4	88,0	90,9	92,0	96,7	94,3	100,6
2011-01	94,1	92,8	93,1	95,3	98,2	94,0	103,9
2012-01	95,8	96,1	96,9	98,0	101,6	97,2	107,7
2013-01	103,4	104,0	106,5	108,4	109,8	105,5	109,2
2014-01	102,5	102,0	102,6	106,1	106,9	102,1	110,5
2015-01	106,9	102,2	102,7	105,0	106,0	102,1	109,8
2016-01	101,6	101,7	102,0	103,4	103,2	94,7	111,7
2017-01	109,2	100,7	100,9	100,6	100,2	93,5	114,6
2018-01	101,8	100,0	99,6	100,7	103,7	98,1	116,6
2018-12	112,3	103,8	102,4	104,6	104,9	97,2	118,9
2019-01	112,7	106,0	106,7	111,8	113,4	107,6	118,9
2019-11	118,8	110,6	108,9	112,8	114,6	110,4	119,7

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

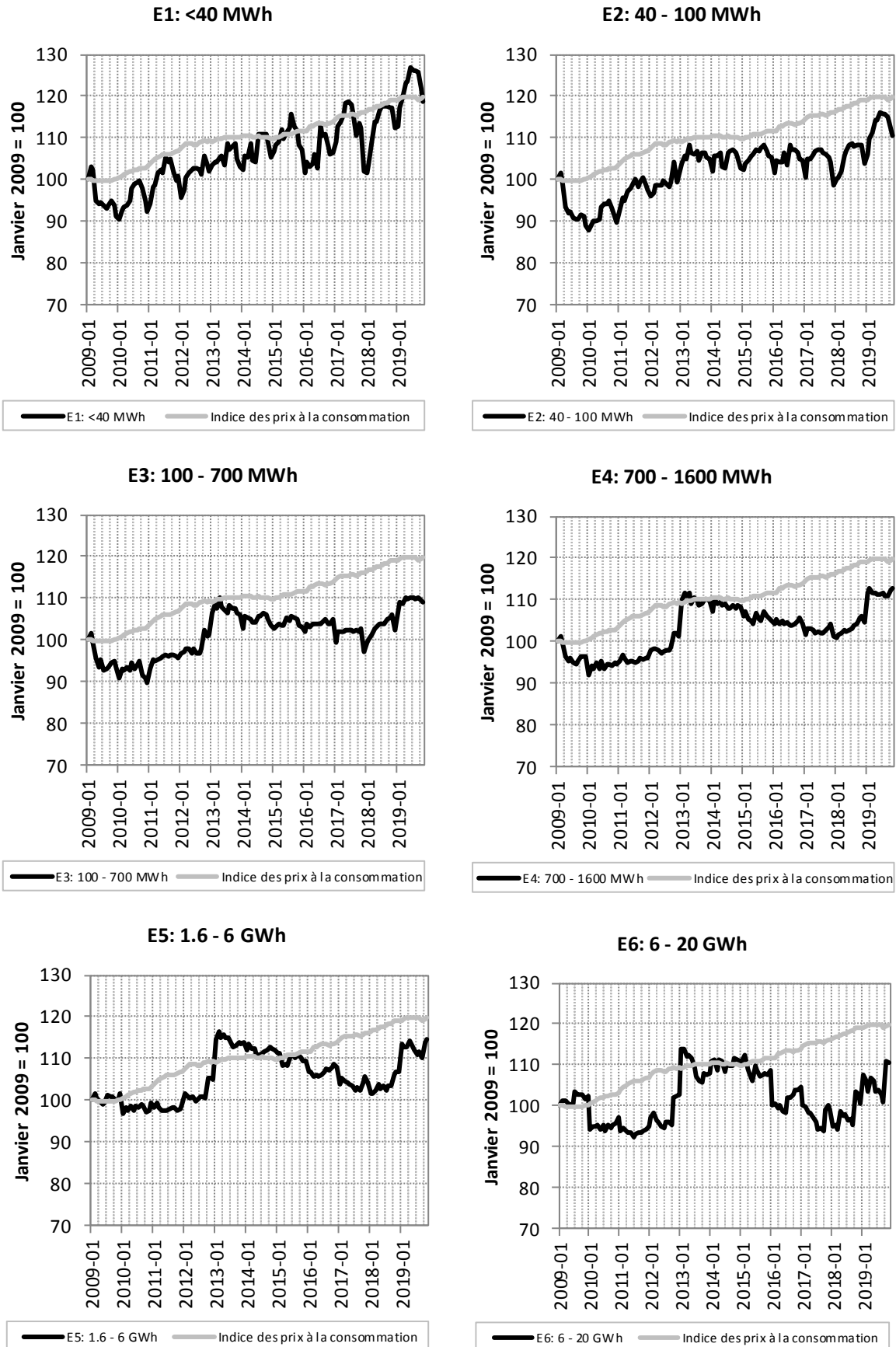


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

2.2. Évolution des composantes du prix de l'électricité

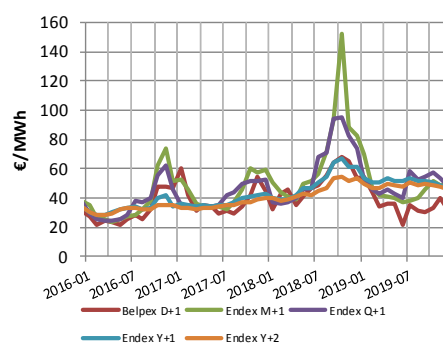
Dans la première partie de ce chapitre (section 2.2.1), une attention particulière est apportée aux tendances attendues dans les résultats ; en particulier pour les évolutions survenues durant les dernières années. Ensuite aux sections 2.2.1 à 2.2.9, les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité seront analysées.

2.2.1. Évolution à priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité au cours des deux dernières années. Ainsi pour :

- l'énergie :

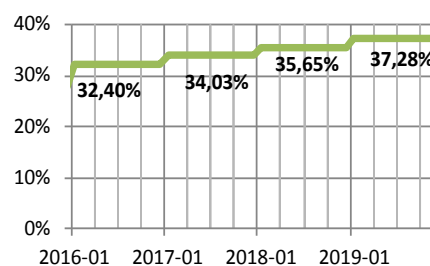
les différents indices (définis à la section 2.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. Il apparaît de février à avril 2018 les prix se détendent quelque peu avant de répartir très nettement à la hausse de mai à octobre. La fin de 2018 et le 1^{er} semestre 2019 sont marqués par un sensible recul des prix de l'électricité par rapport à leur sommet du mois d'octobre 2018.



- la contribution énergie renouvelable :

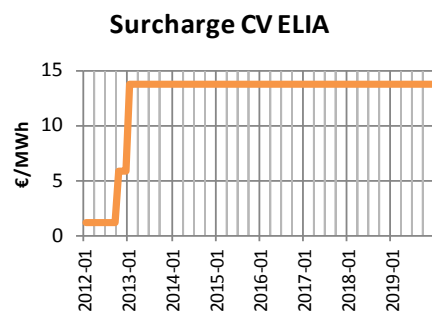
l'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, ces quotas sont passés (hors exonération éventuelle) de 32,40% en 2016 à 34,03% en 2017, 35,65 % en 2018 et finalement 37,28% en 2019. Le prix du certificat vert sur le marché s'est quant à lui stabilisé sur cette même période passant en moyenne de 66,88 € en 2016 à 66,41 € en 2019.

Quota de certificats verts



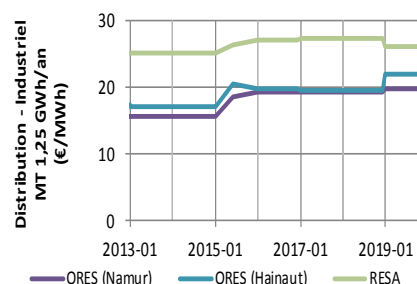
- les tarifs de transport :

en principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2012-2015, 2016-2019). Néanmoins c'est l'introduction en janvier 2012 de la « surcharge CV Elia » qui a le plus fait évoluer les tarifs de transport et ses adaptations successives. Les décrets du 11 décembre 2013⁸ et du 27 mars 2014, prévoient une exonération partielle de cette surcharge pour certaines entreprises (de 50% à 85%) à dater du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'en 2022.



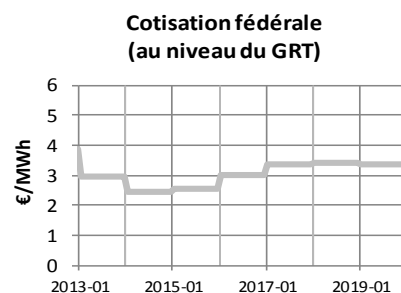
- les tarifs de distribution :

Dès lors qu'elle était compétente en la matière, la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour les années 2015 à 2017, l'année 2015 étant également marquée par l'assujettissement des GRD à l'ISOC. Pour 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs 2017. Ensuite la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour la période 2019-2023.



- la cotisation fédérale :

le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et ce montant (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a, depuis 2013 et jusqu'en 2015, fortement diminué. La cotisation fédérale est repartie à la hausse de 2016 à 2019 passant de 2.5310 €/MWh en 2015 à 3.3461 €/MWh en 2019. Elle reste cependant inférieure à son niveau de début 2013.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

⁸ Décret contenant le deuxième feuillet d'ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2013 – Art.18

2.2.2. Évolution de la part énergie

La Figure 7 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

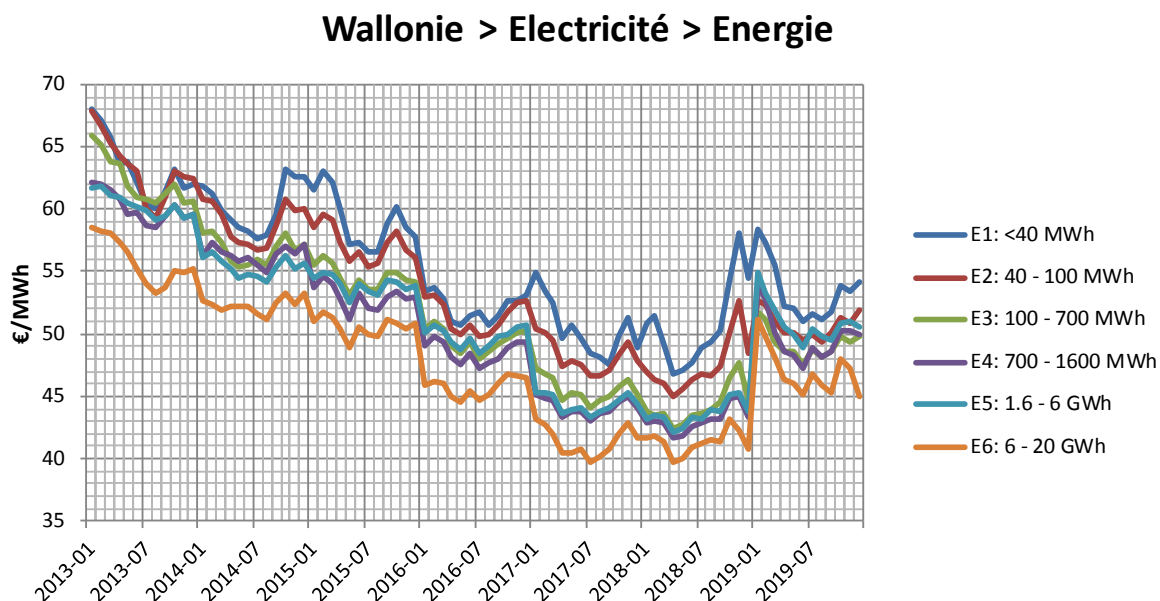


Figure 7 : Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Globalement, d'octobre 2012 à août 2014, les prix de l'énergie chutent pour l'ensemble des classes de consommation. Fin du troisième trimestre 2014, les prix de l'énergie repartent à la hausse. Cette hausse est liée à la hausse des cotations boursières de l'électricité (cf. Figure 8 page 25) pour la même période. Par ailleurs, cette hausse des prix est aussi vraisemblablement liée à l'indisponibilité de certaines unités de production nucléaires belges et à l'incertitude quant à leur retour sur le marché.

Toutefois de début 2015 au mois de mai 2018, les prix s'inscrivent globalement à la baisse malgré quelques courtes périodes de remontée des prix, notamment au second semestre 2016.

Durant l'année 2018, le prix de l'énergie a connu des variations très sensibles avec une légère diminution des prix sur la période de février à avril avant une hausse très marquée du mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Cette phase de hausse des prix était essentiellement liée à l'indisponibilité de la plupart des unités de production nucléaires belges pendant plusieurs mois, combiné à une hausse des prix des combustibles et des certificats CO₂.

Finalement les prix se sont quelque peu repliés durant les mois de novembre et décembre 2018 avant une brusque et éphémère remontée en janvier 2019. Durant les mois qui ont suivi, soit de février à août 2019, les prix se sont réduits avant de remonter quelque peu en fin d'année.

Sur la période couverte par cette étude, les prix de l'énergie sont en forte baisse, baisse variant de 31,0% à 45,1% selon les classes de consommation. Au terme de l'année 2019 et malgré la baisse des prix de février à août, les classes de consommation E2 à E6 affichent des hausses allant de +4,8% à +16,2% par rapport à leur niveau de décembre 2018. Seule la classe de consommation E1 connaît sur cette même période une baisse de 2.1%.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	91,35	92,51	83,61	79,64	73,82	72,61
2010-01	71,23	68,97	69,76	67,41	67,60	64,05
2011-01	73,35	71,08	68,05	66,09	65,10	60,09
2012-01	73,67	72,19	68,62	65,45	64,51	59,50
2013-01	68,02	67,94	65,95	62,08	61,67	58,61
2014-01	61,90	60,75	58,06	56,21	56,08	52,64
2015-01	61,55	58,52	55,49	53,76	54,40	50,97
2016-01	53,43	53,03	50,46	49,04	50,16	45,95
2017-01	54,85	50,48	47,26	45,12	45,30	43,10
2018-01	50,83	46,91	43,78	42,90	43,22	41,62
2018-12	54,53	48,47	44,71	43,25	43,85	40,75
2019-01	58,32	52,69	51,82	53,81	54,85	51,19
2019-11	53,39	50,81	49,39	50,24	50,93	47,29
Évolution 2009-01 à 2019-11	-41,6%	-45,1%	-40,9%	-36,9%	-31,0%	-34,9%
TCAM ⁹ 2009-01 à 2019-11	-4,7%	-5,8%	-5,6%	-5,5%	-4,7%	-5,2%
Évolution 2018-12 à 2019-11	-2,1%	+4,8%	+10,5%	+16,2%	+16,1%	+16,0%

Tableau 7: Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

⁹ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 8) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques.

Il apparaît entre autres que les variations des prix observées durant l'année 2019 sont assez peu corroborées par l'évolution de ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.epexspot.be>
- **Endex Power BE base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.theice.com/endex>
- **Endex Power BE base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex Power BE base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex Power BE base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi la variation de l'Endex Power BE base y+2 explique à 36% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E2 sur la période allant de janvier 2018 à novembre 2019.

D'un autre côté il apparaît que la variation du Belpex n'explique qu'à 5% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2018 à novembre 2019.

Coefficients de détermination de 2018-01 à 2019-11	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
E1: <40 MWh	5%	8%	5%	18%	28%
E2: 40 - 100 MWh	0%	1%	2%	17%	36%
E3: 100 - 700 MWh	5%	1%	0%	6%	24%
E4: 700 - 1600 MWh	9%	5%	3%	1%	13%
E5: 1,6 - 6 GWh	12%	7%	4%	1%	14%
E6: 6 - 20 GWh	9%	5%	4%	1%	11%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2018 à novembre 2019

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture et l'achat d'énergie.

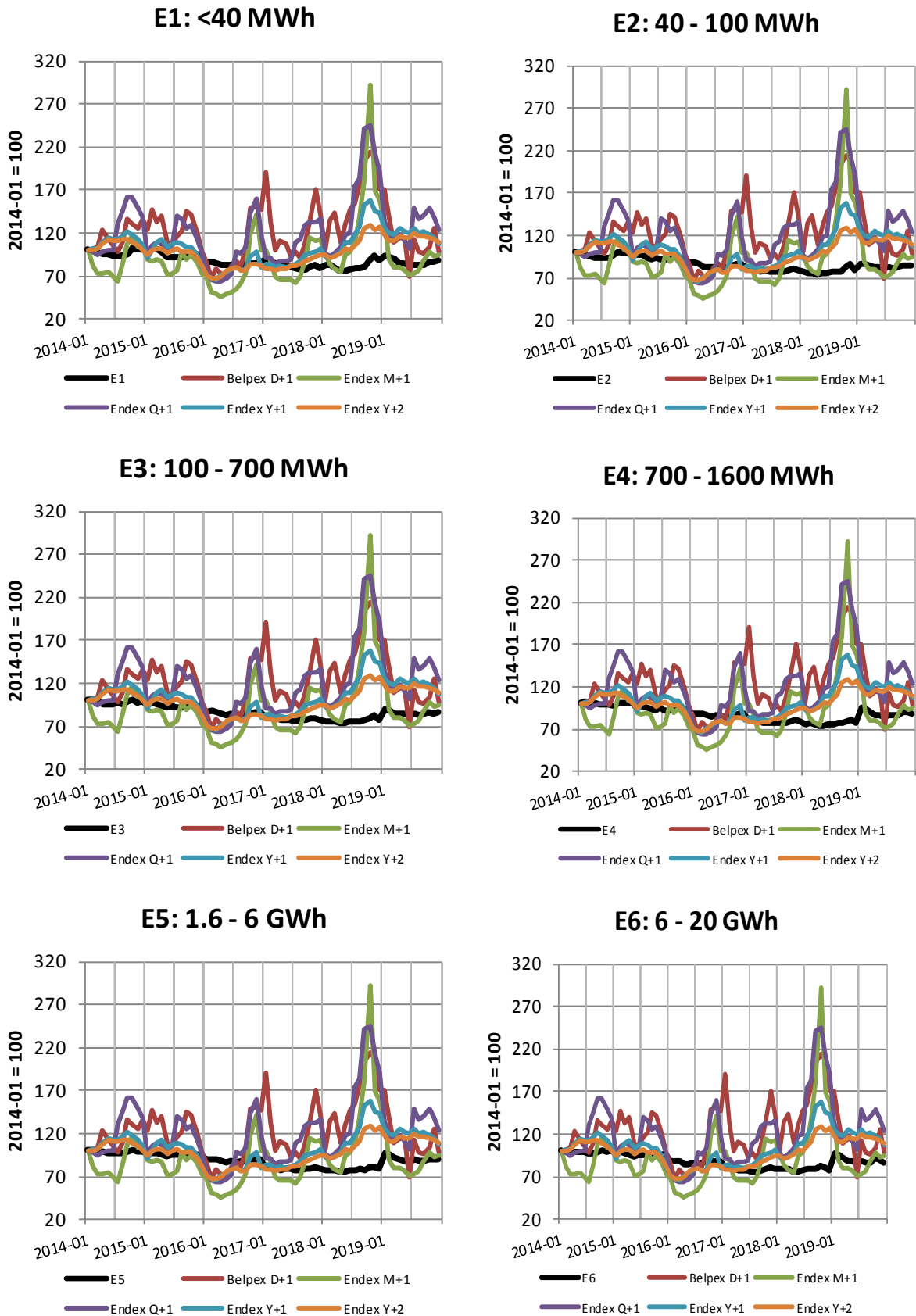


Figure 8: Évolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

2.2.3. Évolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota	Année	Quota
2003	3,00%	2012	15,75%
2004	4,00%	2013	19,40%
2005	5,00%	2014	23,10%
2006	6,00%	2015	27,70%
2007	7,00%	2016	32,40%
2008	8,00%	2017	34,03%
2009	9,00%	2018	35,65%
2010	11,31% ¹⁰	2019	37,28%
2011	13,50%	2020	37,90%

Tableau 9: Évolution du quota nominal de certificats verts

Source : Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 9 ci-dessous ; sur cette figure est également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts.

Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 9 Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction moyen annuel des CV observés par la CWaPE hors rachat à 65 € par ELIA (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65€/CV) »).

Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

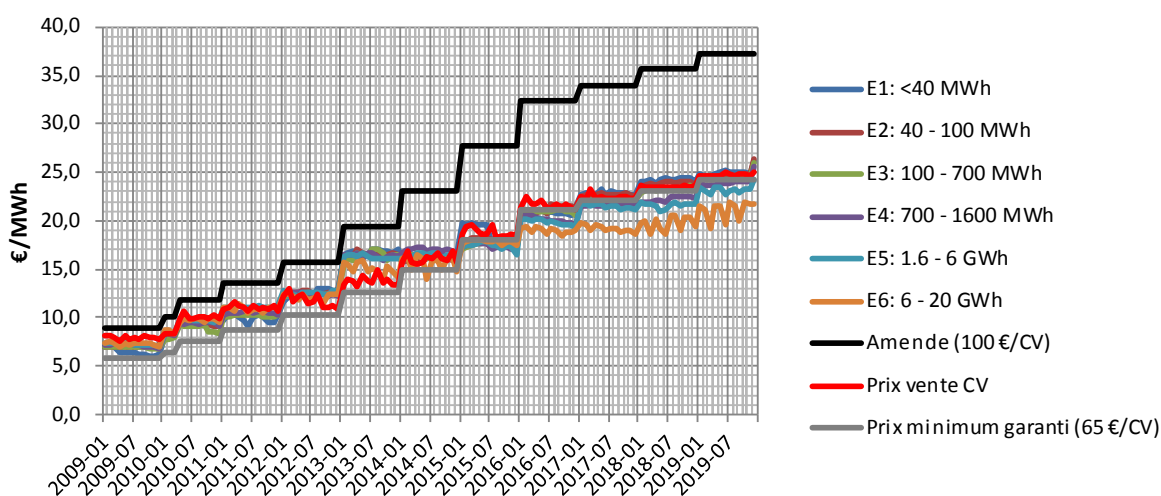


Figure 9 : Évolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité

¹⁰ 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

La Figure 10 ci-dessous présente également l'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération pour les différentes classes de consommation mais en effectuant un zoom sur les trois dernières années.

Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération

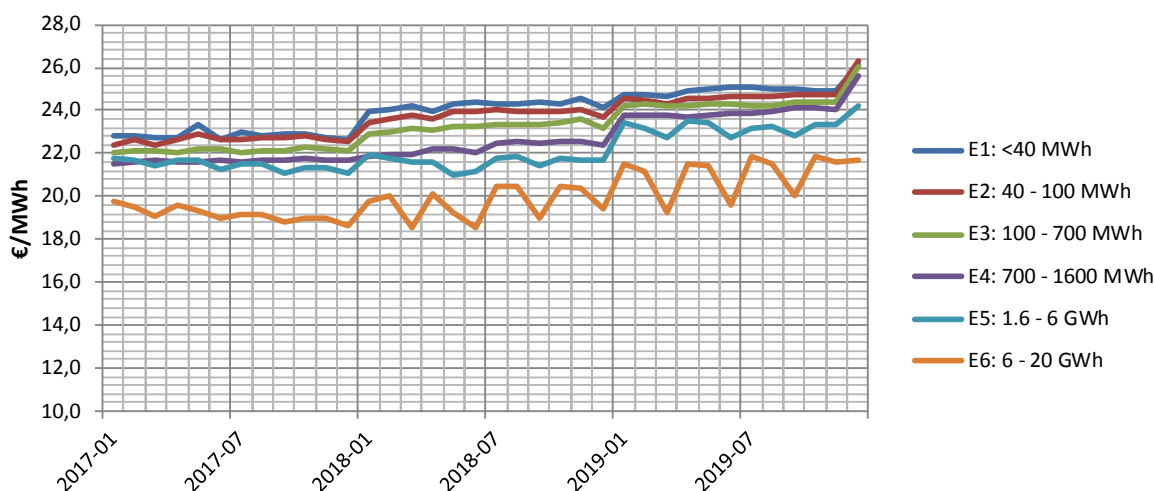


Figure 10 : Évolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité sur les trois dernières années

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit bon an mal an l'évolution du quota et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

Par ailleurs il est constaté que le prix facturé au client final est proche du prix de vente moyen sur le marché des certificats verts wallons.

Certaines classes de consommation peuvent se démarquer des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de ces classes de consommation bénéficient d'une réduction¹¹ du quota. A titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2019, bénéficié d'un quota effectif de 27,96% contre 37,28% sans réduction de quota.

¹¹ « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficacité énergétique à court, moyen et long terme. Par ailleurs, la modification du 3 avril 2014 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 a fait disparaître le seuil de consommation minimum d'1,25 GWh et a déterminé de nouvelles formules de calcul des réductions à appliquer » Source CWaPE (<http://www.cwape.be/?dir=3.4.03>)

2.2.4. Evolution de la commodity

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodity » (ou commodity en anglais) dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.

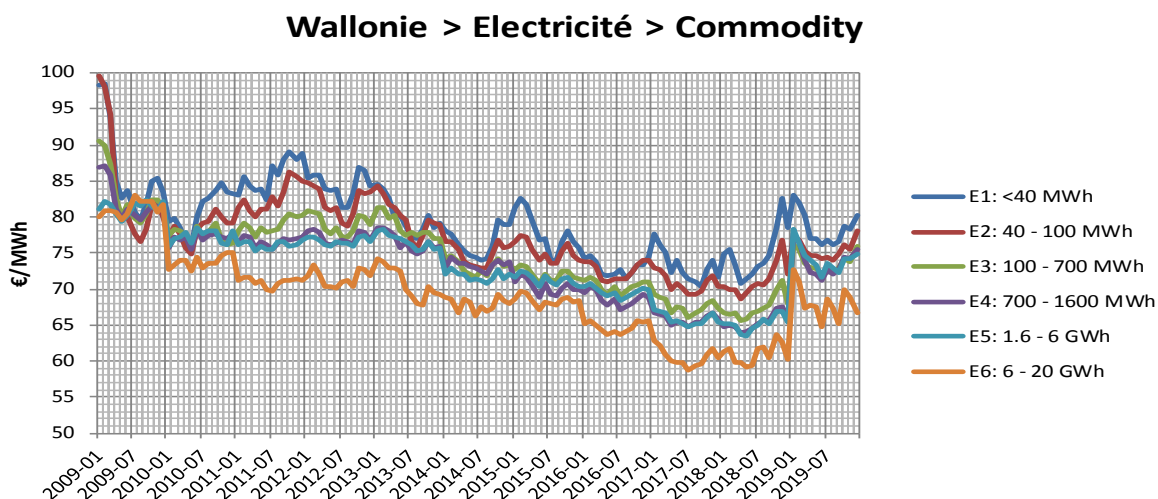


Figure 11 : Evolution du prix moyen de la commodity par MWh d'électricité

La figure ci-dessus nous montre qu'en 2019 la hausse des coûts du soutien aux énergies renouvelables n'a pu être compensé par l'évolution des coûts de la composante énergie, ces derniers ayant cru en janvier ainsi qu'en fin d'année. Le tableau ci-dessous reprend quant à lui les montants de la commodity pour certains mois. Cette dernière est en baisse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée.

Sur l'année 2019, la commodity est en baisse pour les classes de consommation E1 à E6 (de -0,8% pour E5 à -2,2% pour E2).

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	98,43	99,59	90,55	86,87	81,15	80,06
2010-01	79,48	77,26	77,56	75,77	76,01	72,74
2011-01	82,99	81,41	78,12	76,47	76,21	71,25
2012-01	85,39	84,70	80,88	78,15	77,31	71,88
2013-01	84,58	84,26	81,23	78,52	78,03	74,33
2014-01	78,06	76,54	74,16	72,96	72,12	68,83
2015-01	81,42	76,50	72,64	70,95	71,67	68,66
2016-01	74,32	73,72	71,23	69,60	70,36	65,24
2017-01	77,64	72,89	69,30	66,63	67,06	62,84
2018-01	75,17	71,90	68,67	66,32	66,60	61,00
2018-12	75,47	69,91	66,53	65,00	65,15	61,82
2019-01	83,05	77,23	76,08	77,58	78,29	72,68
2019-11	80,31	78,21	75,92	75,58	74,77	66,64
Evolution 2009-01 à 2019-11	-18,4%	-21,5%	-16,2%	-13,0%	-7,9%	-16,8%
TCAM ¹² 2009-01 à 2019-11	-1,9%	-2,2%	-1,6%	-1,3%	-0,8%	-1,7%
Evolution 2018-12 à 2019-11	+2,1%	+8,4%	+11,8%	+15,2%	+14,2%	+10,8%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de la commodity par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

¹² TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

2.2.5. Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transport pour l'année 2019 regroupent à la fois :

- les tarifs de gestion et de développement de l'infrastructure réseau,
- les tarifs de gestion du système électrique,
- les tarifs de réserves de puissance et black start,
- les tarifs d'intégration du marché de l'électricité,
- diverses obligations de service public et surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet d'une approbation et d'un contrôle par la CREG. Ils sont différents selon le niveau de tension du client raccordé. Ces tarifs sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011, 2012-2015, 2016-2019). Au niveau des GRD, les tarifs de refacturation des coûts de transport sont désormais péréquatisés (pour les tarifs applicables à partir de mars 2019) de sorte qu'ils ne varient plus en fonction du réseau de distribution.

Depuis juillet 2014, la CWaPE est compétente pour valider la répercussion des coûts de transport via les tarifs de distribution et ses premières décisions début 2015 ont visé à intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique en vue de couvrir des pics de demande et de faire face à des déficits d'approvisionnement.

Wallonie > Electricité > Transport

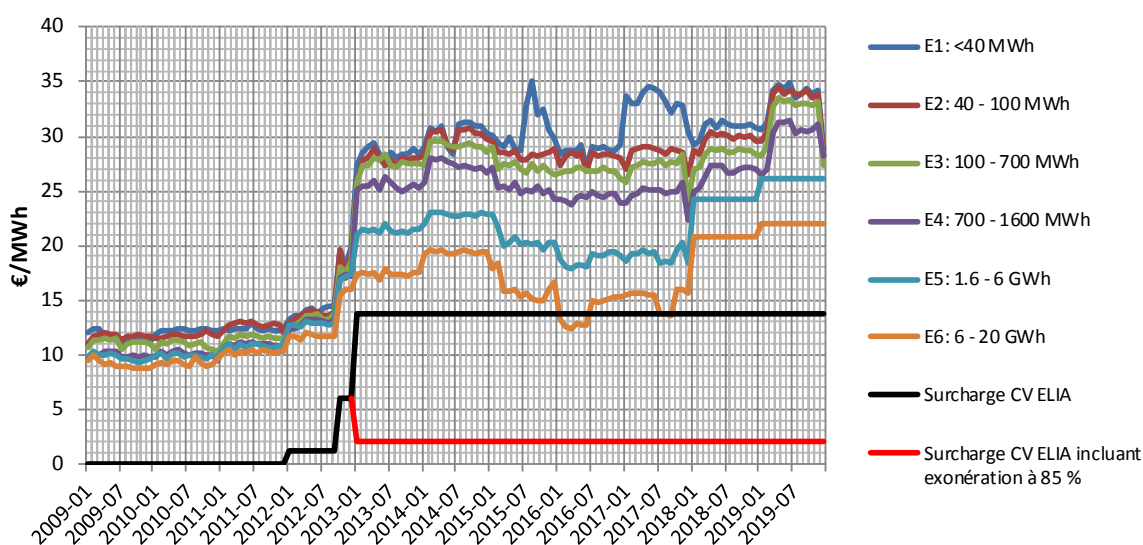


Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 12 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Des sauts de tarif sont observés aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus).

Toutefois, l'élément le plus impactant a été l'introduction de la surcharge liée à l'obligation pour Elia¹³ de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son mécanisme de soutien. Cette surcharge, représentée à la Figure 12 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1,1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5,9445 €/MWh) et en janvier 2013 (13,8159 €/MWh). Signalons finalement que, suite au décret du 11 décembre 2013, une exonération partielle de cette surcharge pour l'année 2013 est accordée à certains clients relevant principalement des classes de consommation E4 à E6 (exonération de 85% pour les entreprises engagées dans un accord de branche et de 50% pour certaines catégories d'entreprises). Cette exonération partielle a été reconduite pour 2014 et le sera vraisemblablement jusqu'en 2022.

Il est observé que pour le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse en raison d'une part d'une diminution du tarif pour l'utilisation du réseau et pour les services auxiliaires et d'autre part de la prise en compte du ratio « Infeed sur prélèvement » pour la détermination du niveau des surcharges obligations de service public pour les clients haute tension. L'effet de l'adaptation des tarifs à la hausse afin de tenir compte des coûts de fonctionnement de la réserve stratégique est quelque peu perceptible à partir de mars 2015.

Ensuite, alors que l'application des tarifs 2016 avait entraîné une sensible diminution des coûts de transport pour toutes les classes de consommation (de -1,4% pour E3 à -9,9% pour E6), l'application des tarifs 2017 a eu un effet plus contrasté avec une hausse pour les classes E1 et E6 (4,2 % pour E1 et 3,7% pour E6) mais avec une baisse pour les autres classes (de 2,0% pour E5 jusqu'à 8,6% pour E3).

Pour l'année 2018, la composante transport est en hausse plus ou moins sensible pour les différentes classes de consommation. Cette augmentation résulte de la conjonction de deux effets, à savoir d'une part l'application des tarifs de transport 2018 et d'autre part la modification de la méthode de prise en compte de l'impact de l'exonération partielle de la surcharge ELIA. En effet à partir de l'année 2018, la CWaPE a décidé de ne plus estimer à posteriori l'impact de l'exonération comme cela était fait auparavant en raison tant du raccourcissement des délais entre le paiement des surplus et leur remboursement que de la fréquence annuelle de transmission des données par les fournisseurs. Ainsi la CWaPE considère que *de facto* la facturation intègre les remboursements des exonérations avec un décalage de quelques mois. De plus la CWaPE a appliqué, de même que pour l'année 2019, une moyenne sur l'année de manière à éviter les soubresauts. Ce changement de méthodologie peut en partie expliquer les variations de la composante transport observées entre 2017 et 2018.

Pour l'année 2019, la composante transport est en hausse pour les différentes classes de consommation. Une brusque hausse est perceptible sur la figure pour le mois de mars 2019, mois d'adaptation des tarifs de refacturation des coûts de transport. Cette hausse s'explique principalement par la croissance du poste « gestion et développement de l'infrastructure réseau » ainsi que des surcharges notamment au niveau des certificats verts fédéraux. Toutefois une sensible diminution de la composante transport est observée en décembre 2019 pour les classes de consommation E1 à E4. Cette baisse trouve son origine dans un problème de facturation survenu chez certains fournisseurs où pour le mois de décembre 2019 aucune puissance souscrite n'a pu être facturée.

¹³ Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

2.2.6. Evolution des tarifs de distribution

Suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015, 2016 et 2017.

Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a approuvé les propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017. Pour la période tarifaire 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation, pour l'année 2018, des tarifs des GRD en vigueur au 31 décembre 2017.

En fin d'année 2018, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. Les tarifs 2019 sont entrés en vigueur dès janvier pour les GRD RESA, AIEG, AIESH et REW. Par contre ceux des différents secteurs d'ORES n'ont été appliqués qu'à partir de mars.

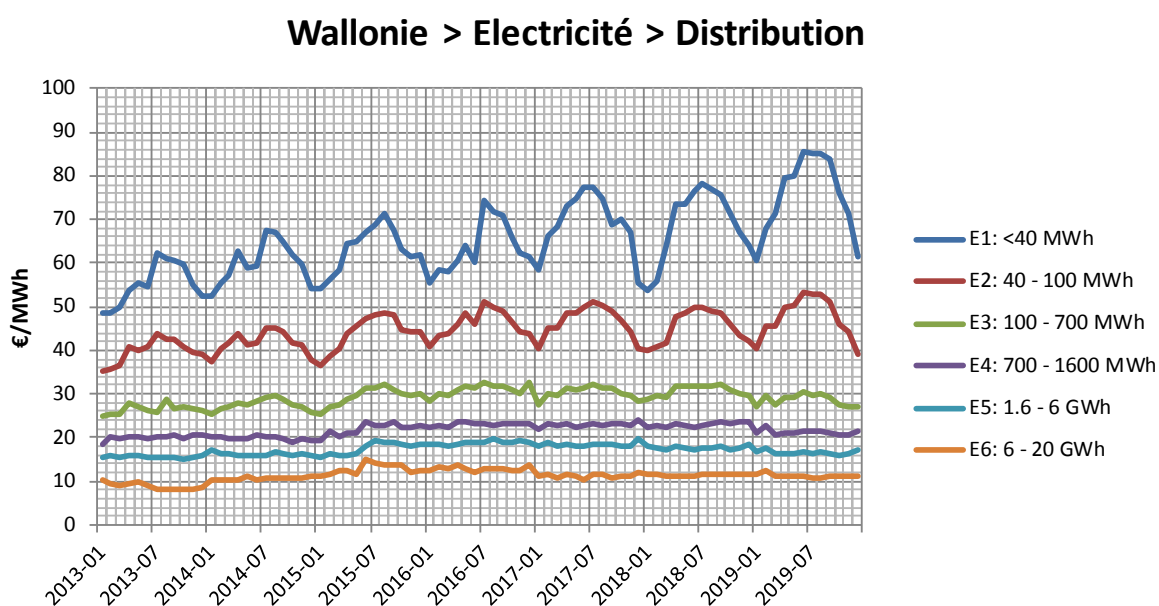


Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des soldes régulatoires et par l'évolution des coûts des obligations de service public. Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.7 ci-dessous.

La Figure 13 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre une dégressivité de ces tarifs, en €/MWh, en fonction de la consommation annuelle, ceux-ci présentent également pour les classes de consommation E1 à E3 une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier explicable par l'importance proportionnellement plus grande des termes fixes et capacitaires, traduite en €/MWh, qui ne connaissent pas ou peu d'effet saisonnier, contrairement à la consommation de ces clients.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

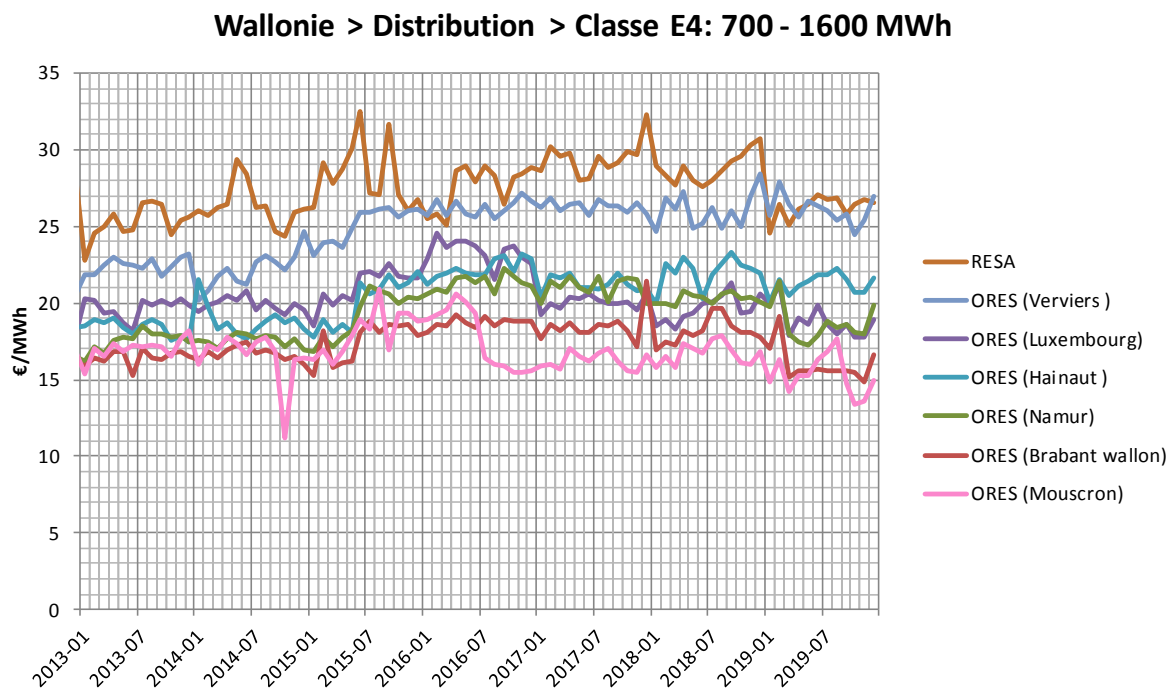
Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015, avec une augmentation perceptible des tarifs à cette date.

Ensuite l'application des tarifs 2017 a entraîné d'un côté une légère hausse des coûts de distribution pour les classes E4 et E5 et d'un autre côté une diminution de ces mêmes coûts pour les autres classes de consommation. Des variations parfois sensibles, notamment pour la classe de consommation E1, sont cependant constatées entre 2017 et 2018 alors même que les tarifs de distribution ont été prolongés en 2018. L'origine de ces variations est à chercher dans l'évolution pour 2018 comparativement à 2017 des consommations mensuelles moyennes des différentes classes de consommation étudiées.

Enfin l'application des tarifs 2019 a entraîné, entre décembre 2018 et novembre 2019, une diminution des coûts de distribution pour les classes E3 à E6, diminution variant selon la classe de consommation de 2,7 à 12,2 %. Par contre pour les classes de consommation E1 et E2, les coûts de distribution ont augmenté respectivement de 12,1 % et 5,1 %.

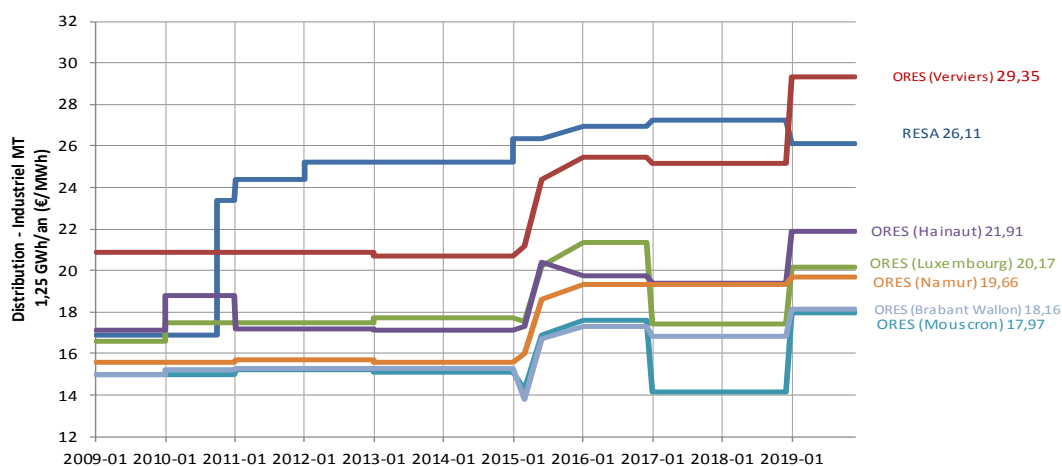
2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 14 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. Des différences importantes d'un réseau à l'autre sont constatées. Pour prendre un exemple, en décembre 2019, le tarif pratiqué sur le réseau RESA est 23% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau d'ORES Hainaut.



**Figure 14 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour certains GRD
Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an)**

A titre d'information, la Figure 15 ci-dessous reprend l'évolution des coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 1.25 GWh/an (source CREG/CWaPE).

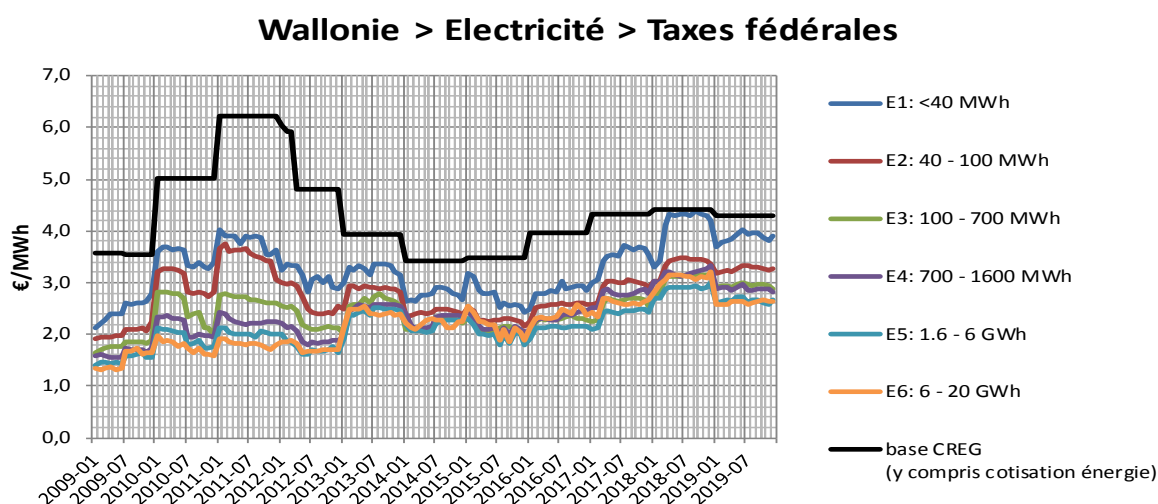


**Figure 15 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2009-2018 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie
pour un client-type industriel (1.25 GWh/an, heures normales, moyenne tension)**
Source CREG¹⁴-CWaPE

¹⁴ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

2.2.8. Evolution des taxes fédérales

La Figure 16 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Ce montant comprend la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale. Pour cette dernière, la valeur retenue correspond à la valeur hors dégressivité¹⁵ et hors exonération¹⁶. Depuis 2018, la cotisation fédérale est identique pour tous les GRD.



Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants de la cotisation fédérale publiés par la CREG et de la cotisation sur l'énergie. De plus il apparaît aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle de la dégressivité¹⁵.

En 2013, alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la cotisation fédérale pour les différentes classes de consommation liée à une diminution des termes « dénucléarisation » et « clients protégés » composant cette cotisation (voir Figure 17 ci-dessous), il n'en a rien été bien au contraire. En effet, la suppression du mécanisme d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » survenue au 1^{er} janvier 2013 a produit l'effet inverse puisqu'on assiste à une augmentation des prix en €/MWh pour l'ensemble des classes de consommation.

¹⁵ « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

- 1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;
- 2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;
- 3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;
- 4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

¹⁶ Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1^{er} janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

Les années 2016,2017 et dans une moindre mesure 2018 sont marquées par une hausse des taxes fédérales et plus particulièrement de la cotisation fédérale. Enfin l'année 2019 est marquée par une légère diminution des taxes fédérales et plus particulièrement de la cotisation fédérale.

A la figure ci-avant, des oscillations peuvent être observées dans les évolutions temporelles. Celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité, prise en compte des pertes réseaux) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro(s) peut avoir une influence).

La Figure 17 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c'est à dire correspondant à la série « base CREG » de la Figure 16). Il ressort que la croissance de la cotisation fédérale survenue en 2016 et 2017 est essentiellement la conséquence de la hausse du financement des prix maximaux pour les clients protégés. A l'inverse la diminution observée pour l'année 2019 fait suite à la réduction du montant de financement des prix maximaux pour les clients protégés ainsi que des mesures sociales.

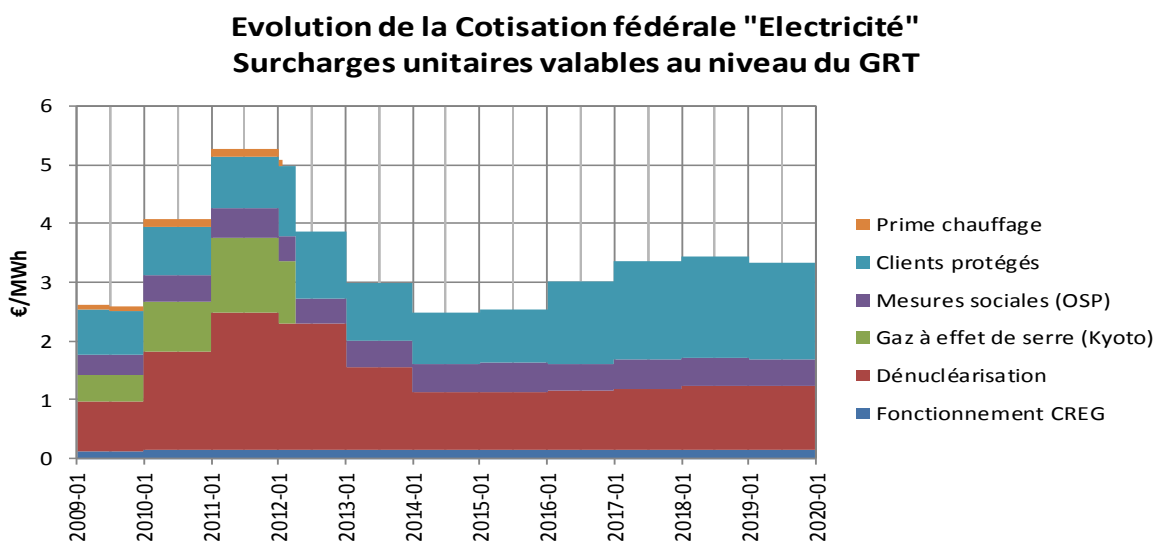


Figure 17 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève, pour l'année 2019, selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0.963 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.926 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

2.2.9. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 18 ci-dessous.

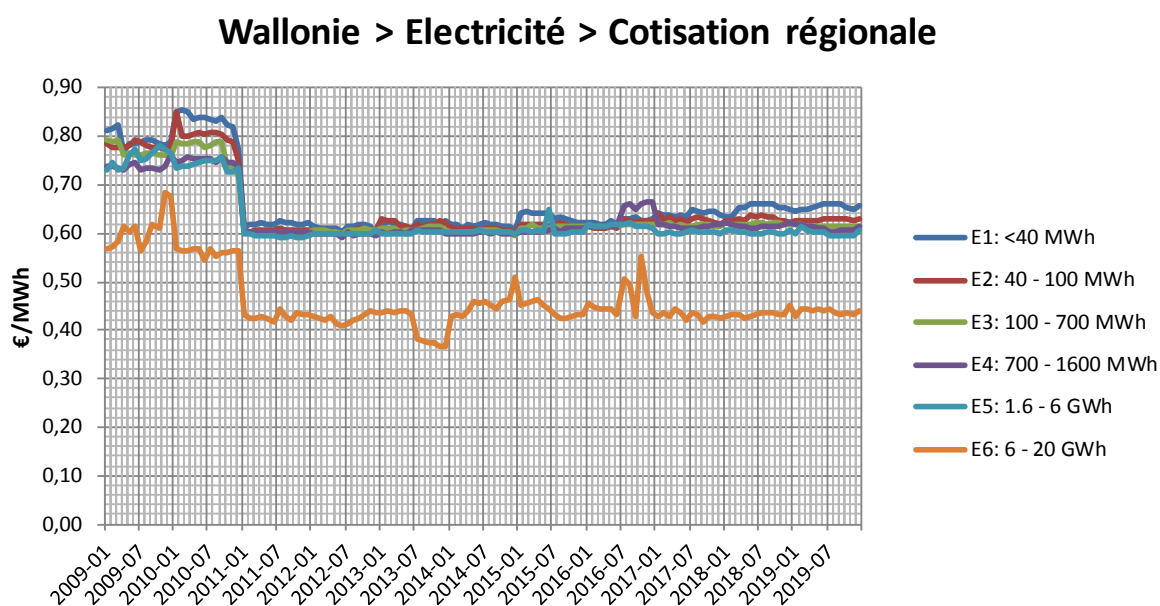


Figure 18 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 11 avril 2014) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0.6 €/MWh et 1.2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0.3 €/MWh et 0.6 €/MWh.

A défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 18 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011 mais nous n'avons pas d'explication quant à la variation observée pour E6 au second semestre 2013 ainsi qu'au second semestre 2016.

2.3. Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, de rectifications, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

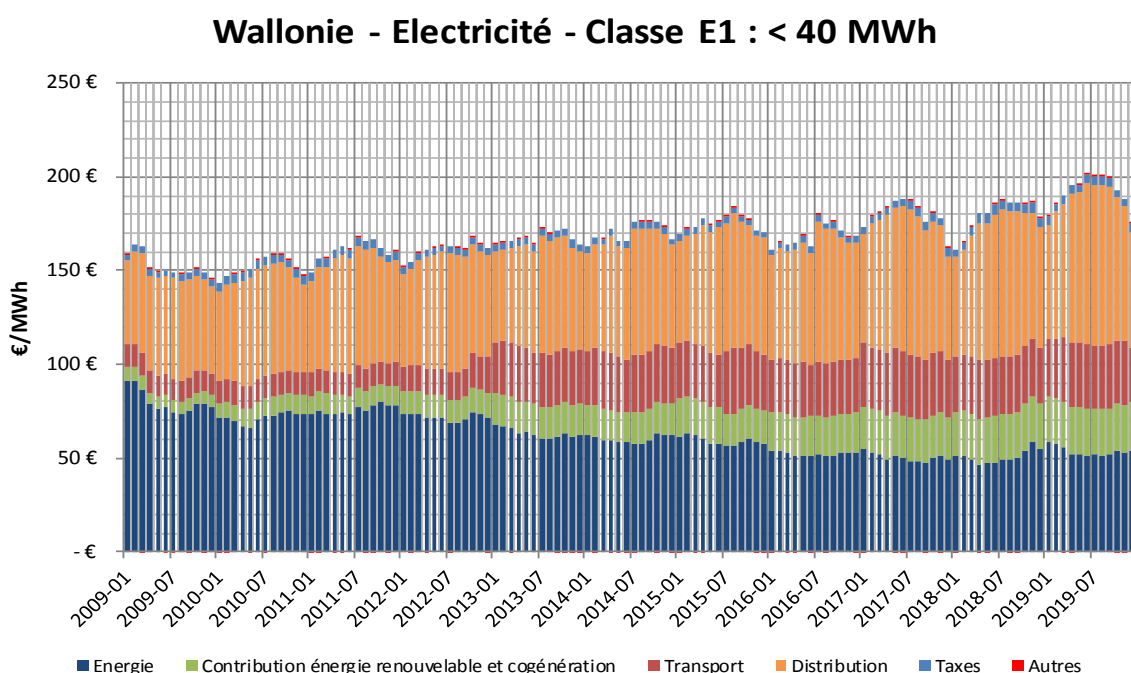


Figure 19 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 19, la CWaPE constate que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 20 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1, consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh, la composante énergie pèse pour 31% dans le prix de l'électricité; le terme de distribution est quant à lui de l'ordre de 36%.

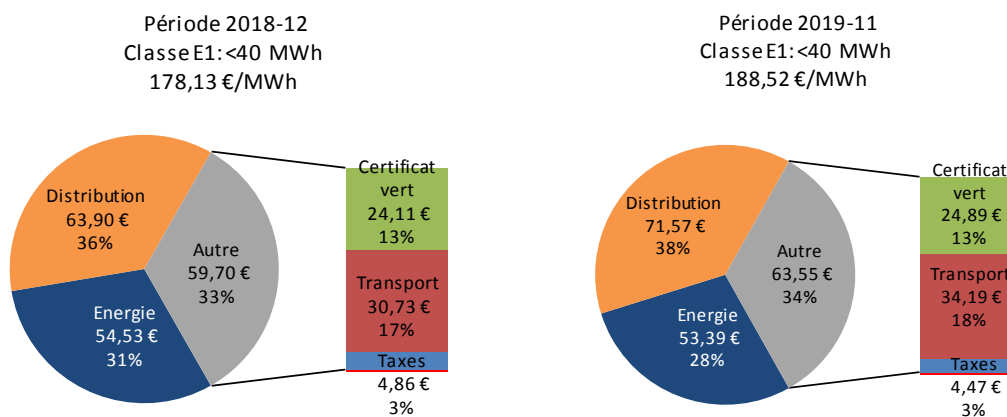


Figure 20 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

En novembre 2019, le coût des certificats verts est de 24,89 €/MWh en hausse par rapport à décembre 2018 en raison de l'augmentation du quota. Ceci étant le coût reste largement inférieur au montant de l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2019. Cette dernière s'élève à 37,28 €/MWh (quota de 37,28% et amende de 100 €/CV manquant).

Figure 21 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et novembre 2019 ainsi qu'entre décembre 2018 et novembre 2019.

Ainsi de janvier 2009 à novembre 2019, le prix au MWh (HTVA) pour la classe de consommation E1 s'est apprécié de 29,84 € ; cette hausse étant la conséquence de la hausse de la composante certificat vert, des tarifs de transport et de distribution et dans une moindre mesure des taxes. Toutefois ces hausses ont été partiellement compensées par la baisse du prix de l'énergie (-37,96 €/MWh).

Pour la dernière année (décembre 2018 à novembre 2019), le prix du MWh a augmenté de 10,39 €/MWh résultant des hausses des composantes transport et distribution.

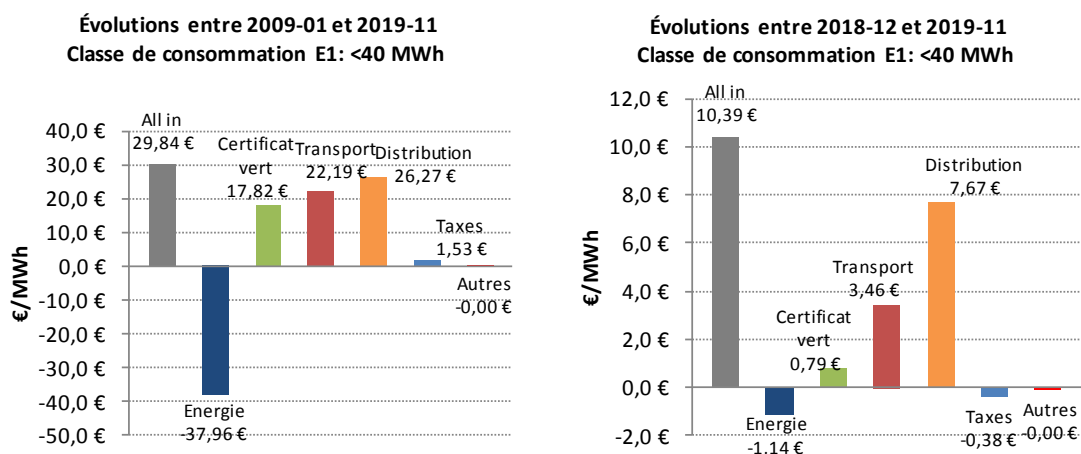


Figure 21 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E2 : 40 - 100 MWh

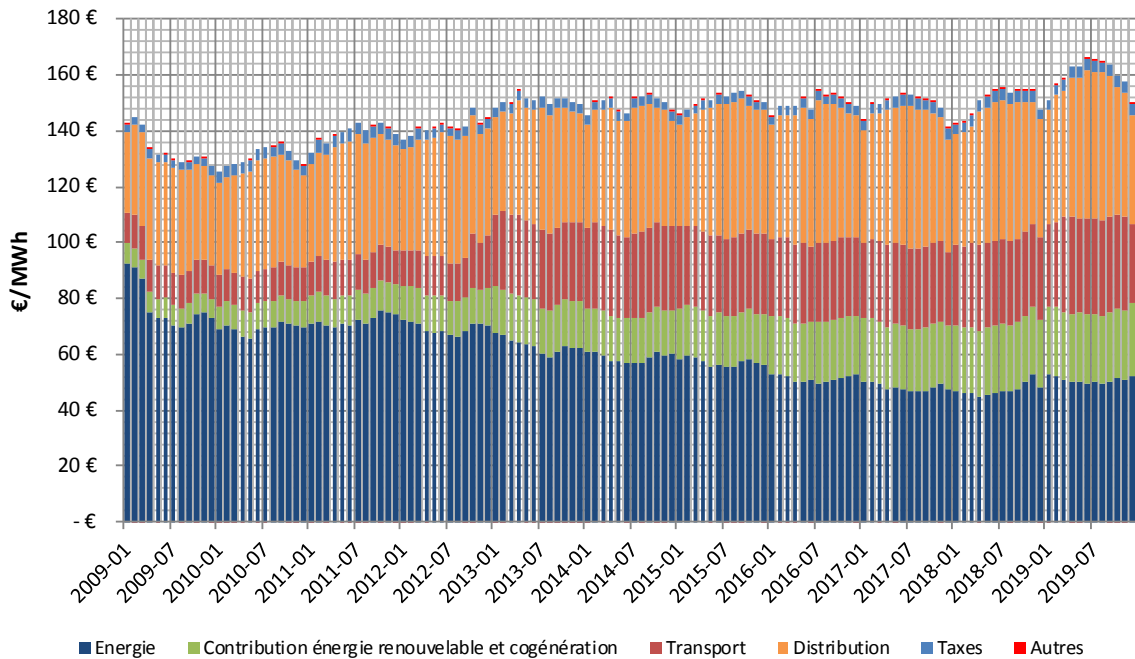


Figure 22 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (61% en décembre 2018 et 60% en novembre 2019) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an).

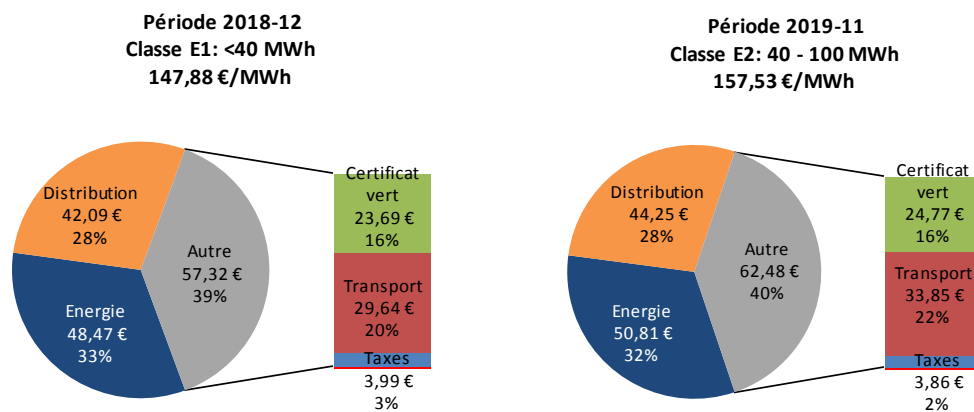


Figure 23 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

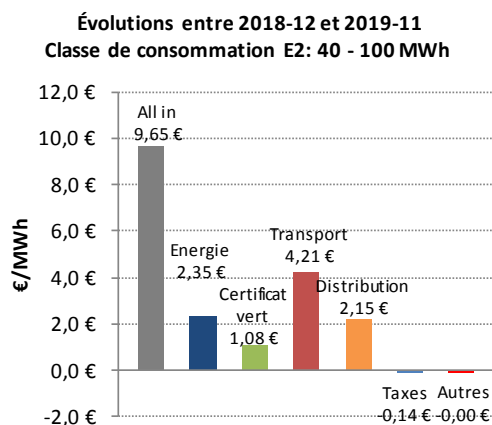
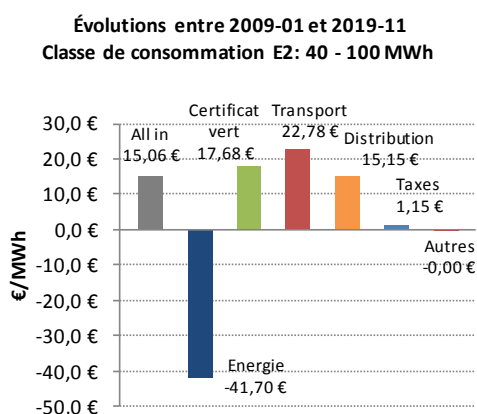


Figure 24 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et novembre 2019 est insuffisante pour compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité progresse de 15,06 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2019, le prix du MWh a augmenté de 9,65 €, les composantes énergie, certificats verts, distribution et transport étant en hausse, seules les taxes étant en baisse.

2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)

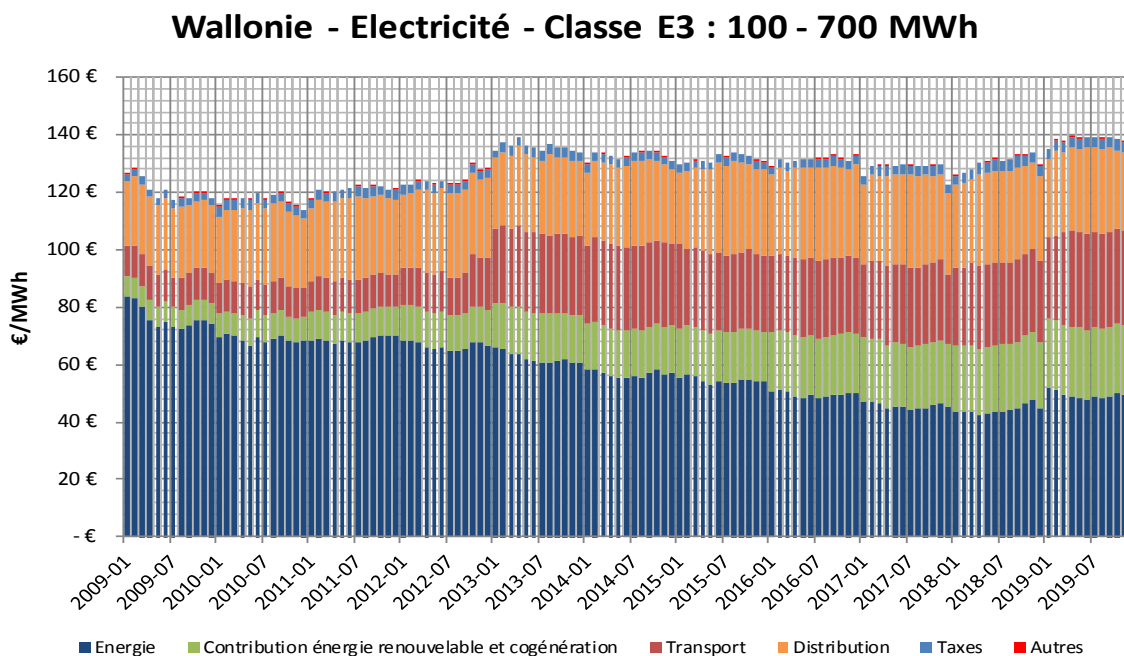


Figure 25 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (57% en décembre 2018 ; 56% en novembre 2019) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an).

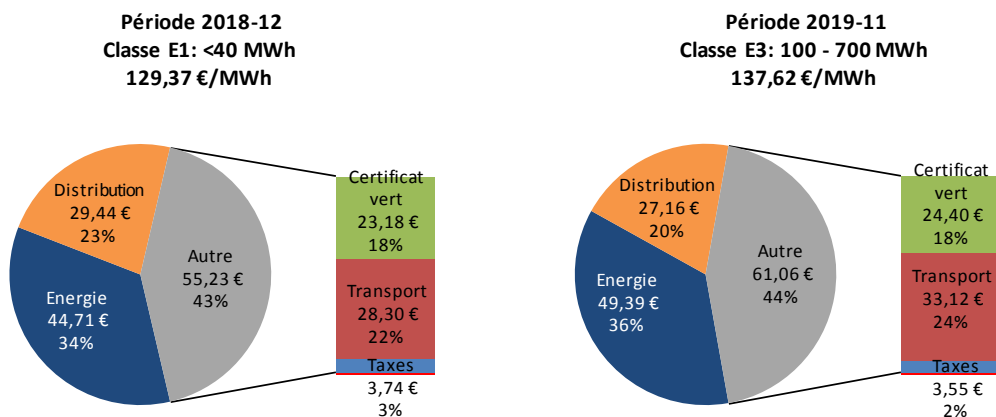


Figure 26 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

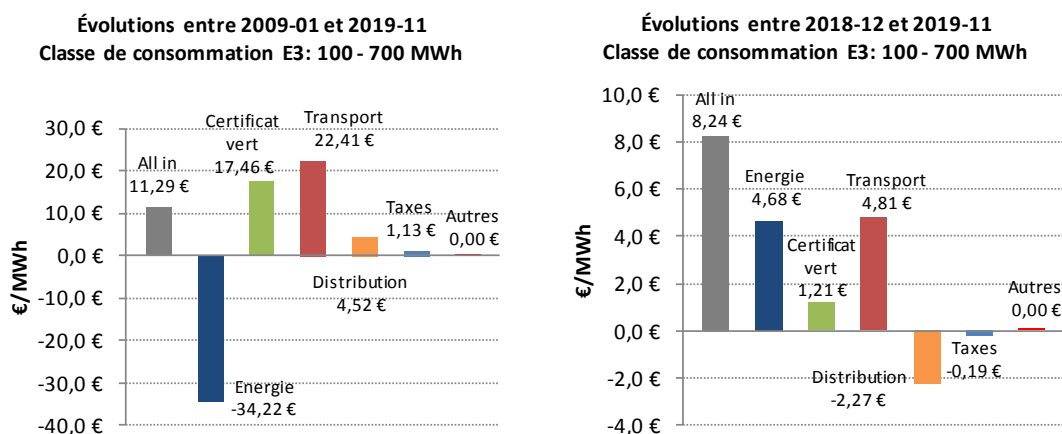


Figure 27 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et novembre 2019 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité progresse de 11,29 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2019, le prix du MWh a augmenté de 8,24 € ; la baisse des composantes distribution et taxes ne permettant pas de compenser la hausse des composantes énergie, « certificat vert » et transport.

2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E4 : 700 - 1600 MWh

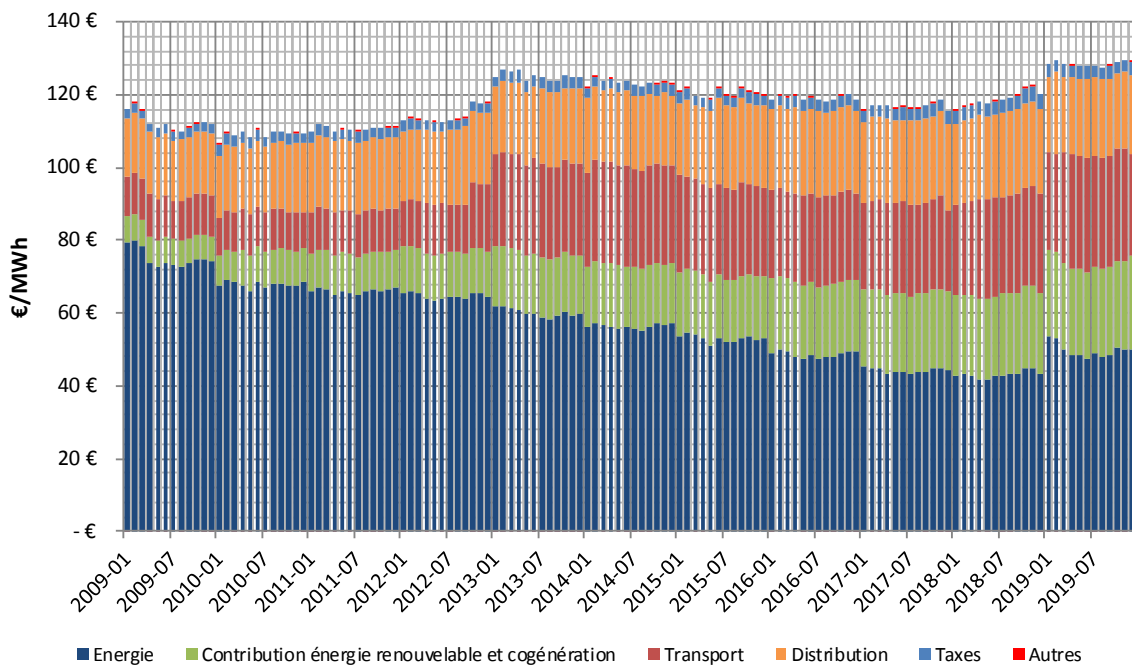


Figure 28 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

L'énergie est le terme principal de la facture et compte pour 39% ; le transport arrive en deuxième position et représente 24% de cette facture.

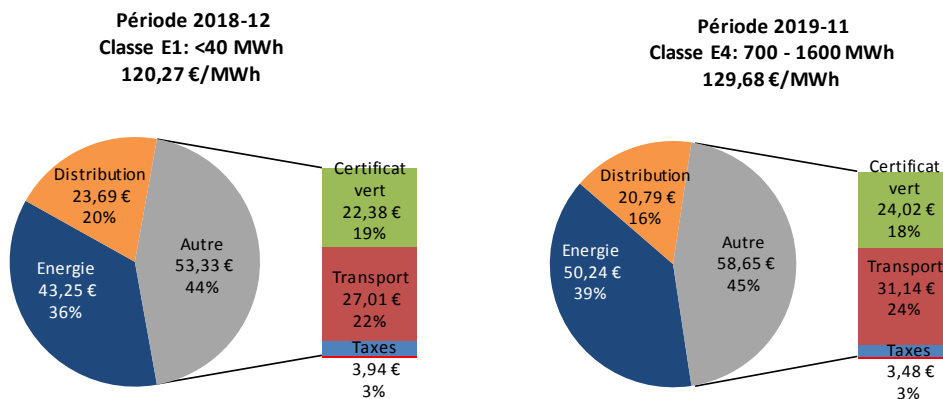


Figure 29 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

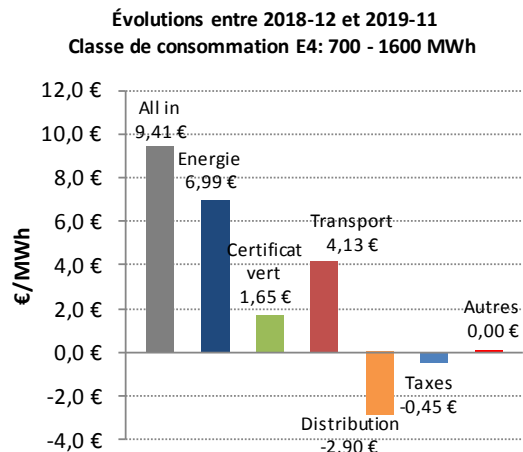
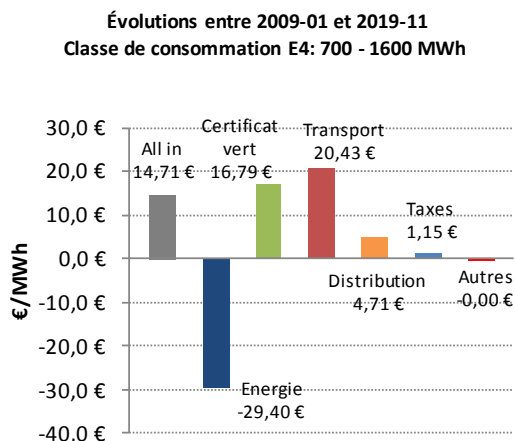


Figure 30 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

Si l'on compare les mois de décembre 2018 et novembre 2019, le prix du MWh est en hausse de 9,41€. Cette hausse est principalement due à croissance du terme énergie (+ 6,99 €/MWh).

2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E5 : 1.6 - 6 GWh

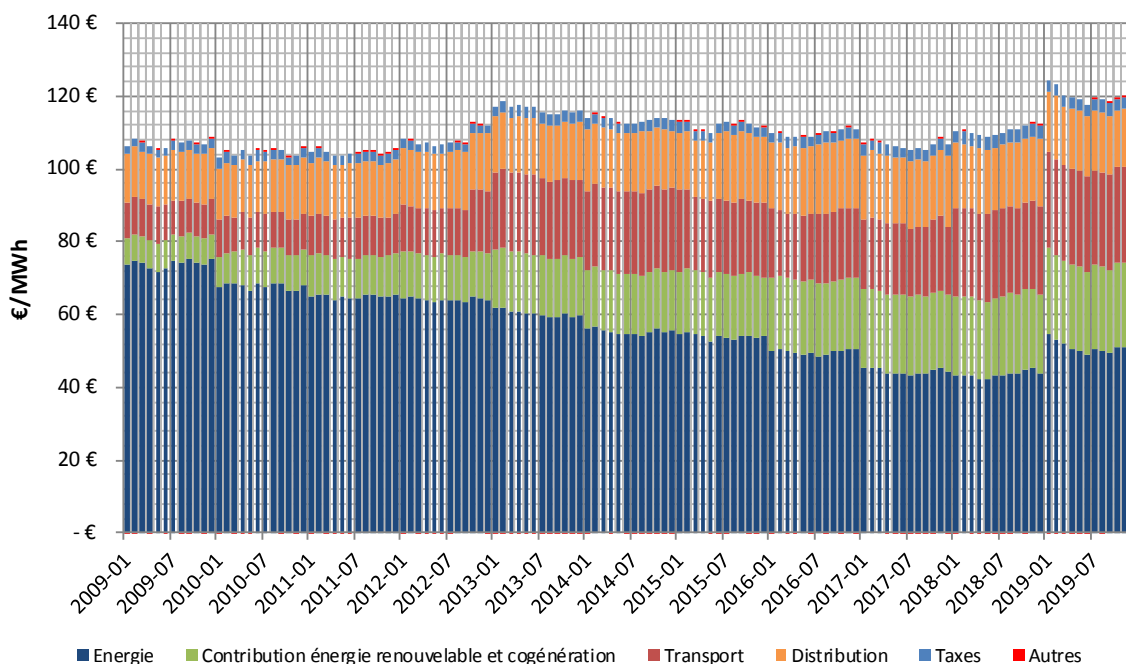


Figure 31 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

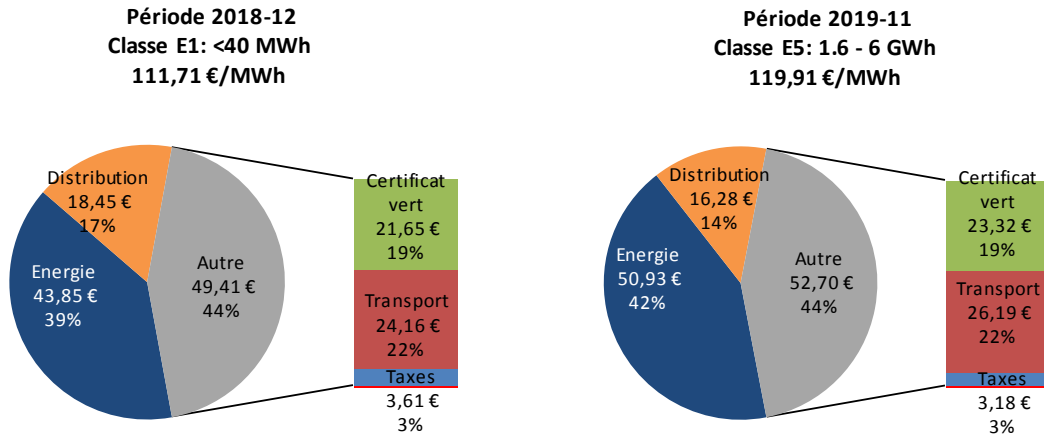


Figure 32 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse, pour la classe de consommation E5, pour 42% dans le prix total du MWh d'électricité. En décembre 2019, la composante certificat vert s'élève à 19% alors que les composantes distribution et transport représentent respectivement 14% et 22%.

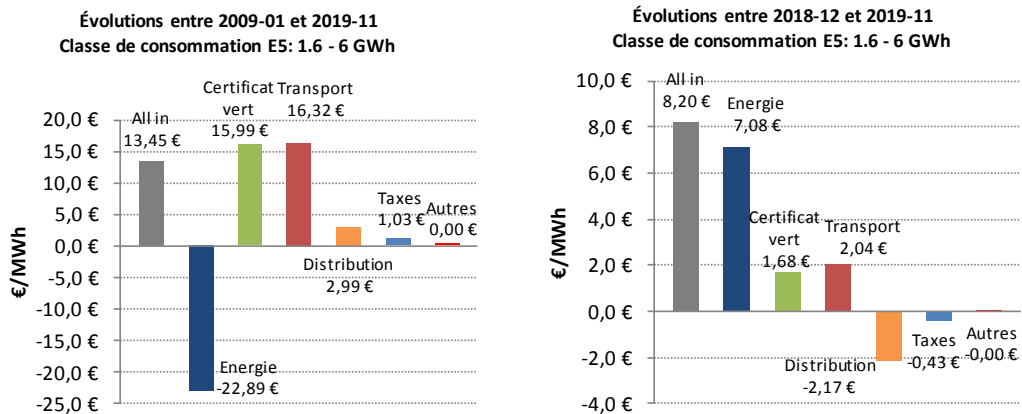


Figure 33 : Evolution des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

Sur les douze derniers mois, le prix du MWh d'électricité est en hausse de 8,20 €. Cette augmentation est principalement due à la hausse du terme énergie (+7,08 €/MWh), de la composante « certificat vert » et de la composante transport.

2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)

Wallonie - Electricité - Classe E6 : 6 - 20 GWh

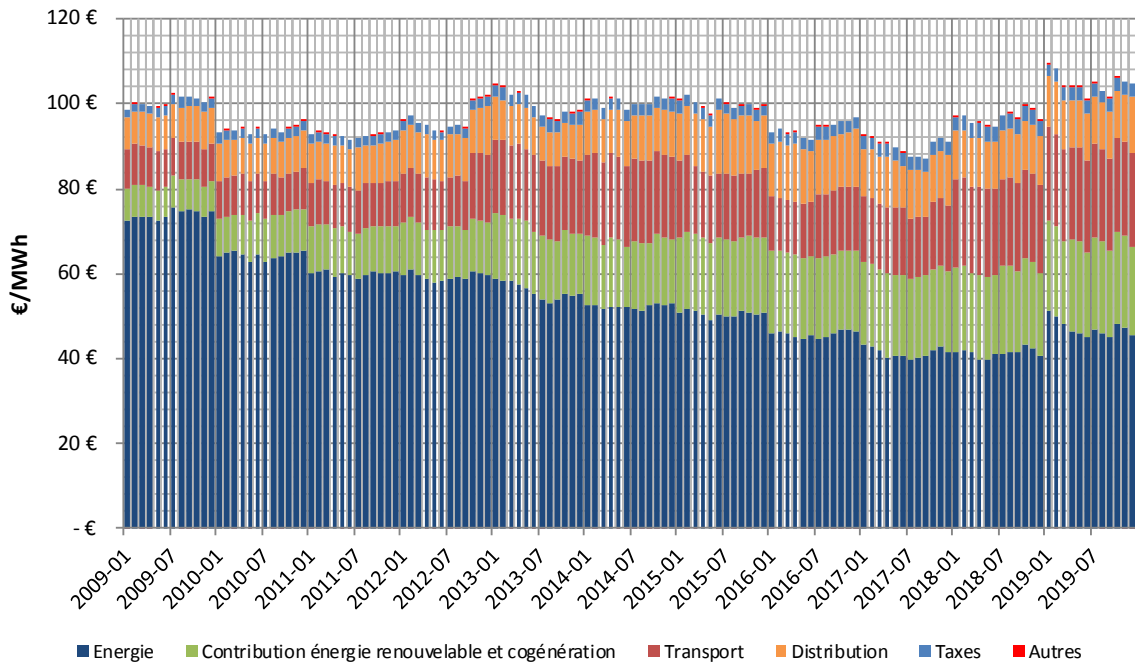


Figure 34 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

La figure ci-dessus laisse apparaître de sensibles variations du terme de transport notamment lors de l'introduction de la surcharge CV ELIA liée à l'obligation de rachat par ce dernier des certificats verts excédentaires sur le marché wallon ainsi qu'à partir de l'entrée en vigueur de l'exonération partielle de cette même surcharge. De même la composante énergie tend à diminuer sur l'ensemble de la période étudiée. Ce terme énergie pèse pour 45% dans le prix au MWh (cf. figure ci-dessous).

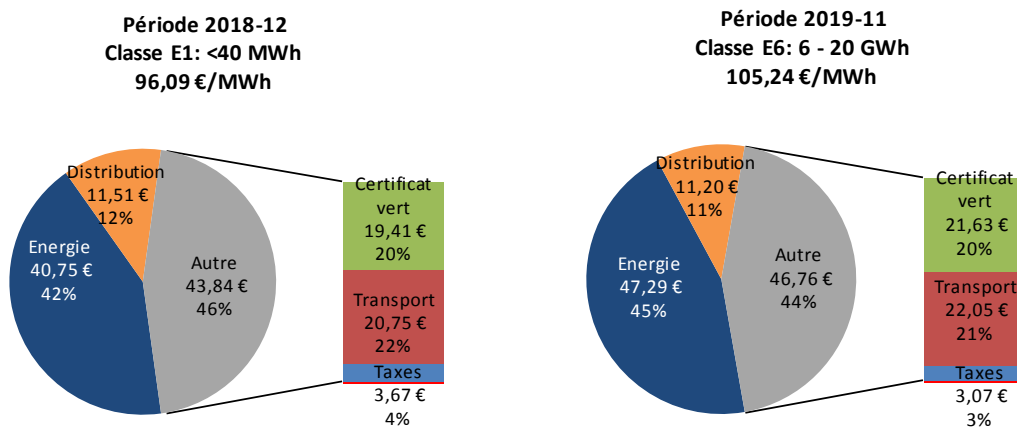


Figure 35 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

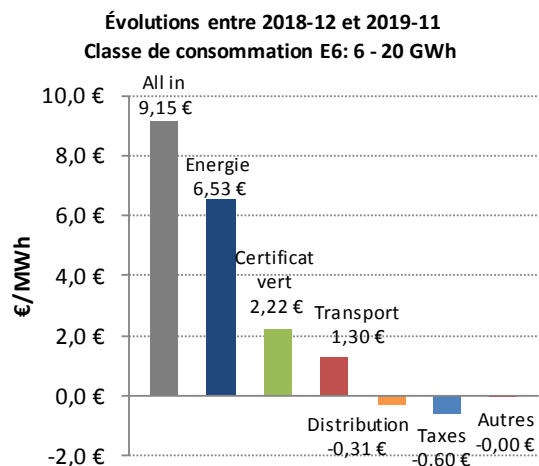
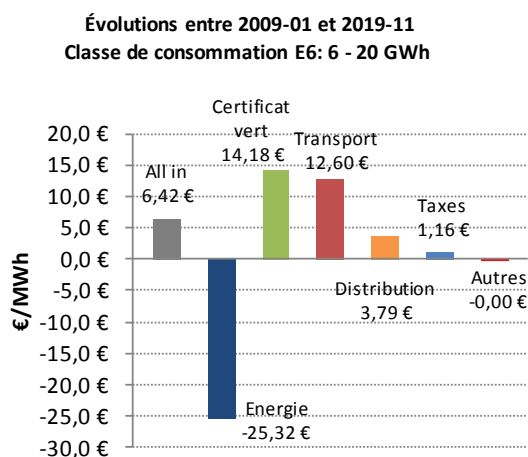


Figure 36 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et novembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et novembre 2019 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et novembre 2019 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 6,42 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2019, le prix du MWh a progressé de 9,15 € en raison de la sensible augmentation de la composante énergie et dans une moindre mesure des composantes « certificat vert » et transport.

3. PRIX DU GAZ NATUREL

3.1. Evolution du prix global du gaz naturel

3.1.1. Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 37 et au Tableau 11. Le lecteur trouvera à l'annexe 2 le tableau des chiffres ayant permis d'établir la Figure 37.

Comme attendu, il apparaît que le prix est dégressif en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre vont dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, de fortes variations liées à la distribution sont toutefois observées (voir plus loin §3.2.3 p55). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante exprimée en €/MWh par mois s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mars pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité.

En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution puisque perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.

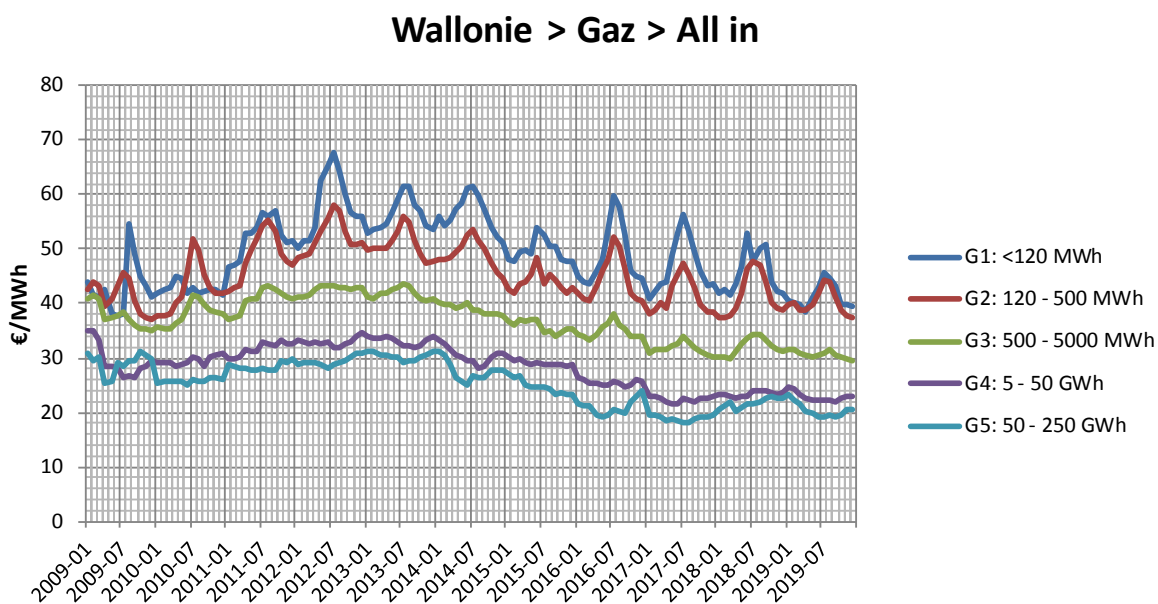


Figure 37 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Durant les dernières années et hormis des effets saisonniers assez marqués pour les classes G1 à G3, il apparaît que globalement les prix ont eu tendance à diminuer pour les différentes classes de consommations. Après une année 2018 cependant marquée par une hausse des prix plus ou moins forte selon les classes de consommation, l'année 2019 voit les prix répartir à la baisse pour les différentes classes de consommation.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2019 ainsi que les mois de décembre 2018 et décembre 2019.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	43,83	42,68	40,81	35,01	30,71
2010-01	42,02	37,65	35,65	29,05	25,42
2011-01	46,64	42,22	37,05	29,98	28,92
2012-01	50,30	48,44	41,11	33,13	28,85
2013-01	52,89	49,83	41,04	33,94	31,04
2014-01	56,02	48,08	40,20	33,28	31,10
2015-01	47,97	42,45	36,70	30,02	27,04
2016-01	44,90	41,87	34,48	26,60	21,74
2017-01	40,75	37,95	30,86	22,82	19,51
2018-01	42,05	37,51	30,33	23,15	20,64
2018-12	41,91	38,66	31,20	23,77	22,66
2019-01	40,34	39,86	31,64	24,66	23,21
2019-12	39,43	37,39	29,64	22,90	20,52
Evolution 2009-01 à 2019-12	-10,0%	-12,4%	-27,4%	-34,6%	-33,2%
TCAM ¹⁷ 2009-01 à 2019-12	-1,0%	-1,2%	-2,9%	-3,8%	-3,6%
Evolution 2018-12 à 2019-12	-5,9%	-3,3%	-5,0%	-3,7%	-9,4%

Tableau 11: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2019 le prix all-in du MWh a évolué à la baisse pour toutes les classes de consommation, la diminution allant de -10,0 % pour la classe G1 jusqu'à -34,6 % pour la classe G4.

L'évolution des prix au cours des douze mois de 2019 laisse apparaître une diminution pour toutes les classes de consommation, la diminution allant de 3,3 % pour la classe G2 à 9,4 % pour la classe G5.

3.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

¹⁷ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

Wallonie > Gaz > All in

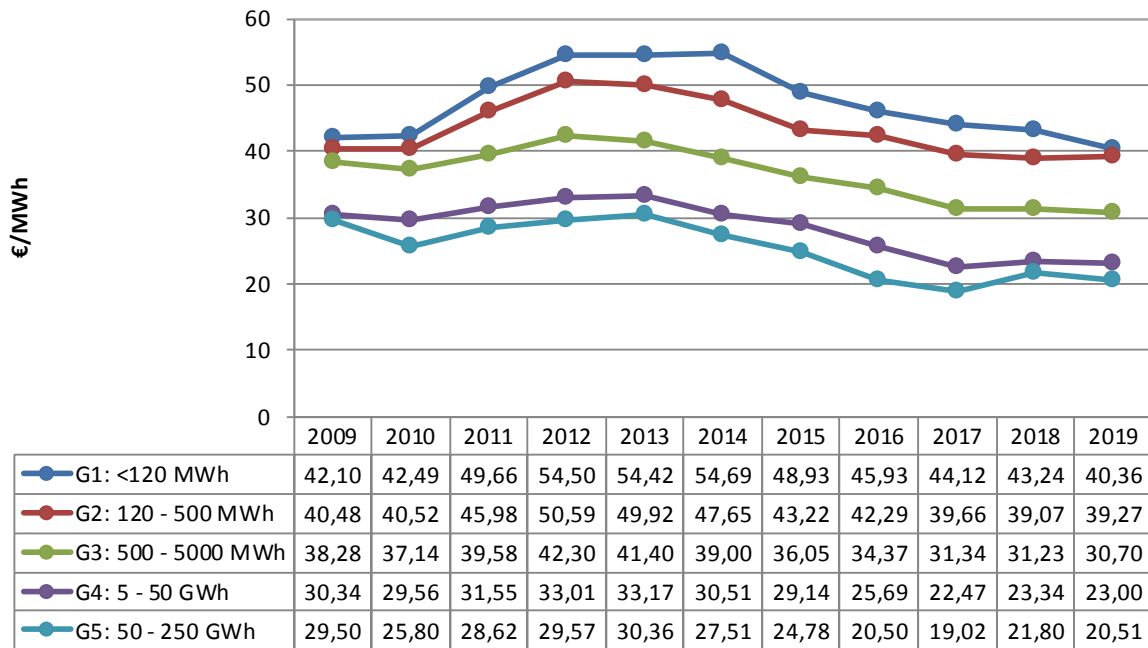


Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

En moyenne pour l'année 2019, toutes classes de consommation confondues (<250 GWh/an), le prix du MWh de gaz s'établit à 25,77 € HTVA, soit une baisse de 5,2% par rapport à 2018.

Wallonie > Gaz > All in > Toutes classes confondues

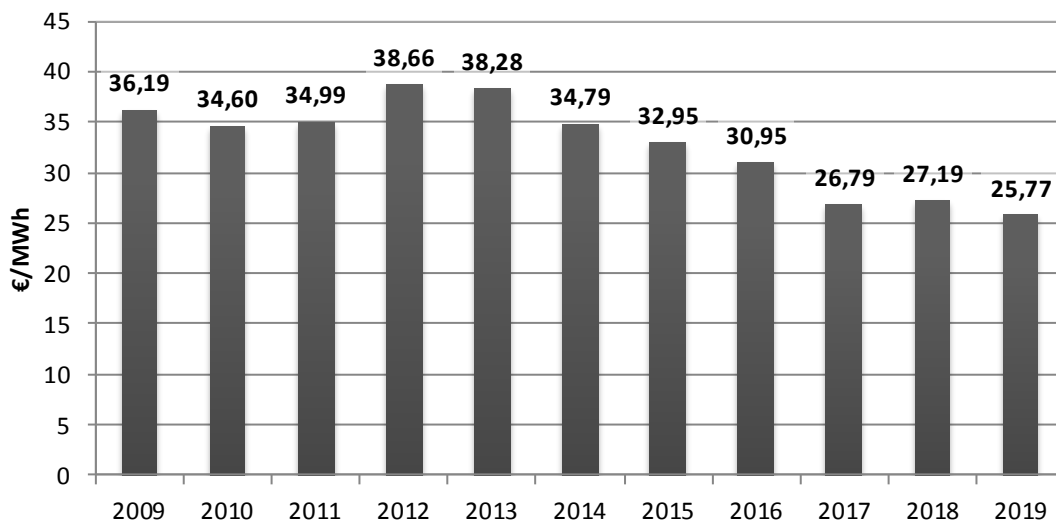


Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

3.2. Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, la première partie de ce chapitre (§3.2.1) visera à présenter les tendances générales observables publiquement auxquelles le lecteur peut s'attendre dans les factures des clients étudiés.

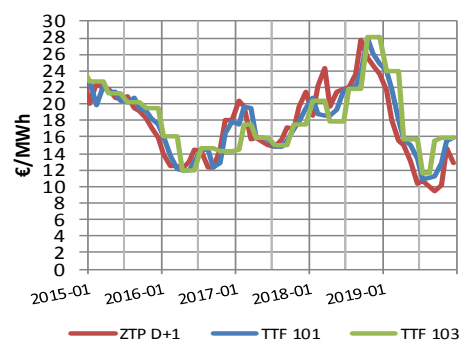
Ensuite du chapitre 3.2.2 au chapitre 3.2.6, les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel seront analysées.

3.2.1. Evolution à priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix du gaz naturel. Ainsi pour :

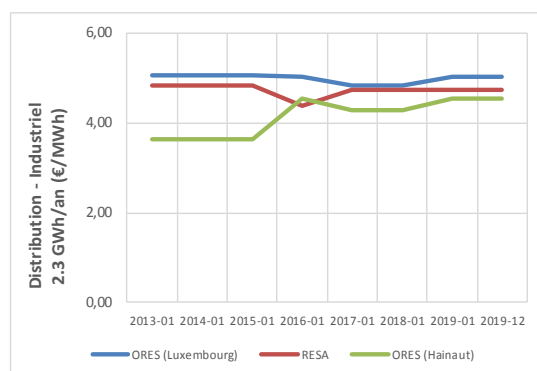
- l'énergie :

les indicateurs (définis à la section 3.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix du gaz naturel. Ces indicateurs ont diminué au premier semestre 2015 avant de repartir à la hausse en fin d'année 2015. Du début de 2016 au mois de mars 2017, les indices sont repartis à la baisse. Ensuite les prix se reprennent à partir de septembre 2017 et progressent nettement notamment durant le troisième trimestre 2018 avant de chuter durant les trois premiers trimestres de 2019 pour finalement se reprendre quelque peu en fin d'année.



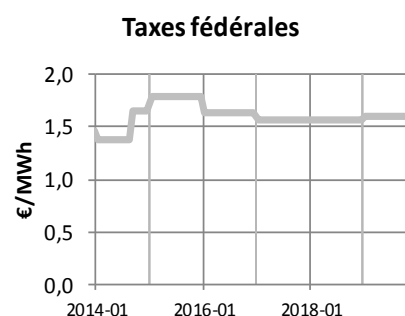
- les tarifs de distribution :

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. L'année 2015 est marquée d'une part par l'approbation de nouveaux tarifs par la CWaPE et d'autre part par l'assujettissement des GRD à l'ISOC. Les tarifs, approuvés par la CWaPE, sont globalement en augmentation en 2016 et se stabilisent en 2017. Pour l'année 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs en application au 31 décembre 2017. Ensuite la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour la période 2019-2023.



- les taxes fédérales :

Après une sensible hausse en fin 2014 et en 2015, les taxes fédérales se sont inscrites en baisse jusqu'en 2018 avant de répartir très légèrement à la hausse durant l'année 2019. Pour 2019, les différents postes de la cotisation fédérale, augmentent et représentent au global un montant de 0.6043 €/MWh alors qu'en 2018, la cotisation fédérale s'établissait à 0.5684 €/MWh. D'un autre côté, la cotisation énergie est restée stable.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

3.2.2. Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, la distinction entre la partie énergie et le transport n'est pas réalisée par tous les fournisseurs. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel. Elle constitue en effet de 60% à 92% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui influence majoritairement le prix all-in.

Wallonie > Gaz > Energie

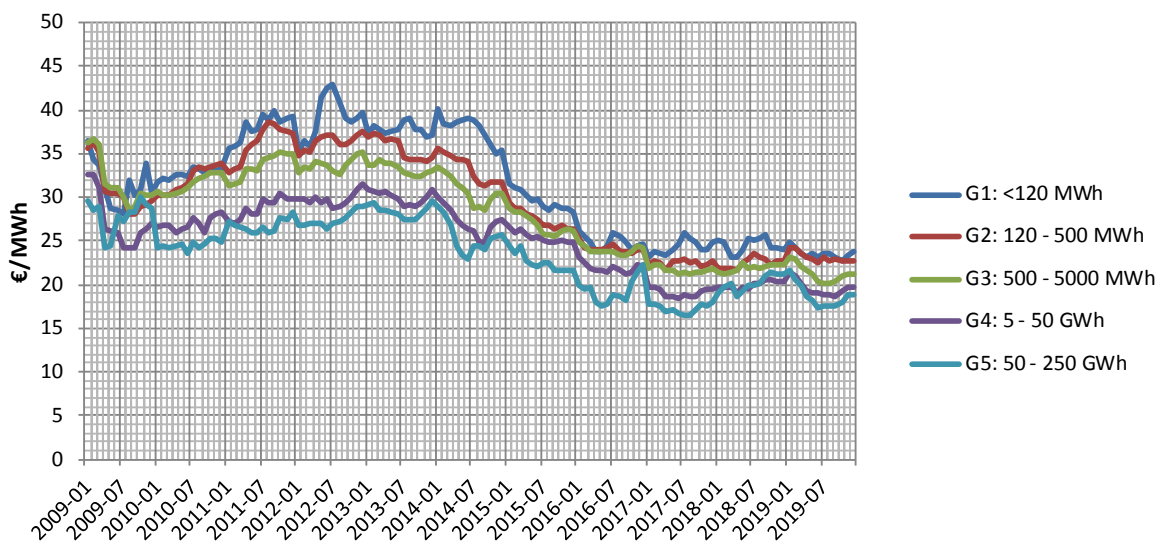


Figure 40 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquence de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire de GNL et de l'exploitation de gaz de schiste aux Etats-Unis. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012. Après une relative stabilisation durant l'année 2013, les prix se sont clairement inscrits dans une tendance baissière les années suivantes et jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 2017. Par contre la fin de l'année 2017 et l'année 2018 sont marqués par une remontée des prix avant une diminution des prix durant le 1^{er} semestre 2019. Finalement les prix remontent quelque peu en fin d'année.

La Figure 40 met en évidence une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36,40	35,74	36,34	32,54	29,59
2010-01	31,86	30,27	30,58	26,64	24,21
2011-01	35,67	32,89	31,32	27,25	27,30
2012-01	35,13	34,69	32,93	29,91	26,73
2013-01	37,45	36,97	33,66	30,89	29,27
2014-01	40,13	35,57	33,40	30,06	28,94
2015-01	31,53	29,40	28,70	26,58	24,41
2016-01	26,26	25,25	24,96	23,04	20,02
2017-01	23,16	22,23	21,91	19,64	17,85
2018-01	25,00	21,88	21,43	19,79	19,11
2018-12	23,92	22,74	22,21	20,41	21,12
2019-01	24,80	24,30	23,19	21,46	21,62
2019-12	23,74	22,64	21,22	19,62	18,95
Evolution 2009-01 à 2019-12	-34,8%	-36,7%	-41,6%	-39,7%	-35,9%
TCAM ¹⁸ 2009-01 à 2019-12	-3,8%	-4,1%	-4,4%	-4,2%	-3,0%
Evolution 2018-12 à 2019-12	-0,8%	-0,5%	-4,5%	-3,9%	-10,3%

Tableau 12: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Au tableau ci-dessus, il apparaît qu'au cours de l'année 2019, le prix de la composante énergie du gaz a diminué pour toutes les classes de consommation. Selon la classe de consommation, la baisse du prix de la composante énergie oscille de -0,8% pour la classe G1 jusqu'à -10,3% pour la classe G5.

Sur l'ensemble de la période étudiée, les prix sont en baisse pour l'ensemble des classes de consommations avec une variation allant de -34,8% jusqu'à -41,6%.

¹⁸ TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

3.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2014 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) : point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) sur data.theice.com pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

L'arrêté royal du 21 décembre 2012 fixe la liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz par les fournisseurs, soit principalement des cotations boursières du marché Central Ouest Européen (CWE) du gaz, et prévoit également une période transitoire, jusque fin 2014, pour l'utilisation de cotations boursières relatives au pétrole. Il est à noter que, selon un rapport de la CREG¹⁹, « plus aucun fournisseur n'a utilisé de paramètres d'indexation liés au pétrole depuis le dernier trimestre de 2013 ».

Aux figures de la page suivante, une corrélation dont l'amplitude est variable selon la classe de consommation est observée entre les indicateurs et le prix de l'énergie. Cependant statistiquement (cf. tableau ci-dessous), la corrélation avec ces indices est assez élevée pour les classes supérieures de consommation. Par exemple, sur les deux dernières années, une variation de l'indice TTF 101 explique à 89% une variation du prix pour la classe de consommation G5. Par contre la corrélation est quasi inexistante pour la classe de consommation G2 et reste plus limitée pour la classe de consommation G1.

Coefficients de détermination 2018-01 à 2019-12	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103
G1: <120 MWh	44%	42%	18%
G2: 120 - 500 MWh	1%	1%	2%
G3: 500 - 5000 MWh	52%	70%	61%
G4: 5 - 50 GWh	48%	69%	67%
G5: 50 - 250 GWh	77%	89%	81%

Tableau 13 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2018 à décembre 2019

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme les coûts de transport, la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

¹⁹ « Rapport relatif à l'évolution des paramètres d'indexation des fournisseurs d'électricité et de gaz », CREG, 26 mars 2015, <http://www.creg.info/pdf/Divers/Z1413FR.pdf>

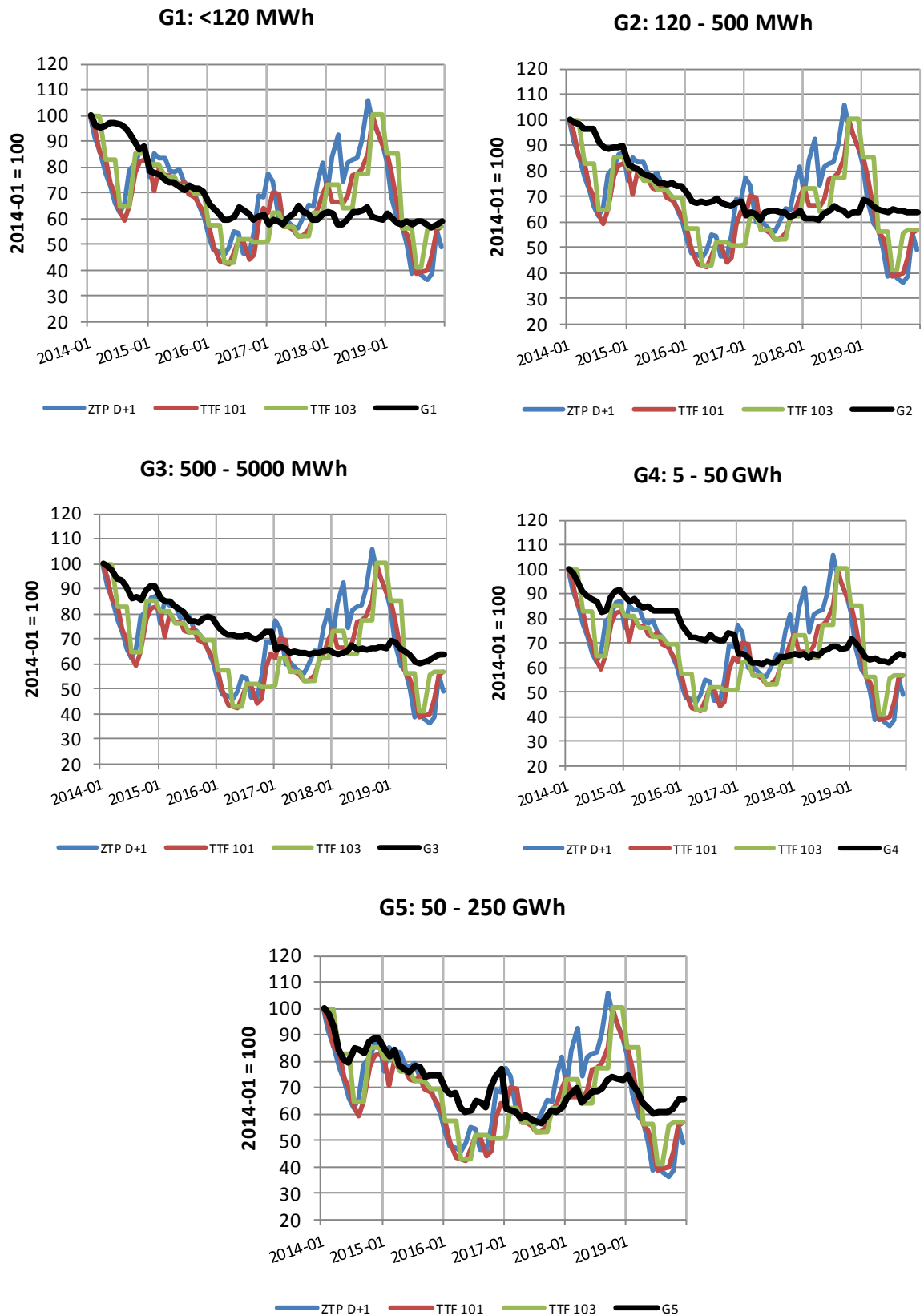


Figure 41 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

3.2.3. Evolution des tarifs de distribution

Les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la part du régulateur compétent. En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014.

Par après, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1^{er} juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a approuvé les propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017. Pour l'année 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs qui étaient d'application au 31 décembre 2017.

En fin d'année 2018, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. Les tarifs 2019 sont entrés en vigueur dès janvier pour RESA alors que ceux des différents secteurs d'ORES n'ont été appliqués qu'à partir de mars.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des soldes régulatoires et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.

La Figure 42 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. Un effet de saisonnalité y est observé : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Pour les classes de consommation supérieures (G4 et G5), les tarifs de distribution sont assez stables dans le temps.

Wallonie > Gaz > Distribution

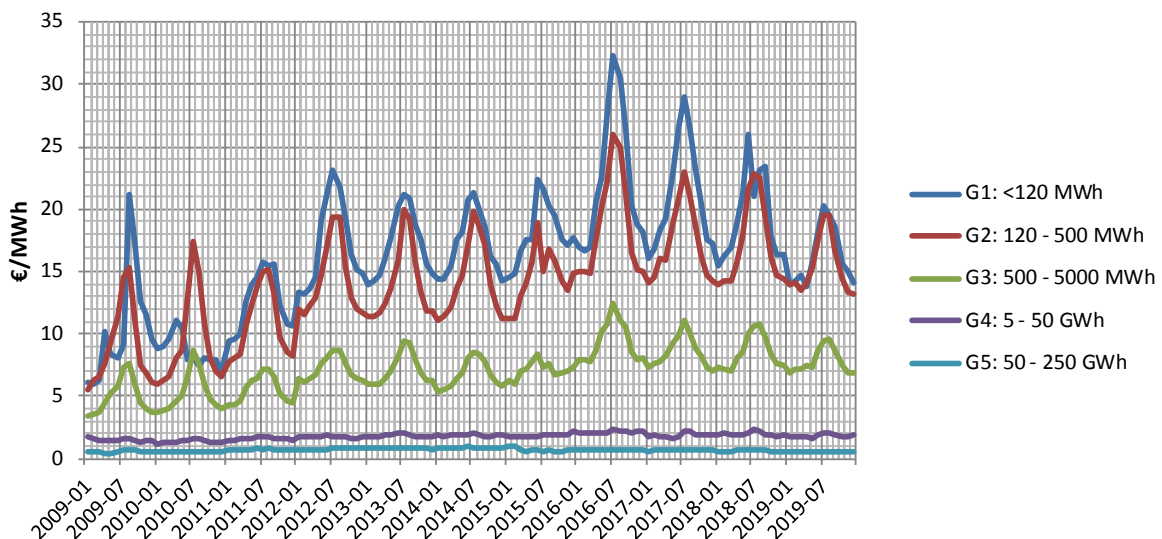


Figure 42 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution, du moins pour les classes de consommation G1 à G3, en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés (ISOC) répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015 (augmentation perceptible des tarifs à cette date).

Alors que l'année 2016 est marquée par une nouvelle hausse des tarifs de distribution, hausse dont l'ampleur varie selon les classes de consommation, l'année 2017 est elle marquée par une diminution de ces mêmes tarifs de 2 à 12 % selon la classe de consommation. Pour 2018, suite à la prolongation des tarifs 2017, il n'y a que peu d'évolution des coûts de distribution.

Enfin l'application des tarifs 2019 a entraîné entre décembre 2018 et décembre 2019, une diminution des coûts de distribution pour toutes les classes de consommation, diminution variant selon la classe de consommation de 5,6 à 15,3 %.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 43 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur les réseaux de distribution. Des différences plus ou moins importantes sont constatées d'un réseau à l'autre.

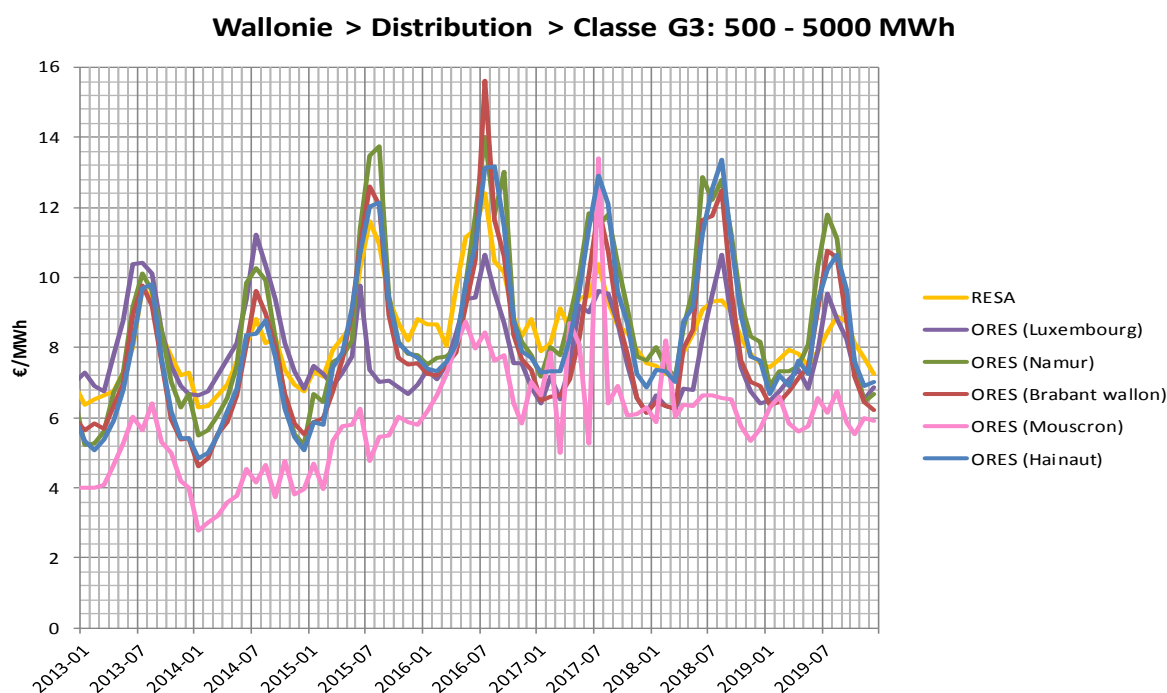


Figure 43 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel des différents GRD Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 44 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2,3 GWh de gaz par an.

Client professionnel - 2.3 GWh/an

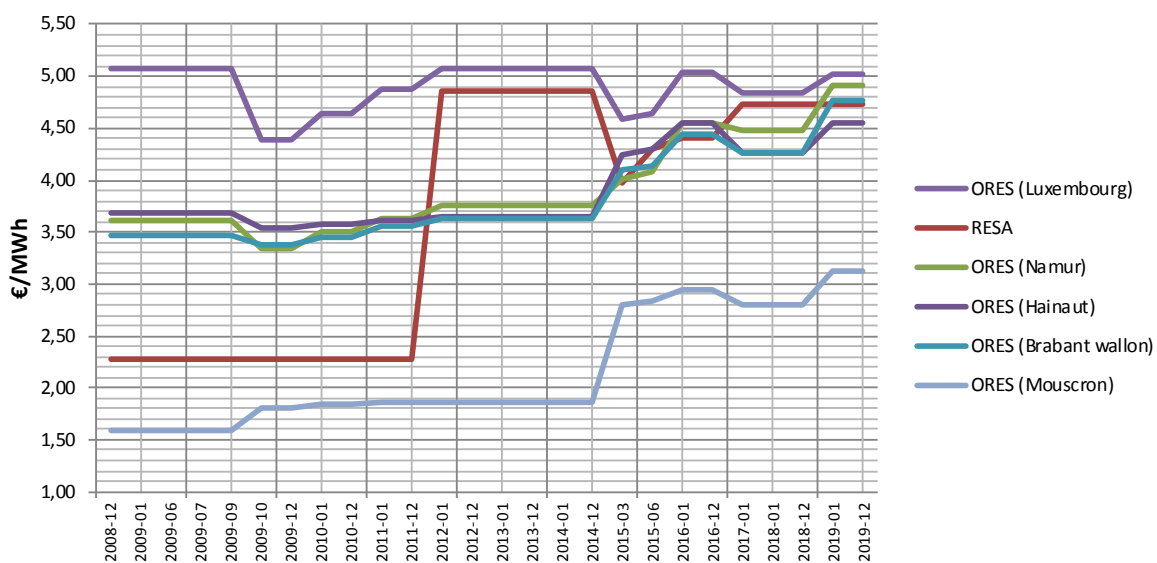
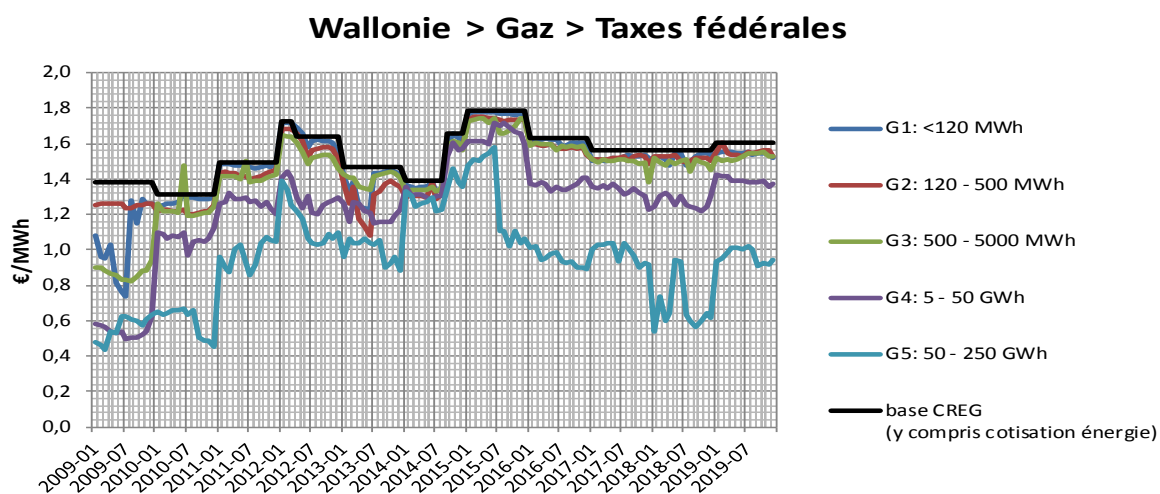


Figure 44 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2009-2019 en €/MWh hors TVA pour un client-type T4 (Client professionnel 2,3 GWh/an)
Source CREG²⁰ - CWaPE

²⁰ Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

3.2.5. Evolution des taxes fédérales

La Figure 45 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharge clients protégés) reprises sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés ») et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des shippers hors réduction²¹ et dégressivité²²).



Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie²¹ et de dégressivité²² de la cotisation fédérale.

Des oscillations sont cependant observées dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situations (réductions) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

²¹ Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- un pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- un pour les entreprises avec permis environnemental ;
- un pour toutes les autres.

²² La loi du 26 mars 2014, en vigueur au 1^{er} juillet 2014, introduit un mécanisme de dégressivité de la cotisation fédérale en gaz pour les entreprises signataires d'un accord de branche dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh/an :

- -15% pour la tranche de consommation entre 20 et 50 GWh/an ;
- -20% pour la tranche de consommation entre 50 et 250 GWh/an ;
- -25% pour la tranche de consommation entre 250 GWh/an et 1 000 GWh/an ;
- -45% pour la tranche de consommation supérieure à 1 000 GWh/an ;
- par site de consommation et par an, la cotisation fédérale pour ce site de consommation s'élève à 750.000 euros au maximum.

Début 2014, les taxes fédérales sont en baisse. Mais au mois de septembre, celles-ci repartent à la hausse suite à l'augmentation de la surcharge « clients protégés ». Au 1er semestre 2015, la cotisation s'accroît en raison de la hausse de la surcharge OSP et à nouveau de la surcharge « clients protégés ». La cotisation énergie s'est également inscrite en très légère hausse.

En 2016, les différentes composantes de la cotisation fédérale sont en baisse alors que la cotisation sur l'énergie progresse très légèrement. En 2017, les composantes « fonctionnement CREG » et « Mesures sociales » de la cotisation fédérale sont en baisse alors que la surcharge « clients protégés » augmente très légèrement de sorte que globalement la cotisation fédérale se réduit. De son côté la cotisation sur l'énergie reste inchangée. En 2018, les composantes « fonctionnement CREG » et la surcharge « clients protégés » sont en hausse alors que la composante « mesures sociales » se réduit quelque peu. Au global, la cotisation fédérale ne progresse que très légèrement.

Enfin en 2019, la composante « fonctionnement CREG » et la surcharge « clients protégés » sont en augmentation alors que la composante « mesures sociales » est en baisse. Au global la cotisation fédérale croît de 6,3 % par rapport à 2018 alors que la cotisation sur l'énergie reste inchangée.

La Figure 46 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c'est-à-dire correspondant à la série « base CREG » de la Figure 45).

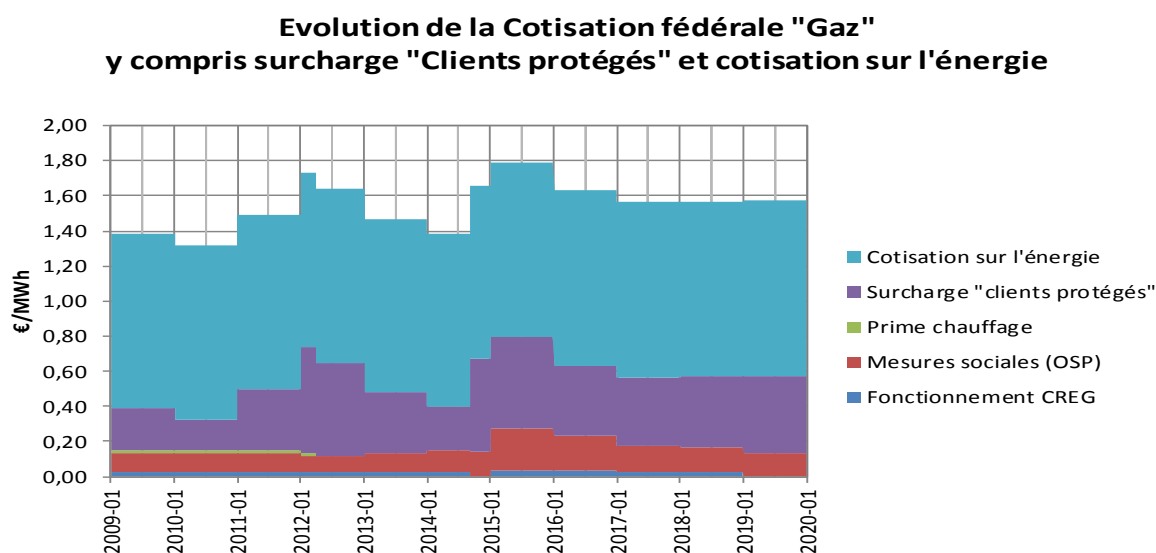


Figure 46 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes
Source : CREG

3.2.6. Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 47 ci-dessous.

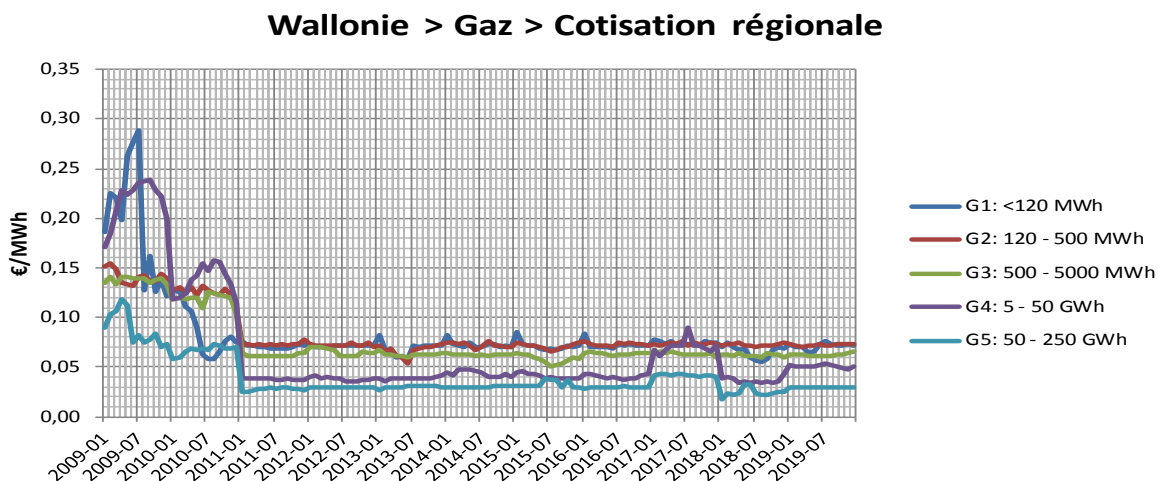


Figure 47 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0,0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:

- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0,075 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0,06 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0,03 euro/MWh.

Ce sont bien ces chiffres que l'on observe à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles reflètent probablement la redevance de voirie qui en principe devait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

3.3. Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

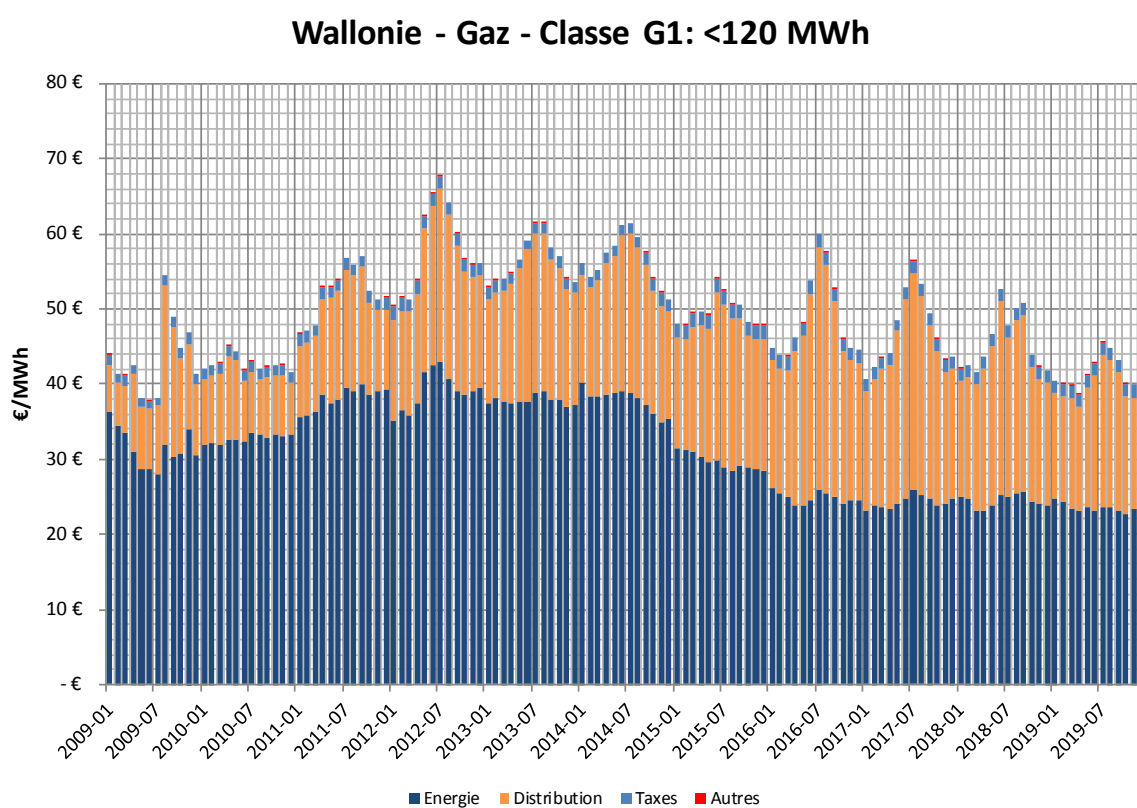


Figure 48 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 48, il apparaît que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie (y compris transport) et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 49 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour 60% dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui de 36 %. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit environ 4%.

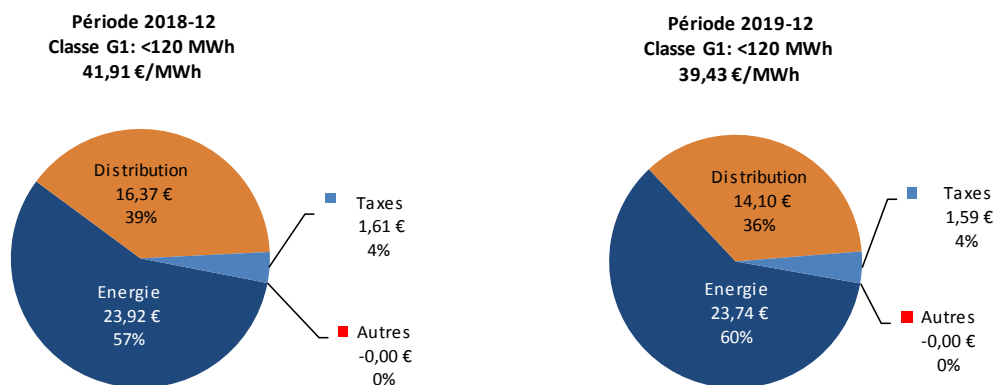


Figure 49 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme de distribution qui est le principal responsable de l'évolution du prix all-in entre janvier 2009 et décembre 2019.

Pour les douze mois de l'année 2019, il apparaît que la baisse du prix all-in du MWh est essentiellement imputable à la diminution de la composante distribution même si la composante « énergie » s'inscrit aussi en légère baisse.

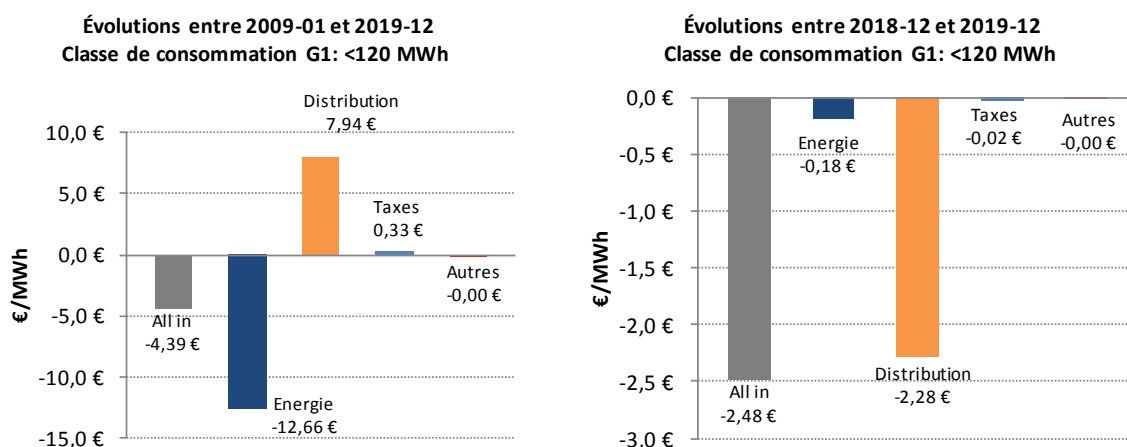


Figure 50 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et décembre 2019 (figure de droite)

3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

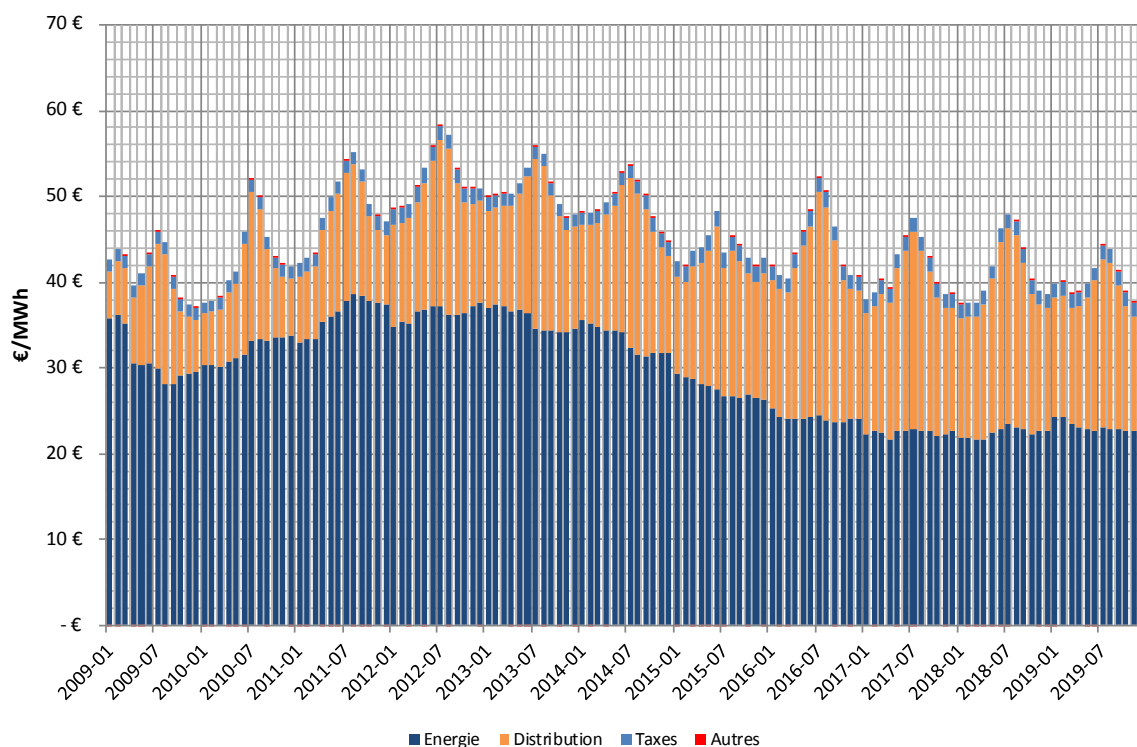


Figure 51 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2019, le prix moyen du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120 – 500 MWh/an) est de 37,39 € ; en baisse de 1,27 € par rapport au mois de décembre 2018.

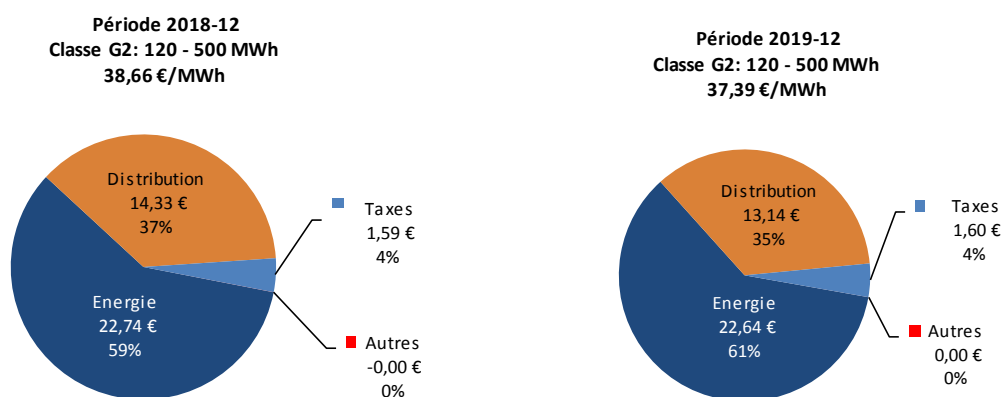


Figure 52 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

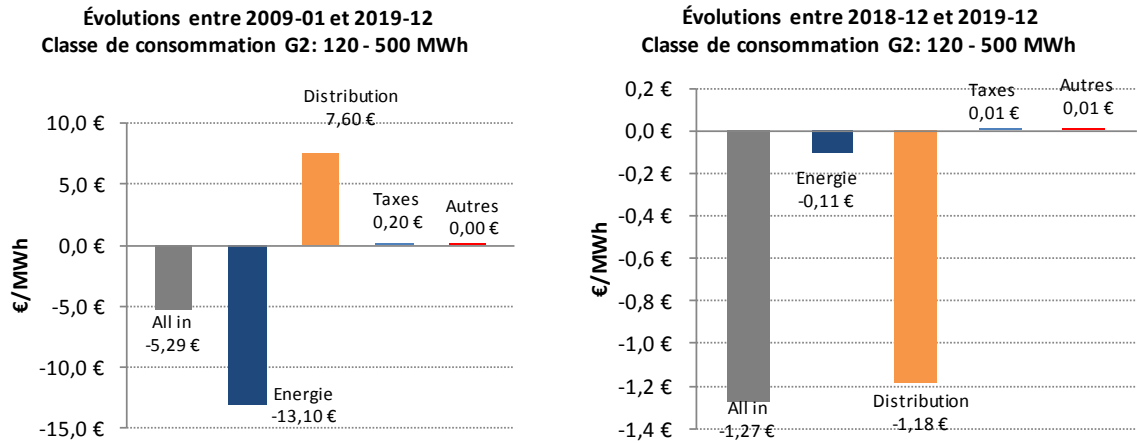


Figure 53 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et décembre 2019 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2019, la composante énergie est en baisse de 13,10 €/MWh alors que la composante distribution est en hausse de 7,60 €/MWh. Au final le prix all-in du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120-500 MWh/an) est en diminution de 5,29 €/MWh.

3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

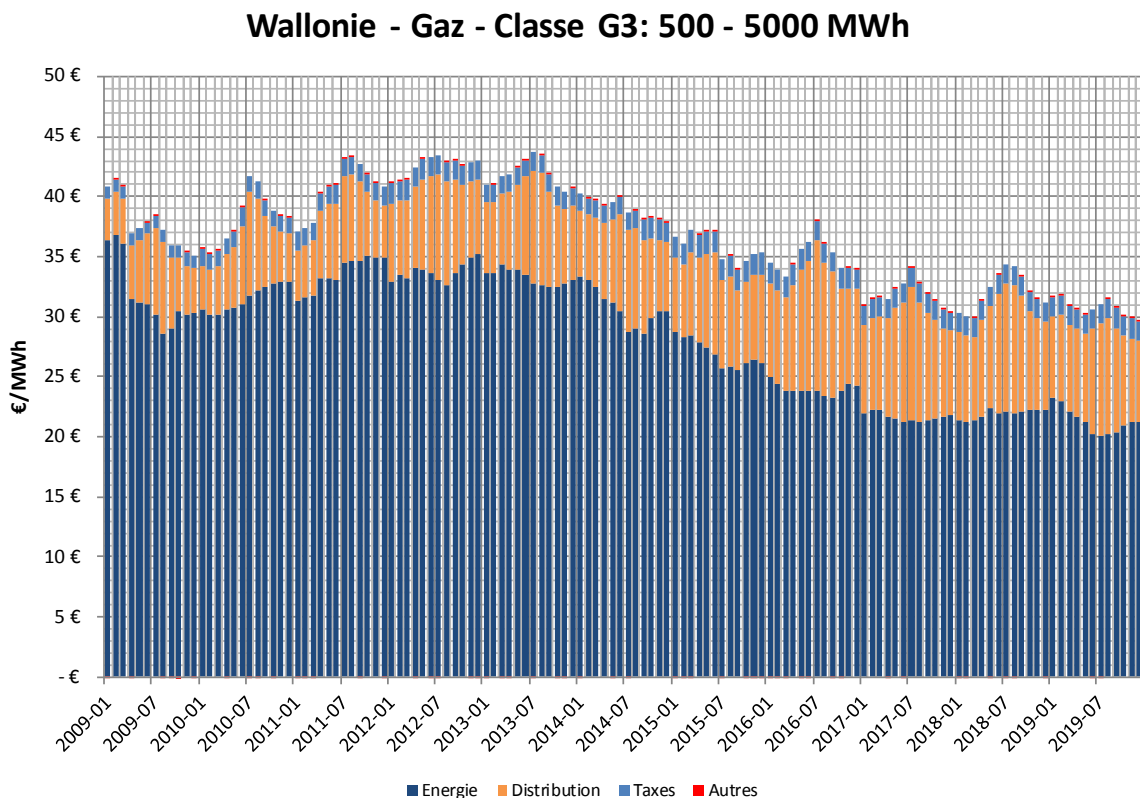


Figure 54 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie représente à elle seule plus de 72% du prix total du gaz naturel pour la classe de consommation G3. La distribution est le deuxième terme en ordre d'importance au niveau du prix (environ de 23%) ; le solde étant couvert par les taxes fédérales et régionales.

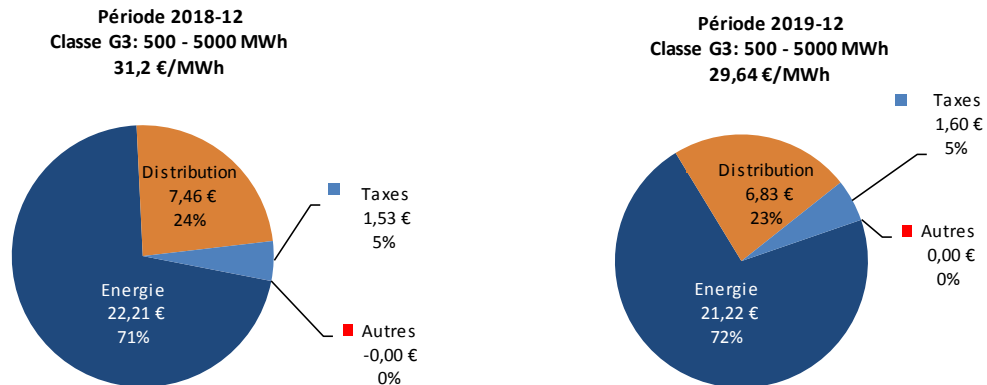


Figure 55 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2019, le prix moyen du gaz naturel était de 29,64 €/MWh pour la classe de consommation G3 ; en baisse de 1,55 €/MWh par rapport au prix pratiqué en décembre 2018.

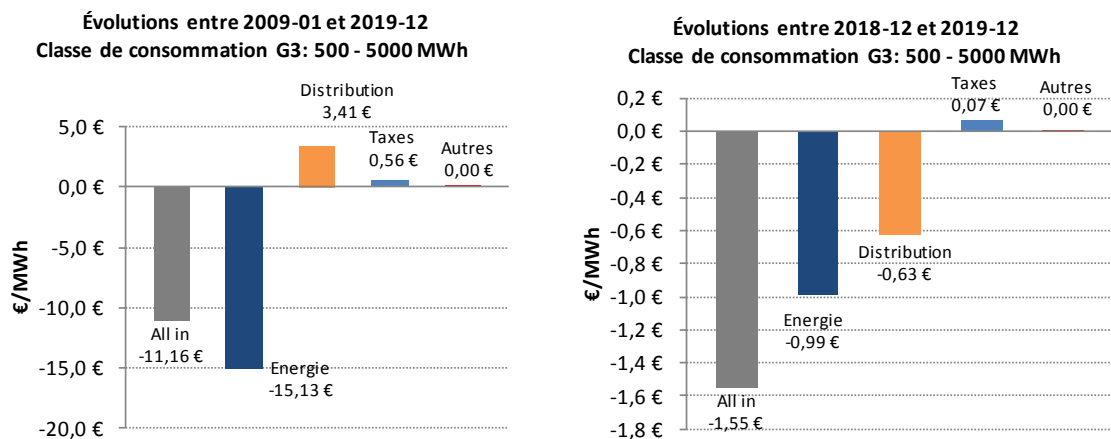


Figure 56 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2018 (figure de gauche) | décembre 2017 et décembre 2018 (figure de droite)

Comme pour les classes de consommation G1 et G2, de janvier 2009 à décembre 2019, la composante énergie est en baisse alors que la composante de distribution est en hausse.

Néanmoins, la distribution exprimée en €/MWh étant proportionnellement moins importante pour les gros consommateurs, il en résulte que la baisse du prix all-in est ici plus importante comparativement à celle observée pour les classes de consommation G1 et G2.

3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

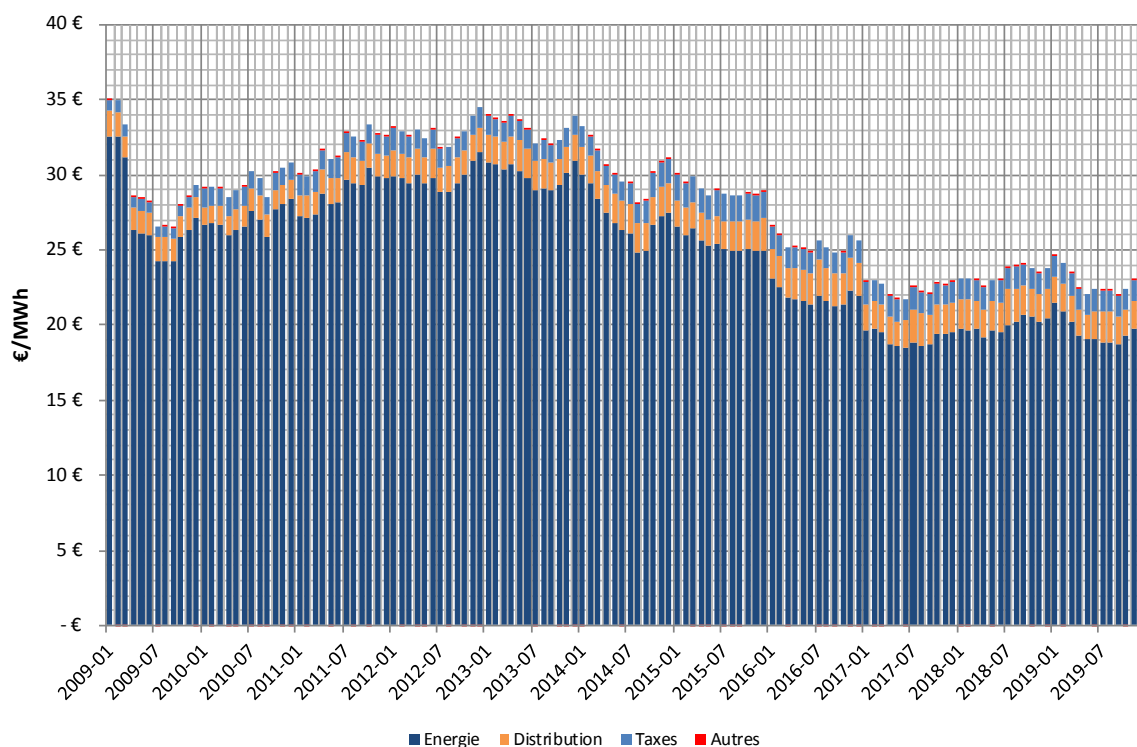


Figure 57 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

Si pour la classe de consommation G3, le terme énergie pèse pour environ 71% dans le prix all-in du gaz naturel, il pèse pour G4 pour 86% en décembre 2019.

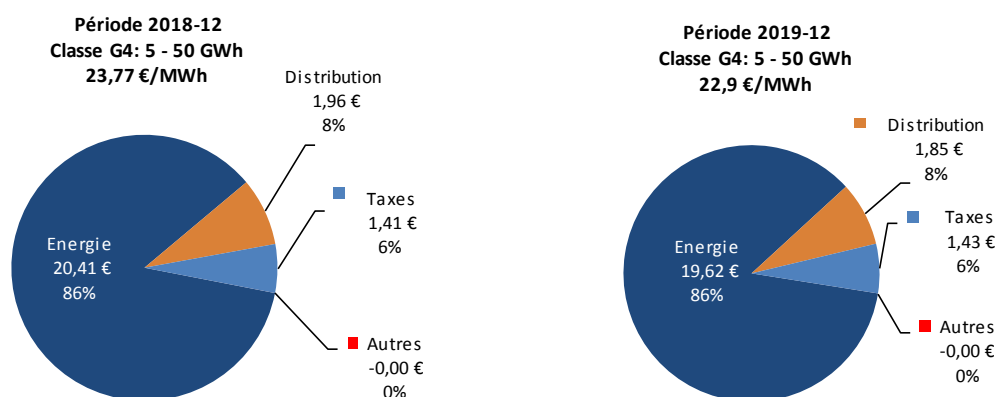
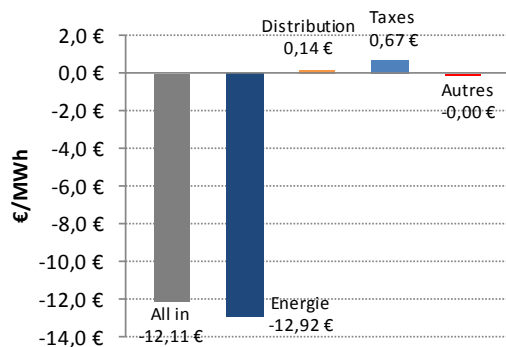


Figure 58 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

En décembre 2019, ce prix all-in était en moyenne de 22,90€/MWh pour la classe de consommation G4 ; en baisse de 0,88 €/MWh par rapport à décembre 2018.

Évolutions entre 2009-01 et 2019-12
Classe de consommation G4: 5 - 50 GWh



Évolutions entre 2018-12 et 2019-12
Classe de consommation G4: 5 - 50 GWh

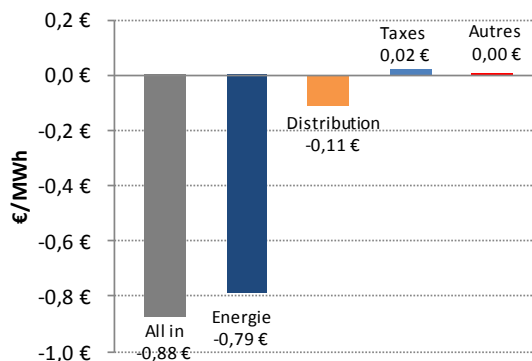


Figure 59 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et décembre 2019 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2019, une diminution de la composante énergie et une augmentation limitée du terme de distribution sont observées comme pour toutes les autres classes de consommation en gaz.

Pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an), il en résulte une diminution du prix all-in de 12,11 €/MWh sur cette même période.

De décembre 2018 à décembre 2019, le prix all-in est en hausse de 0,88 €/MWh principalement expliquée par la diminution du terme énergie (-0,79 €/MWh).

3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

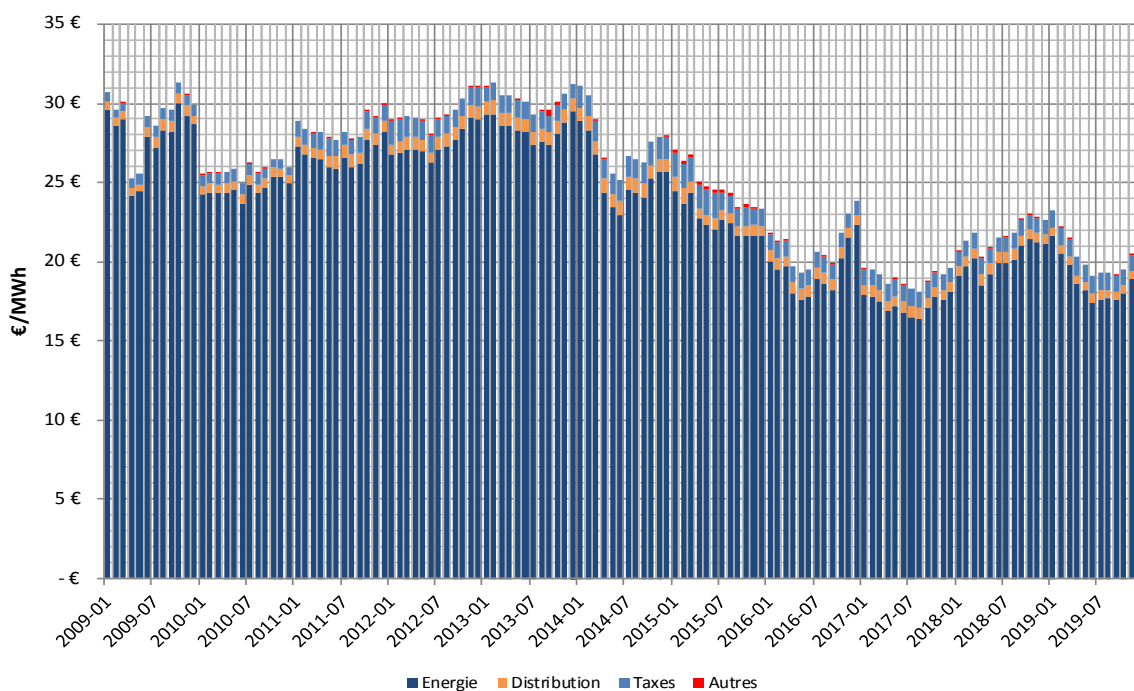


Figure 60 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Comme observé à la figure ci-avant et aux figures ci-dessous, le terme énergie est prépondérant dans la facture de gaz pour la classe de consommation G5. En décembre 2019, à lui seul ce terme énergie pesait pour 92% dans le prix all-in.

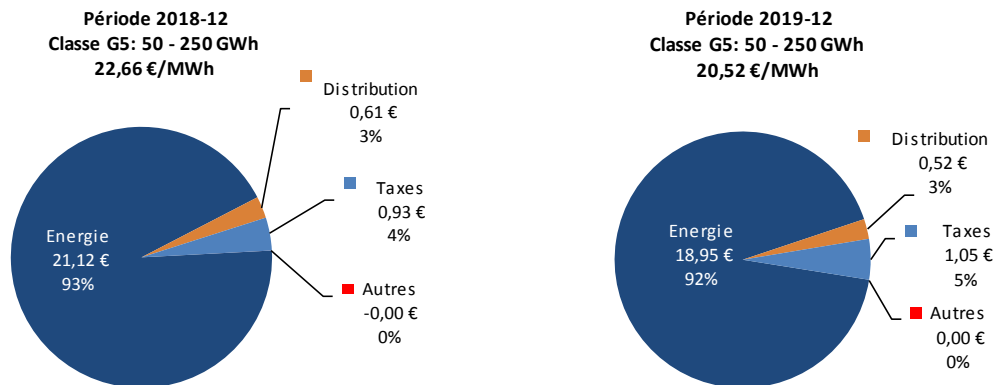


Figure 61 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Le prix moyen du MWh de gaz est de 20,52 €/MWh en décembre 2019 pour la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an). Il est en baisse de 2,14 €/MWh par rapport au prix moyen observé en décembre 2018.

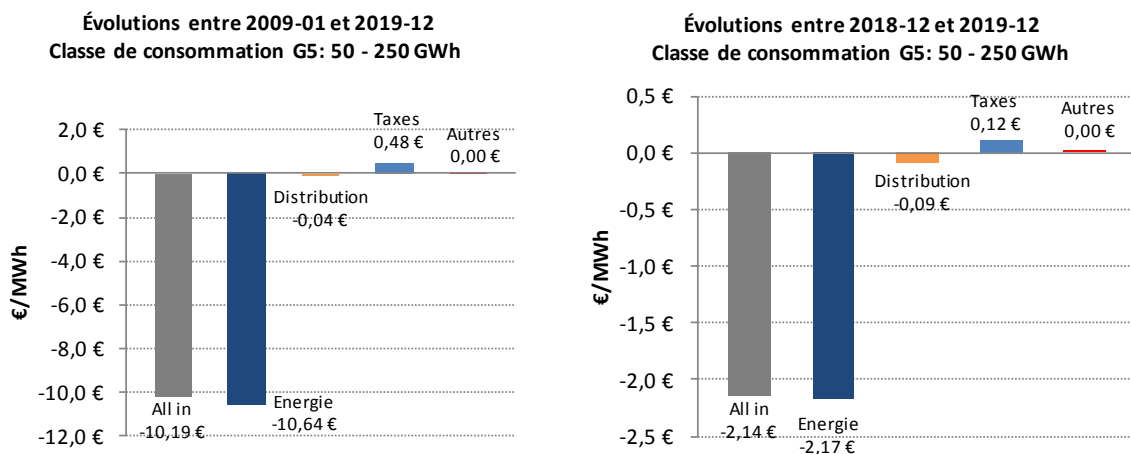


Figure 62 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2019 (figure de gauche) | décembre 2018 et décembre 2019 (figure de droite)

Sur l'ensemble de la période étudiée (janvier 2009 à décembre 2019), le prix all-in du MWh de gaz est en diminution. Ceci est la conséquence de la diminution du prix de la composante énergie.

4. COMPARAISONS INTERNATIONALES

La CWaPE a fait le choix de ne plus présenter, comme les années précédentes, la comparaison des données de la présente étude pour la Wallonie avec celle des données Eurostat pour les différents pays.

Pour ce qui concerne les comparaisons internationales, la CWaPE renvoie le lecteur vers l'étude réalisée par PWC²³ en mai 2020 pour compte de la CWaPE et des autres régulateurs régionaux et fédéral. Cette étude porte sur une comparaison internationale des prix de l'électricité et du gaz des petits clients professionnels et des clients industriels, comparaison avec les prix pratiqués dans les pays voisins.

Les comparaisons internationales similaires peuvent également être retrouvées dans l'étude réalisée par Deloitte²⁴, cette dernière s'intéressant principalement à de plus grands consommateurs que ceux visés par la présente étude.

²³ « A European comparison of electricity and natural gas prices for residential, small professional and large industrial consumers », PWC, mai 2020, <https://www.creg.be/sites/default/files/assets/Publications/Studies/F20200520EN.pdf>

²⁴ « Benchmarking study of electricity prices between Belgium and neighboring countries », Deloitte, avril 2020, <http://www.febeli.ec.be/data/1587727781final%20study%20deloitte%202020.pdf>

5. CONCLUSIONS

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie à la CWaPE. Ces collaborations fructueuses ont permis à la CWaPE de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

5.1. Electricité

Le **prix All-in** de l'électricité sur la période étudiée a augmenté de +10,4% à +18,8% en onze ans pour les classes de consommation E1 à E6 (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 0,9% à 1,6%). Pour les différentes classes de consommation (E1 à E6), il évolue moins vite que l'indice des prix à la consommation qui a pour sa part augmenté de 19,7% sur la même période. Au cours des douze derniers mois (décembre 2018 à novembre 2019), le prix all-in est en hausse pour les classes de consommation E1 à E6 avec des hausses allant de +5,8% à +10,0%. En 2019, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 126,82 €/MWh pour l'électricité.

Sur l'ensemble de la période étudiée, il apparaît que les principales composantes constituant ce prix sont généralement à la hausse exception faite de la **composante énergie** qui permet au final de limiter la hausse du prix all-in. Sur les cinq dernières années, il apparaît que l'année 2015 et le premier semestre 2016 sont marqués par une diminution sensible du prix de la composante énergie. Cependant entre juillet 2016 et décembre 2018, les prix ont connu une hausse au second semestre 2016 suivie par une très nette diminution de janvier à juillet 2017 avant de se redresser assez nettement depuis août 2017 et de culminer en octobre 2018 avant de se détendre quelque peu en fin d'année. Pour l'année 2019, la composante énergie est marquée par une très nette hausse durant le 1^{er} trimestre suivie au second trimestre d'une baisse avant de connaître à nouveau une hausse, certes plus modérée, durant le second semestre.

La composante **contribution énergie renouvelable** a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts et des prix d'achat des certificats verts. Entre 2009 et 2019, cette contribution énergie renouvelable a plus que doublé ; les quotas sont quant à eux passés de 9% à 37,28%. Alors que la contribution n'avait pas évolué en 2014, la hausse du quota étant compensée par une baisse du prix de revente des certificats verts, elle est clairement repartie à la hausse depuis 2015 sous l'effet de l'augmentation du quota.

Les **tarifs de transport**, qui étaient restés stables de 2009 à 2011, ont plus que doublé suite à l'introduction de la « surcharge CV Elia » reprise dans ces tarifs; celle-ci est liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons sur le marché. Notons que les décrets du 11 décembre 2013 et du 27 mars 2014 instaurent une exonération partielle pour 2013 et jusqu'en 2022 de cette surcharge pour certaines catégories de clients finals. Le rapport intègre dans les chiffres présentés l'impact de l'exonération au bénéfice des clients professionnels.

Durant le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse malgré l'introduction à partir de mars 2015 d'une surcharge visant à financer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique. La diminution des coûts de transport s'explique principalement par la prise en compte du ratio « Infeed sur prélèvement », à savoir que l'énergie produite et consommée localement diminue les coûts de transport, pour la détermination du niveau des composantes de transport et des surcharges obligations de service public pour les clients sur les réseaux de distribution. Ensuite, alors que l'application des tarifs 2016 avait entraîné une sensible diminution des coûts de transport pour toutes les classes de consommation, l'application des tarifs 2017 a eu un effet plus contrasté avec une

hausse pour les classes E1 et E6 (4,2 % pour E1 et 3,7% pour E6) mais avec une baisse pour les autres classes (de 2,0% pour E5 jusqu'à 8,6% pour E3). Pour l'année 2018, les coûts de transport sont en hausse, hausse qui résulte de la conjonction de deux effets, à savoir d'une part l'application des tarifs de transport 2018 et d'autre part la modification de la méthode de prise en compte de l'impact de l'exonération partielle de la surcharge ELIA. Enfin pour l'année 2019 la composante transport est en hausse pour les différentes classes de consommation en raison principalement de la croissance du poste « gestion et développement de l'infrastructure réseau » ainsi que des surcharges notamment au niveau des certificats verts fédéraux.

Les **tarifs de distribution**, après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014), ont progressé de manière sensible durant le premier semestre 2015 en raison de l'application de nouveaux tarifs mais également du fait de l'assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés répercuté dans les tarifs à partir du mois de juin 2015. Ensuite l'application des tarifs 2017 a entraîné d'un côté une légère hausse des coûts de distribution pour les classes E4 et E5 et d'un autre côté une diminution de ces mêmes coûts pour les autres classes de consommation. Pour l'année 2018, les tarifs d'application au 31 décembre 2017 ont été prolongés. En fin d'année 2018, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. L'application des tarifs 2019 entrés en vigueur en janvier ou en mars a entraîné une diminution des coûts de distribution pour les différentes classes de consommation.

5.2. Gaz naturel

Le prix all-in du gaz naturel a diminué sur la période étudiée (2009-2019) pour les différentes classes de consommation, cette baisse allant de -10,0% pour la classe G1 jusqu'à -34,6% pour la classe G4. L'explication de ces variations entre classes de consommation est à trouver dans l'évolution à la baisse de la composante énergie (y compris transport) et de l'évolution à la hausse de la composante distribution, cette dernière étant proportionnellement moins importante dans le prix all-in pour les classes de consommation supérieures.

L'évolution sur l'année 2019 montre une diminution des prix pour toutes les classes de consommation. Cette baisse varie de -3,3 % pour G2 à -9,4% pour G5. Toutes classes de consommation confondues, le prix all-in HTVA est de 25,77 €/MWh en 2019 contre 27,19 €/MWh en 2018.

Les évolutions observées pour l'année 2019 sont la conséquence de l'évolution de la **composante énergie** (qui inclut le transport), elle-même liée aux variations constatées sur le marché de gros.

Par ailleurs pour l'année 2019, la CWaPE a approuvé de nouveaux **tarifs de distribution**, tarifs ayant entraîné une diminution de la composante distribution pour les différentes classes de consommation.

ANNEXE 1. DÉTAIL DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (€/MWH) – 5 DERNIÈRES ANNÉES

Wallonie - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	61,55 €	19,87 €	30,12 €	54,30 €	3,83 €	169,66 €	- 0,00 €
2015-02	63,03 €	19,68 €	29,47 €	56,14 €	3,77 €	172,10 €	0,00 €
2015-03	62,09 €	19,73 €	29,10 €	58,56 €	3,49 €	172,98 €	- 0,00 €
2015-04	60,00 €	19,67 €	29,89 €	64,55 €	3,44 €	177,55 €	- 0,00 €
2015-05	57,17 €	19,61 €	28,94 €	64,95 €	3,44 €	174,12 €	0,00 €
2015-06	57,35 €	19,60 €	28,66 €	67,21 €	3,46 €	176,28 €	0,00 €
2015-07	56,55 €	17,38 €	32,83 €	68,65 €	3,15 €	178,56 €	0,00 €
2015-08	56,61 €	17,33 €	35,15 €	71,38 €	3,25 €	183,72 €	0,00 €
2015-09	58,85 €	17,66 €	31,94 €	67,39 €	3,18 €	179,02 €	0,00 €
2015-10	60,19 €	17,90 €	32,50 €	63,25 €	3,20 €	177,03 €	0,00 €
2015-11	58,58 €	17,92 €	30,59 €	61,49 €	3,18 €	171,76 €	0,00 €
2015-12	57,74 €	18,04 €	29,75 €	61,74 €	3,06 €	170,33 €	0,00 €
2016-01	53,43 €	20,89 €	28,38 €	55,48 €	3,10 €	161,29 €	0,00 €
2016-02	53,77 €	20,96 €	28,72 €	58,34 €	3,41 €	165,20 €	0,00 €
2016-03	52,83 €	20,92 €	28,67 €	58,05 €	3,40 €	163,87 €	0,00 €
2016-04	50,99 €	20,99 €	28,71 €	60,67 €	3,42 €	164,79 €	0,00 €
2016-05	50,77 €	21,14 €	29,20 €	63,92 €	3,48 €	168,51 €	0,00 €
2016-06	51,39 €	20,78 €	27,11 €	60,08 €	3,44 €	162,81 €	0,00 €
2016-07	51,79 €	20,88 €	29,14 €	74,24 €	3,67 €	179,72 €	0,00 €
2016-08	50,71 €	20,66 €	28,84 €	71,82 €	3,53 €	175,56 €	0,00 €
2016-09	51,42 €	20,81 €	29,03 €	71,05 €	3,53 €	175,83 €	0,00 €
2016-10	52,61 €	20,75 €	28,70 €	65,77 €	3,57 €	171,40 €	0,00 €
2016-11	52,73 €	20,66 €	28,78 €	62,32 €	3,55 €	168,05 €	0,00 €
2016-12	53,15 €	21,29 €	29,17 €	61,59 €	3,49 €	168,69 €	0,00 €
2017-01	54,85 €	22,79 €	33,65 €	58,35 €	3,65 €	173,30 €	- 0,00 €
2017-02	53,37 €	22,82 €	32,94 €	66,30 €	3,71 €	179,13 €	0,00 €
2017-03	52,44 €	22,72 €	33,04 €	68,42 €	4,06 €	180,69 €	0,00 €
2017-04	49,64 €	22,75 €	34,13 €	72,89 €	4,14 €	183,55 €	0,00 €
2017-05	50,65 €	23,35 €	34,52 €	74,97 €	4,18 €	187,67 €	- 0,00 €
2017-06	49,71 €	22,63 €	34,33 €	77,59 €	4,16 €	188,41 €	- 0,00 €
2017-07	48,46 €	23,00 €	33,98 €	77,58 €	4,36 €	187,38 €	0,00 €
2017-08	48,08 €	22,86 €	33,15 €	74,99 €	4,34 €	183,42 €	0,00 €
2017-09	47,58 €	22,88 €	32,24 €	68,63 €	4,27 €	175,59 €	- 0,00 €
2017-10	49,81 €	22,90 €	33,10 €	70,17 €	4,35 €	180,33 €	0,00 €
2017-11	51,32 €	22,76 €	32,80 €	66,86 €	4,32 €	178,07 €	- 0,00 €
2017-12	48,93 €	22,65 €	30,40 €	55,53 €	4,18 €	161,70 €	0,00 €
2018-01	50,83 €	23,99 €	29,29 €	53,54 €	3,92 €	161,58 €	- 0,00 €
2018-02	51,47 €	24,00 €	29,51 €	55,75 €	4,07 €	164,80 €	0,00 €
2018-03	49,25 €	24,17 €	31,05 €	63,87 €	4,78 €	173,13 €	0,00 €
2018-04	46,83 €	23,94 €	31,39 €	73,36 €	4,98 €	180,50 €	- 0,00 €
2018-05	47,06 €	24,28 €	30,85 €	73,37 €	4,97 €	180,52 €	- 0,00 €
2018-06	47,70 €	24,42 €	31,40 €	76,49 €	4,99 €	184,99 €	0,00 €
2018-07	48,84 €	24,32 €	31,15 €	78,08 €	4,98 €	187,37 €	0,00 €
2018-08	49,41 €	24,26 €	31,04 €	76,95 €	4,96 €	186,62 €	- 0,00 €
2018-09	50,23 €	24,36 €	30,99 €	75,77 €	5,05 €	186,41 €	- 0,00 €
2018-10	54,26 €	24,34 €	31,01 €	71,22 €	4,99 €	185,82 €	0,00 €
2018-11	58,09 €	24,52 €	31,15 €	67,15 €	4,95 €	185,86 €	0,00 €
2018-12	54,53 €	24,11 €	30,73 €	63,90 €	4,86 €	178,13 €	0,00 €
2019-01	58,32 €	24,73 €	30,68 €	60,73 €	4,34 €	178,80 €	0,00 €
2019-02	57,37 €	24,71 €	31,33 €	67,95 €	4,43 €	185,79 €	0,00 €
2019-03	55,60 €	24,62 €	34,17 €	71,19 €	4,46 €	190,03 €	- 0,00 €
2019-04	52,16 €	24,87 €	34,69 €	79,37 €	4,51 €	195,60 €	- 0,00 €
2019-05	51,99 €	24,98 €	34,44 €	80,05 €	4,59 €	196,05 €	0,00 €
2019-06	51,04 €	25,13 €	34,86 €	85,76 €	4,68 €	201,46 €	0,00 €
2019-07	51,67 €	25,05 €	33,53 €	85,15 €	4,61 €	200,02 €	0,00 €
2019-08	51,15 €	25,04 €	33,84 €	85,22 €	4,62 €	199,87 €	0,00 €
2019-09	51,70 €	25,00 €	34,40 €	83,74 €	4,61 €	199,45 €	0,00 €
2019-10	53,88 €	24,93 €	33,85 €	76,05 €	4,53 €	193,25 €	- 0,00 €
2019-11	53,39 €	24,89 €	34,19 €	71,57 €	4,47 €	188,52 €	- 0,00 €
2019-12	54,14 €	26,17 €	28,71 €	61,36 €	4,55 €	174,93 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	58,52 €	17,98 €	29,54 €	36,46 €	3,14 €	145,64 €	0,00 €
2015-02	59,58 €	17,86 €	28,46 €	38,81 €	3,09 €	147,81 €	- 0,00 €
2015-03	59,10 €	18,22 €	28,57 €	40,32 €	2,87 €	149,08 €	0,00 €
2015-04	57,30 €	18,27 €	28,36 €	43,95 €	2,88 €	150,76 €	0,00 €
2015-05	55,80 €	18,24 €	28,69 €	45,58 €	2,87 €	151,18 €	- 0,00 €
2015-06	56,56 €	18,28 €	27,81 €	47,27 €	2,89 €	152,80 €	0,00 €
2015-07	55,42 €	18,11 €	27,89 €	47,99 €	2,91 €	152,32 €	- 0,00 €
2015-08	55,60 €	18,03 €	28,35 €	48,56 €	2,94 €	153,48 €	- 0,00 €
2015-09	57,32 €	18,03 €	28,19 €	48,01 €	2,92 €	154,47 €	- 0,00 €
2015-10	58,29 €	18,08 €	28,31 €	44,51 €	2,91 €	152,10 €	0,00 €
2015-11	56,78 €	17,88 €	28,61 €	44,45 €	2,85 €	150,57 €	0,00 €
2015-12	56,14 €	17,96 €	28,98 €	44,28 €	2,77 €	150,13 €	- 0,00 €
2016-01	53,03 €	20,68 €	27,43 €	40,81 €	2,86 €	144,82 €	0,00 €
2016-02	53,14 €	20,71 €	28,25 €	43,58 €	3,12 €	148,80 €	-0,00 €
2016-03	52,32 €	20,80 €	28,49 €	43,86 €	3,15 €	148,61 €	-0,00 €
2016-04	50,40 €	20,81 €	28,20 €	46,08 €	3,16 €	148,66 €	-0,00 €
2016-05	49,98 €	21,11 €	28,54 €	48,64 €	3,19 €	151,47 €	0,00 €
2016-06	50,73 €	20,68 €	26,86 €	46,03 €	3,19 €	147,49 €	-0,00 €
2016-07	49,87 €	21,67 €	28,61 €	51,03 €	3,24 €	154,42 €	0,00 €
2016-08	49,92 €	21,56 €	28,17 €	49,75 €	3,21 €	152,62 €	0,01 €
2016-09	50,70 €	21,62 €	28,40 €	48,86 €	3,22 €	152,80 €	0,01 €
2016-10	51,72 €	21,59 €	28,31 €	46,52 €	3,25 €	151,40 €	0,01 €
2016-11	52,52 €	21,49 €	28,15 €	44,36 €	3,23 €	149,77 €	0,00 €
2016-12	52,63 €	21,33 €	28,06 €	43,66 €	3,20 €	148,89 €	-0,00 €
2017-01	50,48 €	22,41 €	27,04 €	40,26 €	3,23 €	143,42 €	0,00 €
2017-02	50,13 €	22,61 €	28,65 €	44,91 €	3,24 €	149,55 €	0,00 €
2017-03	49,48 €	22,42 €	28,82 €	45,27 €	3,57 €	149,57 €	- 0,00 €
2017-04	47,33 €	22,61 €	28,99 €	48,52 €	3,65 €	151,10 €	0,00 €
2017-05	47,88 €	22,87 €	29,00 €	48,60 €	3,65 €	152,00 €	- 0,00 €
2017-06	47,52 €	22,61 €	28,97 €	50,01 €	3,63 €	152,73 €	0,00 €
2017-07	46,57 €	22,67 €	28,66 €	51,19 €	3,64 €	152,72 €	0,00 €
2017-08	46,63 €	22,71 €	28,38 €	50,07 €	3,68 €	151,48 €	0,00 €
2017-09	47,04 €	22,73 €	28,81 €	48,97 €	3,67 €	151,22 €	0,00 €
2017-10	48,35 €	22,80 €	28,72 €	46,65 €	3,64 €	150,17 €	0,00 €
2017-11	49,28 €	22,64 €	28,53 €	44,35 €	3,60 €	148,41 €	- 0,00 €
2017-12	47,78 €	22,54 €	26,50 €	40,31 €	3,53 €	140,66 €	0,00 €
2018-01	46,91 €	23,44 €	28,66 €	39,83 €	3,64 €	142,48 €	0,00 €
2018-02	46,30 €	23,61 €	28,45 €	41,01 €	3,67 €	143,03 €	0,00 €
2018-03	46,10 €	23,77 €	29,76 €	41,82 €	3,96 €	145,40 €	0,00 €
2018-04	44,93 €	23,60 €	30,40 €	47,84 €	4,05 €	150,82 €	- 0,00 €
2018-05	45,56 €	23,92 €	30,10 €	48,52 €	4,10 €	152,21 €	0,00 €
2018-06	46,38 €	23,99 €	30,31 €	49,71 €	4,13 €	154,52 €	0,00 €
2018-07	46,81 €	24,03 €	30,10 €	49,94 €	4,13 €	154,99 €	0,00 €
2018-08	46,68 €	23,92 €	29,77 €	49,13 €	4,10 €	153,60 €	- 0,00 €
2018-09	47,41 €	23,98 €	30,04 €	48,59 €	4,08 €	154,10 €	0,00 €
2018-10	50,03 €	23,99 €	29,93 €	46,19 €	4,07 €	154,21 €	0,00 €
2018-11	52,74 €	24,02 €	30,05 €	43,52 €	4,04 €	154,37 €	0,00 €
2018-12	48,47 €	23,69 €	29,64 €	42,09 €	3,99 €	147,88 €	- 0,00 €
2019-01	52,69 €	24,54 €	29,55 €	40,46 €	3,81 €	151,05 €	- 0,00 €
2019-02	52,37 €	24,48 €	30,52 €	45,36 €	3,84 €	156,58 €	0,00 €
2019-03	51,02 €	24,34 €	33,82 €	45,43 €	3,86 €	158,46 €	0,00 €
2019-04	50,05 €	24,54 €	34,57 €	49,91 €	3,85 €	162,92 €	- 0,00 €
2019-05	50,16 €	24,59 €	33,88 €	50,39 €	3,90 €	162,93 €	- 0,00 €
2019-06	49,52 €	24,62 €	34,19 €	53,17 €	3,96 €	165,46 €	0,00 €
2019-07	49,89 €	24,65 €	33,85 €	52,70 €	3,96 €	165,05 €	0,00 €
2019-08	49,41 €	24,64 €	33,91 €	52,78 €	3,93 €	164,67 €	0,00 €
2019-09	50,08 €	24,75 €	34,14 €	50,98 €	3,93 €	163,88 €	- 0,00 €
2019-10	51,37 €	24,77 €	33,62 €	46,18 €	3,91 €	159,85 €	- 0,00 €
2019-11	50,81 €	24,77 €	33,85 €	44,25 €	3,86 €	157,53 €	- 0,00 €
2019-12	51,90 €	26,31 €	28,15 €	39,20 €	3,90 €	149,45 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	55,49 €	17,15 €	29,09 €	25,13 €	2,93 €	129,78 €	- 0,00 €
2015-02	56,26 €	17,19 €	26,99 €	27,08 €	2,83 €	130,35 €	- 0,00 €
2015-03	55,74 €	17,42 €	27,50 €	27,66 €	2,70 €	131,01 €	0,00 €
2015-04	54,43 €	17,71 €	27,31 €	28,71 €	2,65 €	130,82 €	- 0,00 €
2015-05	53,04 €	17,65 €	27,74 €	29,43 €	2,65 €	130,51 €	- 0,00 €
2015-06	54,39 €	17,79 €	27,08 €	31,22 €	2,67 €	133,15 €	- 0,00 €
2015-07	53,63 €	17,67 €	26,67 €	31,17 €	2,75 €	131,90 €	0,00 €
2015-08	53,63 €	17,58 €	27,47 €	32,13 €	2,76 €	133,56 €	- 0,00 €
2015-09	54,94 €	17,60 €	26,79 €	30,91 €	2,76 €	133,00 €	- 0,00 €
2015-10	54,99 €	17,57 €	27,37 €	30,04 €	2,72 €	132,69 €	- 0,00 €
2015-11	54,26 €	17,45 €	26,85 €	29,54 €	2,70 €	130,80 €	0,00 €
2015-12	54,20 €	17,15 €	26,44 €	29,95 €	2,61 €	130,35 €	0,00 €
2016-01	50,46 €	20,77 €	26,67 €	28,29 €	2,64 €	128,84 €	0,00 €
2016-02	51,03 €	20,68 €	26,88 €	29,86 €	2,86 €	131,31 €	-0,00 €
2016-03	50,37 €	20,75 €	26,84 €	29,56 €	2,91 €	130,43 €	-0,00 €
2016-04	48,99 €	20,96 €	27,23 €	31,10 €	2,90 €	131,17 €	-0,00 €
2016-05	48,41 €	20,97 €	27,24 €	31,67 €	2,91 €	131,20 €	-0,00 €
2016-06	49,32 €	20,95 €	26,75 €	31,39 €	2,90 €	131,31 €	-0,00 €
2016-07	48,07 €	20,95 €	26,87 €	32,45 €	2,92 €	131,25 €	0,00 €
2016-08	48,66 €	21,13 €	26,76 €	31,90 €	2,96 €	131,42 €	0,00 €
2016-09	49,17 €	21,18 €	27,09 €	31,97 €	2,98 €	132,39 €	0,00 €
2016-10	49,60 €	21,05 €	26,85 €	30,82 €	2,93 €	131,26 €	0,00 €
2016-11	50,08 €	20,92 €	26,82 €	30,22 €	2,93 €	130,97 €	-0,00 €
2016-12	50,27 €	20,65 €	26,07 €	32,49 €	2,90 €	132,38 €	0,00 €
2017-01	47,26 €	22,05 €	25,72 €	27,57 €	2,87 €	125,46 €	- 0,00 €
2017-02	46,83 €	22,10 €	27,12 €	29,98 €	2,91 €	128,94 €	- 0,00 €
2017-03	46,55 €	22,12 €	27,30 €	29,83 €	3,24 €	129,04 €	0,00 €
2017-04	44,69 €	22,05 €	27,63 €	31,36 €	3,31 €	129,03 €	0,00 €
2017-05	45,31 €	22,23 €	27,43 €	30,96 €	3,28 €	129,22 €	- 0,00 €
2017-06	45,18 €	22,17 €	27,54 €	31,33 €	3,26 €	129,49 €	- 0,00 €
2017-07	44,10 €	22,03 €	27,78 €	32,08 €	3,28 €	129,27 €	0,00 €
2017-08	44,62 €	22,12 €	27,28 €	31,53 €	3,31 €	128,85 €	- 0,00 €
2017-09	44,91 €	22,16 €	27,61 €	31,29 €	3,31 €	129,27 €	- 0,00 €
2017-10	45,74 €	22,27 €	27,49 €	30,21 €	3,32 €	129,04 €	0,00 €
2017-11	46,29 €	22,20 €	28,43 €	29,45 €	3,29 €	129,66 €	- 0,00 €
2017-12	45,09 €	22,17 €	23,83 €	28,50 €	3,17 €	122,76 €	- 0,00 €
2018-01	43,78 €	22,88 €	26,97 €	28,78 €	3,40 €	125,81 €	0,00 €
2018-02	43,54 €	22,99 €	27,15 €	29,59 €	3,41 €	126,68 €	- 0,00 €
2018-03	43,57 €	23,20 €	28,44 €	29,18 €	3,70 €	128,09 €	- 0,00 €
2018-04	42,44 €	23,12 €	28,96 €	31,76 €	3,75 €	130,04 €	- 0,00 €
2018-05	42,68 €	23,26 €	28,80 €	31,75 €	3,75 €	130,24 €	0,00 €
2018-06	43,51 €	23,30 €	28,82 €	31,98 €	3,75 €	131,35 €	0,00 €
2018-07	43,66 €	23,32 €	28,52 €	31,86 €	3,77 €	131,13 €	- 0,00 €
2018-08	43,93 €	23,31 €	28,47 €	31,86 €	3,77 €	131,35 €	- 0,00 €
2018-09	44,49 €	23,37 €	28,80 €	32,13 €	3,78 €	132,57 €	0,00 €
2018-10	46,42 €	23,42 €	28,64 €	30,70 €	3,78 €	132,96 €	0,00 €
2018-11	47,73 €	23,59 €	28,72 €	30,04 €	3,77 €	133,85 €	- 0,00 €
2018-12	44,71 €	23,18 €	28,30 €	29,44 €	3,74 €	129,37 €	0,00 €
2019-01	51,82 €	24,26 €	28,20 €	27,03 €	3,51 €	134,82 €	- 0,00 €
2019-02	51,18 €	24,29 €	29,27 €	29,47 €	3,56 €	137,77 €	0,00 €
2019-03	49,35 €	24,21 €	32,70 €	27,50 €	3,56 €	137,31 €	0,00 €
2019-04	48,66 €	24,24 €	33,59 €	29,19 €	3,52 €	139,20 €	0,00 €
2019-05	48,56 €	24,28 €	33,17 €	29,18 €	3,57 €	138,76 €	0,00 €
2019-06	47,59 €	24,29 €	33,34 €	30,54 €	3,61 €	139,39 €	- 0,00 €
2019-07	48,77 €	24,26 €	32,92 €	29,62 €	3,57 €	139,15 €	- 0,00 €
2019-08	48,10 €	24,26 €	32,98 €	29,92 €	3,57 €	138,83 €	0,00 €
2019-09	48,62 €	24,35 €	33,10 €	29,30 €	3,58 €	138,96 €	- 0,00 €
2019-10	49,87 €	24,37 €	32,85 €	27,63 €	3,58 €	138,31 €	- 0,00 €
2019-11	49,39 €	24,40 €	33,12 €	27,16 €	3,55 €	137,62 €	0,00 €
2019-12	49,84 €	26,08 €	27,26 €	26,94 €	3,48 €	133,59 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	53,76 €	17,18 €	27,23 €	19,43 €	3,07 €	120,67 €	0,00 €
2015-02	54,59 €	17,48 €	25,30 €	21,52 €	2,90 €	121,80 €	0,00 €
2015-03	53,98 €	17,56 €	25,49 €	20,12 €	2,75 €	119,90 €	- 0,00 €
2015-04	52,85 €	17,64 €	25,17 €	20,95 €	2,72 €	119,32 €	- 0,00 €
2015-05	51,17 €	17,59 €	25,78 €	21,20 €	2,71 €	118,44 €	0,00 €
2015-06	53,24 €	17,58 €	24,70 €	23,45 €	2,73 €	121,71 €	0,00 €
2015-07	52,06 €	17,16 €	25,17 €	22,84 €	2,62 €	119,86 €	0,00 €
2015-08	51,88 €	17,24 €	24,86 €	22,65 €	2,72 €	119,37 €	0,00 €
2015-09	52,97 €	17,24 €	25,49 €	23,56 €	2,62 €	121,88 €	0,00 €
2015-10	53,36 €	17,33 €	24,81 €	22,29 €	2,76 €	120,55 €	0,00 €
2015-11	52,81 €	17,11 €	25,03 €	22,43 €	2,70 €	120,08 €	0,00 €
2015-12	52,99 €	17,00 €	24,31 €	22,57 €	2,64 €	119,51 €	0,00 €
2016-01	49,04 €	20,56 €	24,29 €	22,24 €	2,70 €	118,83 €	-0,00 €
2016-02	49,76 €	20,52 €	23,96 €	22,77 €	2,89 €	119,89 €	0,00 €
2016-03	49,35 €	20,51 €	23,75 €	22,47 €	2,91 €	118,98 €	0,00 €
2016-04	48,17 €	20,31 €	24,44 €	23,79 €	2,92 €	119,64 €	0,00 €
2016-05	47,54 €	20,20 €	24,49 €	23,55 €	2,90 €	118,69 €	-0,00 €
2016-06	48,46 €	20,15 €	24,31 €	23,19 €	2,88 €	118,99 €	0,00 €
2016-07	47,21 €	19,96 €	24,89 €	23,39 €	3,03 €	118,48 €	-0,00 €
2016-08	47,70 €	19,93 €	24,54 €	22,91 €	3,05 €	118,13 €	-0,00 €
2016-09	48,06 €	19,91 €	24,46 €	23,13 €	3,02 €	118,58 €	-0,00 €
2016-10	48,91 €	19,76 €	24,72 €	23,13 €	3,09 €	119,62 €	0,00 €
2016-11	49,42 €	19,75 €	24,73 €	23,22 €	3,11 €	120,24 €	-0,00 €
2016-12	49,38 €	19,48 €	23,83 €	23,10 €	3,12 €	118,91 €	-0,00 €
2017-01	45,12 €	21,51 €	23,90 €	22,06 €	3,12 €	115,71 €	0,00 €
2017-02	44,88 €	21,56 €	24,62 €	23,20 €	3,13 €	117,39 €	- 0,00 €
2017-03	44,67 €	21,65 €	24,77 €	22,75 €	3,47 €	117,31 €	- 0,00 €
2017-04	43,27 €	21,62 €	25,31 €	23,33 €	3,48 €	117,01 €	- 0,00 €
2017-05	43,71 €	21,62 €	25,10 €	22,48 €	3,39 €	116,29 €	0,00 €
2017-06	43,84 €	21,64 €	25,17 €	22,53 €	3,37 €	116,55 €	0,00 €
2017-07	43,02 €	21,64 €	25,08 €	23,16 €	3,36 €	116,26 €	0,00 €
2017-08	43,59 €	21,71 €	24,72 €	22,82 €	3,37 €	116,22 €	0,00 €
2017-09	43,83 €	21,68 €	25,03 €	23,20 €	3,42 €	117,17 €	- 0,00 €
2017-10	44,57 €	21,74 €	24,95 €	22,97 €	3,46 €	117,69 €	0,00 €
2017-11	45,02 €	21,70 €	25,89 €	22,74 €	3,50 €	118,85 €	- 0,00 €
2017-12	44,10 €	21,65 €	22,45 €	23,98 €	3,40 €	115,59 €	- 0,00 €
2018-01	42,90 €	21,83 €	25,00 €	22,43 €	3,66 €	115,81 €	0,00 €
2018-02	43,07 €	21,93 €	25,22 €	22,92 €	3,62 €	116,76 €	0,00 €
2018-03	42,87 €	21,92 €	26,23 €	22,33 €	3,81 €	117,15 €	0,00 €
2018-04	41,61 €	22,21 €	27,33 €	23,35 €	3,83 €	118,33 €	- 0,00 €
2018-05	41,89 €	22,19 €	27,29 €	22,56 €	3,77 €	117,70 €	- 0,00 €
2018-06	42,53 €	22,00 €	27,34 €	22,50 €	3,73 €	118,10 €	0,00 €
2018-07	42,81 €	22,46 €	26,69 €	22,90 €	3,77 €	118,63 €	- 0,00 €
2018-08	43,12 €	22,56 €	26,71 €	23,18 €	3,81 €	119,38 €	- 0,00 €
2018-09	43,15 €	22,49 €	27,00 €	23,49 €	3,83 €	119,96 €	0,00 €
2018-10	44,81 €	22,59 €	27,22 €	23,05 €	3,86 €	121,52 €	0,00 €
2018-11	44,98 €	22,60 €	27,25 €	23,42 €	3,90 €	122,15 €	0,00 €
2018-12	43,25 €	22,38 €	27,01 €	23,69 €	3,94 €	120,27 €	- 0,00 €
2019-01	53,81 €	23,77 €	26,42 €	21,04 €	3,51 €	128,55 €	- 0,00 €
2019-02	52,86 €	23,75 €	26,95 €	22,68 €	3,52 €	129,77 €	- 0,00 €
2019-03	50,15 €	23,76 €	30,24 €	20,65 €	3,53 €	128,33 €	- 0,00 €
2019-04	48,58 €	23,73 €	31,35 €	21,10 €	3,45 €	128,21 €	0,00 €
2019-05	48,28 €	23,78 €	31,24 €	21,19 €	3,53 €	128,02 €	- 0,00 €
2019-06	47,28 €	23,90 €	31,42 €	21,57 €	3,57 €	127,75 €	- 0,00 €
2019-07	48,95 €	23,87 €	30,27 €	21,63 €	3,46 €	128,18 €	- 0,00 €
2019-08	48,12 €	23,98 €	30,64 €	21,38 €	3,47 €	127,59 €	- 0,00 €
2019-09	48,54 €	24,13 €	30,41 €	21,14 €	3,50 €	127,72 €	0,00 €
2019-10	50,28 €	24,12 €	30,59 €	20,73 €	3,50 €	129,23 €	- 0,00 €
2019-11	50,24 €	24,02 €	31,14 €	20,79 €	3,48 €	129,68 €	- 0,00 €
2019-12	49,95 €	25,63 €	28,26 €	21,55 €	3,44 €	128,84 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	54,40 €	17,26 €	22,63 €	15,46 €	2,92 €	112,84 €	0,00 €
2015-02	55,00 €	17,46 €	23,03 €	16,14 €	2,79 €	113,09 €	0,00 €
2015-03	54,73 €	17,54 €	22,79 €	15,65 €	2,61 €	110,49 €	0,00 €
2015-04	53,95 €	17,70 €	22,78 €	15,90 €	2,62 €	110,49 €	0,00 €
2015-05	52,52 €	17,82 €	21,71 €	16,35 €	2,58 €	110,01 €	- 0,00 €
2015-06	53,95 €	17,80 €	19,94 €	18,19 €	2,64 €	112,65 €	- 0,00 €
2015-07	53,45 €	17,54 €	20,33 €	19,33 €	2,39 €	113,03 €	- 0,00 €
2015-08	53,11 €	17,46 €	20,15 €	18,77 €	2,60 €	112,09 €	0,00 €
2015-09	54,29 €	17,09 €	20,24 €	18,78 €	2,43 €	112,84 €	0,00 €
2015-10	54,09 €	17,51 €	19,64 €	18,42 €	2,62 €	112,28 €	- 0,00 €
2015-11	53,52 €	17,26 €	20,24 €	18,02 €	2,61 €	111,63 €	- 0,00 €
2015-12	53,89 €	16,48 €	20,32 €	18,39 €	2,41 €	111,50 €	0,00 €
2016-01	50,16 €	20,20 €	18,64 €	18,28 €	2,54 €	109,82 €	-0,00 €
2016-02	50,65 €	20,23 €	17,94 €	18,32 €	2,73 €	109,88 €	0,00 €
2016-03	50,18 €	19,90 €	17,76 €	18,06 €	2,74 €	108,65 €	-0,00 €
2016-04	49,29 €	20,19 €	18,12 €	18,65 €	2,75 €	109,01 €	-0,00 €
2016-05	48,78 €	20,25 €	18,15 €	18,76 €	2,77 €	108,71 €	0,00 €
2016-06	49,66 €	19,88 €	17,99 €	18,69 €	2,76 €	108,97 €	-0,00 €
2016-07	48,43 €	19,94 €	19,28 €	19,03 €	2,75 €	109,44 €	0,00 €
2016-08	49,00 €	19,82 €	19,07 €	19,67 €	2,76 €	110,32 €	-0,00 €
2016-09	49,80 €	19,53 €	19,02 €	18,84 €	2,77 €	109,95 €	0,00 €
2016-10	50,02 €	19,69 €	19,32 €	18,94 €	2,77 €	110,73 €	-0,00 €
2016-11	50,50 €	19,65 €	19,32 €	19,12 €	2,78 €	111,37 €	0,00 €
2016-12	50,68 €	19,24 €	19,11 €	19,08 €	2,77 €	110,87 €	-0,00 €
2017-01	45,30 €	21,77 €	18,92 €	17,96 €	2,71 €	106,64 €	0,00 €
2017-02	45,29 €	21,69 €	19,55 €	18,69 €	2,73 €	107,95 €	0,00 €
2017-03	45,15 €	21,46 €	19,66 €	17,99 €	3,03 €	107,30 €	0,00 €
2017-04	43,60 €	21,72 €	19,95 €	18,52 €	3,06 €	106,85 €	- 0,00 €
2017-05	44,00 €	21,65 €	19,62 €	17,99 €	3,01 €	106,27 €	- 0,00 €
2017-06	44,02 €	21,25 €	19,76 €	17,92 €	3,01 €	105,96 €	- 0,00 €
2017-07	43,27 €	21,55 €	18,73 €	18,51 €	3,07 €	105,13 €	- 0,00 €
2017-08	43,75 €	21,54 €	18,98 €	18,38 €	3,06 €	105,70 €	- 0,00 €
2017-09	44,04 €	21,10 €	18,71 €	18,24 €	3,07 €	105,16 €	- 0,00 €
2017-10	44,62 €	21,32 €	19,94 €	17,91 €	3,09 €	106,88 €	- 0,00 €
2017-11	45,28 €	21,38 €	20,64 €	17,92 €	3,09 €	108,31 €	0,00 €
2017-12	44,39 €	21,05 €	18,79 €	19,60 €	3,02 €	106,85 €	- 0,00 €
2018-01	43,22 €	21,92 €	24,16 €	17,83 €	3,30 €	110,43 €	- 0,00 €
2018-02	43,40 €	21,75 €	24,16 €	17,68 €	3,31 €	110,30 €	0,00 €
2018-03	43,39 €	21,64 €	24,16 €	17,30 €	3,50 €	109,98 €	- 0,00 €
2018-04	42,16 €	21,58 €	24,16 €	17,82 €	3,52 €	109,24 €	- 0,00 €
2018-05	42,45 €	20,98 €	24,16 €	17,55 €	3,51 €	108,64 €	- 0,00 €
2018-06	43,29 €	21,17 €	24,16 €	17,27 €	3,50 €	109,39 €	- 0,00 €
2018-07	43,16 €	21,78 €	24,16 €	17,48 €	3,51 €	110,09 €	- 0,00 €
2018-08	43,92 €	21,86 €	24,16 €	17,62 €	3,51 €	111,08 €	- 0,00 €
2018-09	43,83 €	21,46 €	24,16 €	17,94 €	3,54 €	110,92 €	- 0,00 €
2018-10	45,07 €	21,74 €	24,16 €	17,30 €	3,48 €	111,74 €	- 0,00 €
2018-11	45,27 €	21,70 €	24,16 €	17,67 €	3,50 €	112,29 €	0,00 €
2018-12	43,85 €	21,65 €	24,16 €	18,45 €	3,61 €	111,71 €	0,00 €
2019-01	54,85 €	23,44 €	26,19 €	16,71 €	3,21 €	124,40 €	- 0,00 €
2019-02	53,22 €	23,14 €	26,19 €	17,53 €	3,25 €	123,33 €	- 0,00 €
2019-03	51,96 €	22,75 €	26,19 €	16,16 €	3,28 €	120,35 €	- 0,00 €
2019-04	50,49 €	23,49 €	26,19 €	16,47 €	3,26 €	119,91 €	- 0,00 €
2019-05	49,89 €	23,44 €	26,19 €	16,46 €	3,33 €	119,32 €	- 0,00 €
2019-06	48,88 €	22,74 €	26,19 €	16,56 €	3,33 €	117,72 €	- 0,00 €
2019-07	50,39 €	23,15 €	26,19 €	16,22 €	3,21 €	119,16 €	0,00 €
2019-08	49,77 €	23,27 €	26,19 €	16,56 €	3,26 €	119,05 €	- 0,00 €
2019-09	49,46 €	22,80 €	26,19 €	16,22 €	3,26 €	117,94 €	0,00 €
2019-10	50,81 €	23,35 €	26,19 €	15,87 €	3,21 €	119,44 €	0,00 €
2019-11	50,93 €	23,32 €	26,19 €	16,28 €	3,18 €	119,91 €	0,00 €
2019-12	50,58 €	24,19 €	26,19 €	17,29 €	3,26 €	121,52 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	50,97 €	17,69 €	17,94 €	11,29 €	3,00 €	100,89 €	0,00 €
2015-02	51,78 €	17,86 €	18,40 €	11,48 €	2,88 €	102,38 €	- 0,00 €
2015-03	51,33 €	18,07 €	15,88 €	12,41 €	2,70 €	100,38 €	- 0,00 €
2015-04	50,45 €	18,04 €	15,73 €	12,24 €	2,71 €	99,17 €	0,00 €
2015-05	48,96 €	18,10 €	15,97 €	11,72 €	2,64 €	97,39 €	0,00 €
2015-06	50,49 €	17,82 €	15,26 €	15,08 €	2,62 €	101,26 €	- 0,00 €
2015-07	49,97 €	17,92 €	15,70 €	14,11 €	2,33 €	100,03 €	0,00 €
2015-08	49,85 €	17,96 €	15,09 €	13,50 €	2,51 €	98,92 €	- 0,00 €
2015-09	51,11 €	17,43 €	14,91 €	13,63 €	2,26 €	99,34 €	0,00 €
2015-10	50,93 €	17,86 €	14,90 €	13,52 €	2,54 €	99,75 €	- 0,00 €
2015-11	50,47 €	17,84 €	15,96 €	11,87 €	2,46 €	98,60 €	0,00 €
2015-12	50,89 €	17,44 €	16,68 €	12,22 €	2,30 €	99,54 €	0,00 €
2016-01	45,95 €	19,30 €	13,05 €	12,55 €	2,58 €	93,42 €	-0,00 €
2016-02	46,18 €	19,40 €	12,40 €	13,29 €	2,75 €	94,02 €	-0,00 €
2016-03	46,02 €	18,89 €	12,29 €	12,89 €	2,78 €	92,88 €	0,00 €
2016-04	44,95 €	19,44 €	12,67 €	13,59 €	2,76 €	93,42 €	0,00 €
2016-05	44,59 €	19,18 €	12,55 €	12,88 €	2,75 €	91,96 €	-0,00 €
2016-06	45,43 €	18,71 €	12,61 €	12,17 €	2,77 €	91,70 €	-0,00 €
2016-07	44,64 €	19,12 €	14,79 €	12,92 €	2,99 €	94,46 €	0,00 €
2016-08	45,14 €	18,98 €	14,63 €	12,80 €	2,96 €	94,52 €	0,00 €
2016-09	46,06 €	18,49 €	14,85 €	12,82 €	2,84 €	95,05 €	-0,00 €
2016-10	46,77 €	18,85 €	14,97 €	12,29 €	3,14 €	96,01 €	-0,00 €
2016-11	46,65 €	18,82 €	15,21 €	12,50 €	2,97 €	96,15 €	-0,00 €
2016-12	46,53 €	19,08 €	15,06 €	13,54 €	2,80 €	97,01 €	-0,00 €
2017-01	43,10 €	19,74 €	15,51 €	11,17 €	2,85 €	92,38 €	0,01 €
2017-02	42,72 €	19,51 €	15,68 €	11,47 €	2,77 €	92,15 €	0,00 €
2017-03	41,89 €	19,10 €	15,70 €	10,76 €	3,12 €	90,57 €	0,01 €
2017-04	40,39 €	19,60 €	15,67 €	11,68 €	3,15 €	90,50 €	0,00 €
2017-05	40,49 €	19,35 €	15,55 €	11,13 €	3,07 €	89,59 €	- 0,00 €
2017-06	40,75 €	19,02 €	15,62 €	10,17 €	3,04 €	88,60 €	0,00 €
2017-07	39,67 €	19,17 €	13,89 €	11,68 €	3,01 €	87,43 €	- 0,00 €
2017-08	40,18 €	19,17 €	13,91 €	11,42 €	3,01 €	87,68 €	- 0,00 €
2017-09	40,79 €	18,77 €	13,71 €	10,89 €	3,02 €	87,17 €	- 0,00 €
2017-10	41,96 €	18,98 €	16,13 €	10,99 €	3,02 €	91,07 €	- 0,00 €
2017-11	42,82 €	19,00 €	16,16 €	11,07 €	3,06 €	92,11 €	- 0,00 €
2017-12	41,72 €	18,65 €	15,78 €	12,06 €	3,09 €	91,31 €	- 0,00 €
2018-01	41,62 €	19,73 €	20,75 €	11,59 €	3,25 €	96,93 €	0,00 €
2018-02	41,80 €	20,03 €	20,75 €	11,39 €	3,41 €	97,38 €	- 0,00 €
2018-03	41,32 €	18,58 €	20,75 €	11,25 €	3,51 €	95,41 €	- 0,00 €
2018-04	39,79 €	20,09 €	20,75 €	11,34 €	3,58 €	95,54 €	0,00 €
2018-05	39,94 €	19,27 €	20,75 €	11,11 €	3,57 €	94,64 €	0,00 €
2018-06	40,87 €	18,59 €	20,75 €	11,02 €	3,58 €	94,80 €	- 0,00 €
2018-07	41,19 €	20,50 €	20,75 €	11,40 €	3,54 €	97,39 €	- 0,00 €
2018-08	41,49 €	20,49 €	20,75 €	11,41 €	3,56 €	97,71 €	0,00 €
2018-09	41,37 €	19,02 €	20,75 €	11,56 €	3,50 €	96,20 €	0,00 €
2018-10	43,21 €	20,46 €	20,75 €	11,39 €	3,57 €	99,38 €	0,00 €
2018-11	42,22 €	20,39 €	20,75 €	11,62 €	3,53 €	98,50 €	0,00 €
2018-12	40,75 €	19,41 €	20,75 €	11,51 €	3,67 €	96,09 €	0,00 €
2019-01	51,19 €	21,49 €	22,05 €	11,65 €	3,01 €	109,39 €	0,00 €
2019-02	49,77 €	21,19 €	22,05 €	12,34 €	3,02 €	108,37 €	- 0,00 €
2019-03	48,22 €	19,22 €	22,05 €	11,29 €	3,03 €	103,80 €	0,00 €
2019-04	46,38 €	21,50 €	22,05 €	10,97 €	3,07 €	103,97 €	0,00 €
2019-05	46,11 €	21,44 €	22,05 €	11,07 €	3,07 €	103,74 €	0,00 €
2019-06	45,17 €	19,62 €	22,05 €	11,10 €	3,08 €	101,02 €	0,00 €
2019-07	46,79 €	21,90 €	22,05 €	10,86 €	3,01 €	104,62 €	0,00 €
2019-08	45,92 €	21,51 €	22,05 €	10,70 €	3,06 €	103,24 €	- 0,00 €
2019-09	45,21 €	20,05 €	22,05 €	11,01 €	3,08 €	101,40 €	0,00 €
2019-10	47,96 €	21,90 €	22,05 €	11,28 €	3,10 €	106,28 €	0,00 €
2019-11	47,29 €	21,63 €	22,05 €	11,20 €	3,07 €	105,24 €	- 0,00 €
2019-12	44,93 €	21,71 €	22,05 €	10,98 €	3,13 €	102,79 €	- 0,00 €

ANNEXE 2. DÉTAIL DU PRIX DU GAZ NATUREL (€/MWH) – 5 DERNIÈRES ANNÉES

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	31,53 €	14,59 €	1,85 €	47,97 €	- 0,00 €
2015-02	31,15 €	14,83 €	1,85 €	47,83 €	0,00 €
2015-03	30,96 €	16,68 €	1,85 €	49,48 €	0,00 €
2015-04	30,20 €	17,62 €	1,85 €	49,67 €	- 0,00 €
2015-05	29,68 €	17,63 €	1,85 €	49,16 €	0,00 €
2015-06	29,83 €	22,43 €	1,85 €	54,10 €	0,00 €
2015-07	28,99 €	21,59 €	1,84 €	52,42 €	0,00 €
2015-08	28,46 €	20,35 €	1,84 €	50,64 €	0,00 €
2015-09	29,11 €	19,53 €	1,84 €	50,48 €	- 0,00 €
2015-10	28,82 €	17,54 €	1,83 €	48,19 €	- 0,00 €
2015-11	28,76 €	17,17 €	1,83 €	47,76 €	0,00 €
2015-12	28,34 €	17,72 €	1,84 €	47,90 €	0,00 €
2016-01	26,26 €	16,95 €	1,70 €	44,90 €	-0,00 €
2016-02	25,51 €	16,62 €	1,70 €	43,83 €	-0,00 €
2016-03	24,90 €	17,00 €	1,70 €	43,60 €	0,00 €
2016-04	23,84 €	20,58 €	1,70 €	46,12 €	-0,00 €
2016-05	23,85 €	22,53 €	1,70 €	48,08 €	0,01 €
2016-06	24,42 €	27,61 €	1,69 €	53,72 €	-0,00 €
2016-07	25,95 €	32,32 €	1,67 €	59,94 €	-0,00 €
2016-08	25,43 €	30,46 €	1,66 €	57,55 €	0,00 €
2016-09	24,88 €	26,09 €	1,68 €	52,66 €	0,00 €
2016-10	23,98 €	20,30 €	1,68 €	45,95 €	0,00 €
2016-11	24,49 €	18,71 €	1,68 €	44,88 €	-0,00 €
2016-12	24,63 €	18,21 €	1,66 €	44,50 €	-0,00 €
2017-01	23,16 €	16,01 €	1,58 €	40,75 €	- 0,00 €
2017-02	23,85 €	16,87 €	1,58 €	42,31 €	- 0,00 €
2017-03	23,62 €	18,35 €	1,58 €	43,55 €	0,00 €
2017-04	23,29 €	19,23 €	1,58 €	44,10 €	- 0,00 €
2017-05	24,00 €	23,02 €	1,59 €	48,61 €	- 0,00 €
2017-06	24,68 €	26,53 €	1,59 €	52,79 €	- 0,00 €
2017-07	25,86 €	28,98 €	1,60 €	56,45 €	0,00 €
2017-08	25,20 €	26,50 €	1,61 €	53,31 €	- 0,00 €
2017-09	24,86 €	23,07 €	1,61 €	49,53 €	- 0,00 €
2017-10	23,93 €	20,36 €	1,61 €	45,90 €	0,00 €
2017-11	23,99 €	17,63 €	1,61 €	43,23 €	0,00 €
2017-12	24,84 €	17,21 €	1,59 €	43,65 €	- 0,00 €
2018-01	25,00 €	15,47 €	1,58 €	42,05 €	0,00 €
2018-02	24,82 €	16,17 €	1,63 €	42,61 €	- 0,00 €
2018-03	23,06 €	16,90 €	1,62 €	41,58 €	- 0,00 €
2018-04	23,16 €	18,89 €	1,62 €	43,67 €	- 0,00 €
2018-05	23,94 €	21,12 €	1,62 €	46,68 €	- 0,00 €
2018-06	25,22 €	25,93 €	1,61 €	52,75 €	- 0,00 €
2018-07	25,05 €	21,06 €	1,63 €	47,74 €	- 0,00 €
2018-08	25,38 €	23,20 €	1,61 €	50,18 €	- 0,00 €
2018-09	25,75 €	23,47 €	1,63 €	50,85 €	- 0,00 €
2018-10	24,32 €	17,92 €	1,62 €	43,86 €	- 0,00 €
2018-11	24,17 €	16,40 €	1,62 €	42,18 €	0,00 €
2018-12	23,92 €	16,37 €	1,61 €	41,91 €	- 0,00 €
2019-01	24,80 €	13,97 €	1,62 €	40,34 €	- 0,04 €
2019-02	24,18 €	14,20 €	1,63 €	40,03 €	0,02 €
2019-03	23,48 €	14,71 €	1,63 €	39,88 €	0,06 €
2019-04	23,07 €	13,84 €	1,61 €	38,55 €	0,03 €
2019-05	23,69 €	15,73 €	1,61 €	41,03 €	0,00 €
2019-06	23,11 €	18,09 €	1,62 €	42,81 €	0,00 €
2019-07	23,68 €	20,31 €	1,63 €	45,62 €	0,00 €
2019-08	23,60 €	19,54 €	1,62 €	44,76 €	- 0,00 €
2019-09	23,12 €	18,59 €	1,61 €	43,32 €	- 0,00 €
2019-10	22,73 €	15,57 €	1,62 €	39,92 €	0,00 €
2019-11	23,28 €	14,97 €	1,62 €	39,87 €	- 0,00 €
2019-12	23,74 €	14,10 €	1,59 €	39,43 €	- 0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	29,40 €	11,24 €	1,81 €	42,45 €	- 0,00 €
2015-02	28,85 €	11,23 €	1,82 €	41,91 €	0,00 €
2015-03	28,79 €	12,99 €	1,82 €	43,60 €	- 0,00 €
2015-04	28,16 €	14,06 €	1,82 €	44,04 €	- 0,00 €
2015-05	27,90 €	15,74 €	1,82 €	45,45 €	- 0,00 €
2015-06	27,54 €	18,91 €	1,82 €	48,26 €	- 0,00 €
2015-07	26,77 €	14,97 €	1,80 €	43,54 €	- 0,00 €
2015-08	26,72 €	16,86 €	1,79 €	45,37 €	0,00 €
2015-09	26,47 €	15,90 €	1,81 €	44,18 €	0,00 €
2015-10	26,85 €	14,28 €	1,81 €	42,93 €	- 0,00 €
2015-11	26,42 €	13,55 €	1,80 €	41,78 €	0,00 €
2015-12	26,34 €	14,80 €	1,82 €	42,95 €	- 0,00 €
2016-01	25,25 €	14,95 €	1,67 €	41,87 €	0,00 €
2016-02	24,20 €	15,05 €	1,67 €	40,92 €	-0,00 €
2016-03	24,02 €	14,85 €	1,66 €	40,53 €	-0,00 €
2016-04	24,09 €	17,55 €	1,67 €	43,30 €	0,00 €
2016-05	24,02 €	20,17 €	1,67 €	45,86 €	0,00 €
2016-06	24,28 €	22,28 €	1,65 €	48,21 €	0,00 €
2016-07	24,55 €	26,02 €	1,64 €	52,22 €	0,00 €
2016-08	23,88 €	24,92 €	1,64 €	50,44 €	0,00 €
2016-09	23,76 €	21,03 €	1,65 €	46,44 €	-0,00 €
2016-10	23,60 €	16,56 €	1,65 €	41,82 €	0,00 €
2016-11	24,08 €	15,11 €	1,65 €	40,84 €	-0,00 €
2016-12	24,12 €	14,93 €	1,61 €	40,65 €	0,00 €
2017-01	22,23 €	14,13 €	1,59 €	37,95 €	0,00 €
2017-02	22,72 €	14,49 €	1,59 €	38,80 €	- 0,00 €
2017-03	22,50 €	16,08 €	1,58 €	40,16 €	0,00 €
2017-04	21,75 €	15,89 €	1,59 €	39,23 €	0,00 €
2017-05	22,69 €	18,93 €	1,59 €	43,21 €	- 0,00 €
2017-06	22,75 €	20,85 €	1,59 €	45,20 €	0,00 €
2017-07	22,86 €	23,02 €	1,60 €	47,48 €	- 0,00 €
2017-08	22,59 €	21,07 €	1,58 €	45,24 €	0,00 €
2017-09	22,67 €	18,64 €	1,60 €	42,91 €	0,00 €
2017-10	22,02 €	16,20 €	1,61 €	39,83 €	0,00 €
2017-11	22,23 €	14,69 €	1,60 €	38,52 €	- 0,00 €
2017-12	22,78 €	14,22 €	1,56 €	38,55 €	0,00 €
2018-01	21,88 €	14,01 €	1,61 €	37,51 €	0,00 €
2018-02	21,79 €	14,18 €	1,61 €	37,58 €	- 0,00 €
2018-03	21,76 €	14,29 €	1,61 €	37,65 €	- 0,00 €
2018-04	21,66 €	15,82 €	1,61 €	39,10 €	- 0,00 €
2018-05	22,48 €	17,87 €	1,60 €	41,94 €	- 0,00 €
2018-06	22,98 €	21,62 €	1,60 €	46,20 €	- 0,00 €
2018-07	23,48 €	22,81 €	1,61 €	47,90 €	- 0,00 €
2018-08	23,05 €	22,52 €	1,59 €	47,17 €	0,00 €
2018-09	22,89 €	19,40 €	1,61 €	43,90 €	0,00 €
2018-10	22,35 €	16,16 €	1,62 €	40,14 €	0,00 €
2018-11	22,66 €	14,75 €	1,61 €	39,01 €	- 0,00 €
2018-12	22,74 €	14,33 €	1,59 €	38,66 €	- 0,00 €
2019-01	24,30 €	13,93 €	1,63 €	39,86 €	- 0,00 €
2019-02	24,20 €	14,15 €	1,68 €	40,03 €	0,00 €
2019-03	23,49 €	13,53 €	1,62 €	38,64 €	0,00 €
2019-04	23,14 €	14,14 €	1,61 €	38,88 €	0,00 €
2019-05	22,90 €	15,23 €	1,61 €	39,74 €	- 0,00 €
2019-06	22,61 €	17,53 €	1,60 €	41,74 €	- 0,00 €
2019-07	23,11 €	19,49 €	1,62 €	44,22 €	0,00 €
2019-08	22,79 €	19,52 €	1,62 €	43,93 €	0,00 €
2019-09	22,92 €	16,68 €	1,63 €	41,23 €	0,00 €
2019-10	22,71 €	14,44 €	1,63 €	38,78 €	0,00 €
2019-11	22,66 €	13,37 €	1,64 €	37,66 €	0,00 €
2019-12	22,64 €	13,14 €	1,60 €	37,39 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	28,70 €	6,21 €	1,79 €	36,70 €	- 0,00 €
2015-02	28,31 €	6,03 €	1,80 €	36,14 €	- 0,00 €
2015-03	28,38 €	7,04 €	1,80 €	37,22 €	- 0,00 €
2015-04	27,81 €	7,17 €	1,80 €	36,78 €	0,00 €
2015-05	27,46 €	7,81 €	1,77 €	37,04 €	0,00 €
2015-06	26,87 €	8,45 €	1,80 €	37,12 €	0,00 €
2015-07	25,73 €	7,33 €	1,71 €	34,78 €	- 0,00 €
2015-08	25,78 €	7,58 €	1,71 €	35,08 €	0,00 €
2015-09	25,54 €	6,67 €	1,73 €	33,94 €	0,00 €
2015-10	26,11 €	6,80 €	1,76 €	34,67 €	- 0,00 €
2015-11	26,37 €	7,09 €	1,81 €	35,27 €	- 0,00 €
2015-12	26,17 €	7,38 €	1,80 €	35,36 €	- 0,00 €
2016-01	24,96 €	7,86 €	1,66 €	34,47 €	-0,00 €
2016-02	24,38 €	7,87 €	1,67 €	33,92 €	-0,00 €
2016-03	23,87 €	7,78 €	1,66 €	33,31 €	-0,00 €
2016-04	23,90 €	8,72 €	1,66 €	34,29 €	0,00 €
2016-05	23,80 €	10,18 €	1,66 €	35,64 €	-0,00 €
2016-06	23,79 €	10,80 €	1,62 €	36,21 €	-0,00 €
2016-07	23,87 €	12,44 €	1,65 €	37,97 €	0,00 €
2016-08	23,43 €	11,05 €	1,64 €	36,12 €	0,00 €
2016-09	23,30 €	10,48 €	1,65 €	35,43 €	-0,00 €
2016-10	23,77 €	8,59 €	1,65 €	34,01 €	-0,00 €
2016-11	24,41 €	7,96 €	1,65 €	34,02 €	0,00 €
2016-12	24,24 €	8,06 €	1,61 €	33,91 €	0,00 €
2017-01	21,91 €	7,38 €	1,57 €	30,86 €	0,00 €
2017-02	22,30 €	7,63 €	1,56 €	31,49 €	0,00 €
2017-03	22,25 €	7,82 €	1,58 €	31,65 €	0,00 €
2017-04	21,68 €	8,25 €	1,57 €	31,51 €	- 0,00 €
2017-05	21,55 €	9,22 €	1,57 €	32,34 €	0,00 €
2017-06	21,30 €	9,84 €	1,58 €	32,72 €	- 0,00 €
2017-07	21,43 €	11,09 €	1,58 €	34,11 €	0,01 €
2017-08	21,25 €	9,99 €	1,56 €	32,81 €	0,01 €
2017-09	21,45 €	8,88 €	1,57 €	31,90 €	0,01 €
2017-10	21,47 €	8,29 €	1,57 €	31,34 €	0,01 €
2017-11	21,63 €	7,39 €	1,56 €	30,60 €	0,01 €
2017-12	21,79 €	7,03 €	1,46 €	30,29 €	0,01 €
2018-01	21,43 €	7,30 €	1,60 €	30,33 €	- 0,00 €
2018-02	21,26 €	7,22 €	1,57 €	30,06 €	- 0,00 €
2018-03	21,41 €	6,95 €	1,58 €	29,94 €	0,00 €
2018-04	21,62 €	8,11 €	1,60 €	31,33 €	0,00 €
2018-05	22,43 €	8,54 €	1,58 €	32,55 €	- 0,00 €
2018-06	21,92 €	9,98 €	1,59 €	33,49 €	0,00 €
2018-07	22,12 €	10,68 €	1,59 €	34,39 €	- 0,00 €
2018-08	21,94 €	10,74 €	1,59 €	34,27 €	- 0,00 €
2018-09	22,10 €	9,66 €	1,61 €	33,37 €	0,00 €
2018-10	22,19 €	8,33 €	1,59 €	32,10 €	0,00 €
2018-11	22,28 €	7,62 €	1,57 €	31,47 €	0,00 €
2018-12	22,21 €	7,46 €	1,53 €	31,20 €	- 0,00 €
2019-01	23,19 €	6,86 €	1,58 €	31,64 €	0,00 €
2019-02	22,95 €	7,19 €	1,56 €	31,71 €	0,00 €
2019-03	22,18 €	7,15 €	1,57 €	30,90 €	0,00 €
2019-04	21,62 €	7,45 €	1,57 €	30,63 €	0,00 €
2019-05	21,28 €	7,33 €	1,57 €	30,18 €	0,00 €
2019-06	20,28 €	8,69 €	1,59 €	30,56 €	- 0,00 €
2019-07	20,04 €	9,36 €	1,61 €	31,02 €	- 0,00 €
2019-08	20,22 €	9,62 €	1,61 €	31,45 €	0,00 €
2019-09	20,40 €	8,67 €	1,61 €	30,68 €	0,00 €
2019-10	20,99 €	7,43 €	1,61 €	30,03 €	0,00 €
2019-11	21,30 €	6,92 €	1,60 €	29,82 €	0,00 €
2019-12	21,22 €	6,83 €	1,60 €	29,64 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	26,58 €	1,74 €	1,69 €	30,02 €	0,00 €
2015-02	26,00 €	1,79 €	1,70 €	29,49 €	0,00 €
2015-03	26,48 €	1,74 €	1,70 €	29,91 €	- 0,00 €
2015-04	25,69 €	1,75 €	1,69 €	29,13 €	- 0,00 €
2015-05	25,30 €	1,68 €	1,66 €	28,64 €	- 0,00 €
2015-06	25,45 €	1,81 €	1,79 €	29,04 €	0,00 €
2015-07	25,01 €	1,93 €	1,76 €	28,71 €	- 0,00 €
2015-08	24,92 €	1,95 €	1,78 €	28,65 €	- 0,00 €
2015-09	24,96 €	1,95 €	1,76 €	28,66 €	- 0,00 €
2015-10	25,07 €	1,92 €	1,74 €	28,73 €	0,00 €
2015-11	24,94 €	1,94 €	1,73 €	28,60 €	0,00 €
2015-12	24,94 €	2,22 €	1,69 €	28,85 €	0,00 €
2016-01	23,11 €	2,00 €	1,42 €	26,52 €	0,00 €
2016-02	22,48 €	2,09 €	1,41 €	25,98 €	0,00 €
2016-03	21,79 €	2,01 €	1,42 €	25,21 €	-0,00 €
2016-04	21,74 €	2,04 €	1,41 €	25,19 €	0,00 €
2016-05	21,60 €	2,11 €	1,37 €	25,08 €	0,00 €
2016-06	21,38 €	2,08 €	1,39 €	24,86 €	0,00 €
2016-07	22,00 €	2,32 €	1,37 €	25,69 €	-0,00 €
2016-08	21,58 €	2,24 €	1,38 €	25,20 €	-0,00 €
2016-09	21,27 €	2,18 €	1,39 €	24,84 €	-0,00 €
2016-10	21,41 €	2,05 €	1,41 €	24,87 €	0,00 €
2016-11	22,30 €	2,19 €	1,45 €	25,94 €	-0,00 €
2016-12	21,99 €	2,18 €	1,45 €	25,62 €	-0,00 €
2017-01	19,64 €	1,76 €	1,42 €	22,82 €	0,00 €
2017-02	19,77 €	1,83 €	1,40 €	23,00 €	- 0,00 €
2017-03	19,53 €	1,79 €	1,43 €	22,75 €	- 0,00 €
2017-04	18,71 €	1,81 €	1,42 €	21,95 €	0,00 €
2017-05	18,59 €	1,67 €	1,44 €	21,70 €	0,00 €
2017-06	18,45 €	1,83 €	1,42 €	21,70 €	- 0,00 €
2017-07	18,82 €	2,25 €	1,40 €	22,49 €	0,01 €
2017-08	18,66 €	2,14 €	1,40 €	22,20 €	0,01 €
2017-09	18,70 €	1,93 €	1,42 €	22,05 €	0,01 €
2017-10	19,38 €	1,96 €	1,39 €	22,74 €	0,01 €
2017-11	19,44 €	1,89 €	1,37 €	22,70 €	0,01 €
2017-12	19,56 €	1,96 €	1,30 €	22,84 €	0,01 €
2018-01	19,79 €	1,97 €	1,40 €	23,15 €	- 0,00 €
2018-02	19,61 €	2,10 €	1,41 €	23,13 €	- 0,00 €
2018-03	19,71 €	1,88 €	1,45 €	23,04 €	0,00 €
2018-04	19,15 €	1,93 €	1,43 €	22,51 €	0,00 €
2018-05	19,65 €	1,97 €	1,42 €	23,04 €	- 0,00 €
2018-06	19,52 €	2,02 €	1,43 €	22,98 €	0,00 €
2018-07	20,05 €	2,38 €	1,41 €	23,84 €	0,00 €
2018-08	20,21 €	2,25 €	1,41 €	23,87 €	0,00 €
2018-09	20,68 €	1,97 €	1,41 €	24,06 €	0,00 €
2018-10	20,54 €	1,89 €	1,38 €	23,81 €	- 0,00 €
2018-11	20,25 €	1,79 €	1,40 €	23,45 €	0,00 €
2018-12	20,41 €	1,96 €	1,41 €	23,77 €	- 0,00 €
2019-01	21,46 €	1,73 €	1,47 €	24,66 €	0,00 €
2019-02	20,92 €	1,80 €	1,47 €	24,19 €	- 0,00 €
2019-03	20,20 €	1,78 €	1,46 €	23,44 €	0,00 €
2019-04	19,33 €	1,69 €	1,44 €	22,46 €	0,00 €
2019-05	19,06 €	1,62 €	1,44 €	22,11 €	0,00 €
2019-06	19,09 €	1,84 €	1,44 €	22,36 €	- 0,00 €
2019-07	18,86 €	2,03 €	1,43 €	22,32 €	0,00 €
2019-08	18,84 €	2,07 €	1,44 €	22,34 €	0,00 €
2019-09	18,68 €	1,90 €	1,43 €	22,01 €	0,00 €
2019-10	19,26 €	1,75 €	1,44 €	22,44 €	- 0,00 €
2019-11	19,78 €	1,77 €	1,41 €	22,96 €	0,00 €
2019-12	19,62 €	1,85 €	1,43 €	22,90 €	- 0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2015-01	24,41 €	0,97 €	1,51 €	27,04 €	0,16 €
2015-02	23,69 €	0,97 €	1,54 €	26,40 €	0,20 €
2015-03	24,34 €	0,67 €	1,54 €	26,75 €	0,19 €
2015-04	22,70 €	0,61 €	1,56 €	25,05 €	0,18 €
2015-05	22,32 €	0,67 €	1,58 €	24,78 €	0,21 €
2015-06	22,01 €	0,71 €	1,62 €	24,56 €	0,23 €
2015-07	22,59 €	0,61 €	1,14 €	24,52 €	0,17 €
2015-08	22,41 €	0,64 €	1,14 €	24,36 €	0,18 €
2015-09	21,46 €	0,59 €	1,13 €	23,37 €	0,18 €
2015-10	21,68 €	0,60 €	1,14 €	23,62 €	0,20 €
2015-11	21,68 €	0,62 €	1,07 €	23,37 €	0,00 €
2015-12	21,63 €	0,64 €	1,10 €	23,36 €	- €
2016-01	20,02 €	0,67 €	1,04 €	21,74 €	0,00 €
2016-02	19,50 €	0,69 €	1,05 €	21,24 €	0,00 €
2016-03	19,68 €	0,64 €	0,97 €	21,30 €	0,00 €
2016-04	18,02 €	0,67 €	0,98 €	19,67 €	- €
2016-05	17,60 €	0,68 €	1,01 €	19,29 €	- €
2016-06	17,79 €	0,69 €	1,01 €	19,49 €	- €
2016-07	18,89 €	0,74 €	0,96 €	20,59 €	- €
2016-08	18,63 €	0,73 €	0,96 €	20,32 €	0,00 €
2016-09	18,16 €	0,73 €	0,96 €	19,86 €	0,00 €
2016-10	20,26 €	0,68 €	0,93 €	21,88 €	- €
2016-11	21,49 €	0,66 €	0,93 €	23,07 €	-0,00 €
2016-12	22,29 €	0,65 €	0,92 €	23,86 €	-0,00 €
2017-01	17,85 €	0,61 €	1,05 €	19,51 €	0,00 €
2017-02	17,82 €	0,65 €	1,08 €	19,54 €	- 0,00 €
2017-03	17,51 €	0,66 €	1,08 €	19,24 €	- 0,00 €
2017-04	16,87 €	0,66 €	1,08 €	18,61 €	- 0,00 €
2017-05	17,15 €	0,69 €	1,08 €	18,92 €	0,00 €
2017-06	16,78 €	0,69 €	0,98 €	18,46 €	0,00 €
2017-07	16,50 €	0,70 €	1,08 €	18,27 €	- 0,00 €
2017-08	16,41 €	0,67 €	1,05 €	18,13 €	0,00 €
2017-09	17,05 €	0,66 €	1,01 €	18,73 €	0,00 €
2017-10	17,76 €	0,64 €	0,94 €	19,33 €	0,00 €
2017-11	17,58 €	0,64 €	0,97 €	19,18 €	- 0,00 €
2017-12	18,05 €	0,63 €	0,96 €	19,64 €	0,00 €
2018-01	19,11 €	0,60 €	0,93 €	20,64 €	0,00 €
2018-02	19,74 €	0,59 €	1,05 €	21,37 €	- 0,00 €
2018-03	20,23 €	0,60 €	1,00 €	21,83 €	- 0,00 €
2018-04	18,55 €	0,65 €	0,98 €	20,19 €	0,00 €
2018-05	19,20 €	0,67 €	0,97 €	20,84 €	0,00 €
2018-06	19,90 €	0,69 €	0,97 €	21,56 €	- 0,00 €
2018-07	19,89 €	0,69 €	0,99 €	21,57 €	0,00 €
2018-08	20,12 €	0,68 €	1,00 €	21,80 €	- 0,00 €
2018-09	21,01 €	0,64 €	0,98 €	22,64 €	0,00 €
2018-10	21,39 €	0,62 €	0,92 €	22,93 €	0,00 €
2018-11	21,21 €	0,61 €	0,92 €	22,74 €	0,00 €
2018-12	21,12 €	0,61 €	0,93 €	22,66 €	- 0,00 €
2019-01	21,62 €	0,56 €	1,04 €	23,21 €	- 0,00 €
2019-02	20,49 €	0,57 €	1,06 €	22,11 €	0,00 €
2019-03	19,84 €	0,52 €	1,10 €	21,46 €	0,00 €
2019-04	18,60 €	0,54 €	1,12 €	20,27 €	- 0,00 €
2019-05	18,19 €	0,55 €	1,12 €	19,86 €	- 0,00 €
2019-06	17,42 €	0,59 €	1,11 €	19,12 €	- 0,00 €
2019-07	17,61 €	0,61 €	1,12 €	19,33 €	- 0,00 €
2019-08	17,66 €	0,58 €	1,12 €	19,36 €	- 0,00 €
2019-09	17,57 €	0,56 €	1,00 €	19,13 €	0,00 €
2019-10	17,97 €	0,53 €	1,02 €	19,51 €	- 0,00 €
2019-11	18,91 €	0,52 €	1,02 €	20,46 €	0,00 €
2019-12	18,95 €	0,52 €	1,05 €	20,52 €	0,00 €